



Docob

Annexes techniques

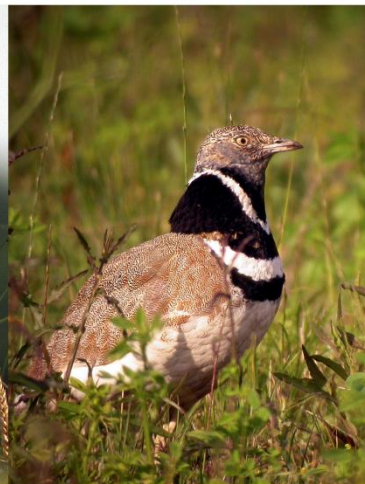
ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay
Site Natura 2000 FR5412014



Busard centré mâle © Laure Duvallet



Busard St martin mâle © Bernard Broucke



Outarde canepetière mâle © Bernard Broucke



Édicnème criard © Thomas de Cornulier



Septembre 2011

NATURA 2000

Plaine de Oiron-Thénezay



2

Document d'objectifs

Natura 2000

FR5412014

Annexes techniques

Rédaction

Jean-François Berthomé
Chargé de mission coordonnateur

Contribution de Thierry Dubois (LPO Vienne)



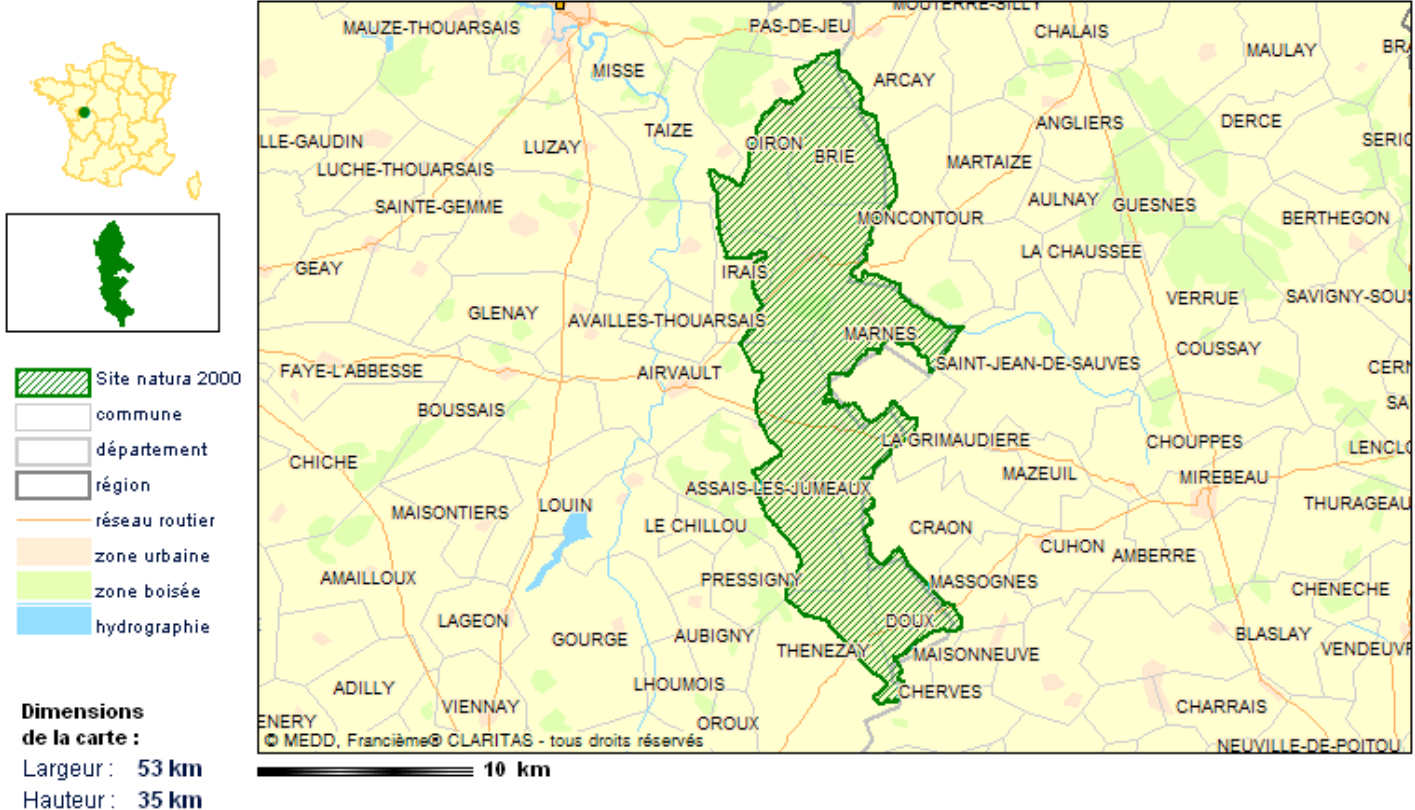
SOMMAIRE

FICHE D'IDENTITÉ DU SITE PLAINE D'OIRON-THÉNEZAY	4
INVENTAIRE BIOLOGIQUE	10
INVENTAIRE AGRICOLE	45
INVENTAIRE SOCIOÉCONOMIQUE (HORS AGRICULTURE)	55
DIAGNOSTIC	81

 Les inventaires biologique et socioéconomique constituant le contenu de ce document ont été réalisés en 2004 avec quelques réactualisations en 2010.

Fiche d'identité du site Plaine d'Oiron-Thénezay

PLAINE D'OIRON-THENEZAY



Nom officiel ; Désignation au titre de la Directive « Oiseaux » 2009/14/CE (ex 79/409/CEE) ; numéro officiel du site Natura 2000 :

Site Natura 2000 de la PLAINE D'OIRON-THÉNEZAY (Zone de Protection Spéciale) ; le 26/8/2003 ; FR5412014

Aire biogéographique :

Atlantique

Localisation du site Natura 2000 :

Poitou-Charentes, Deux-Sèvres

Communes concernées :

Brie, Doux, Marnes, Saint-Jouin-de-Marnes, Airvault, Assais-les-Jumeaux, Irais, Oiron, Thénezay

Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Oiseaux » 2009/14/CE (ex 79/409/CEE) :

15 580 ha

Préfet coordinateur :

Préfet de la Vienne, par courrier du MEDD du 15/09/03

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du Docob :

Secrétaire général de la préfecture de la Vienne

Structure porteuse :

DREAL Poitou-Charentes — 15 rue Arthur Ranc — B.P. 60539 — 86020 POITIERS CEDEX

Opérateur :

GRUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES — 7 rue Crémeau — 79000 NIORT

Prestataires techniques :

ADASEA 79 (rattachée depuis à la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres)

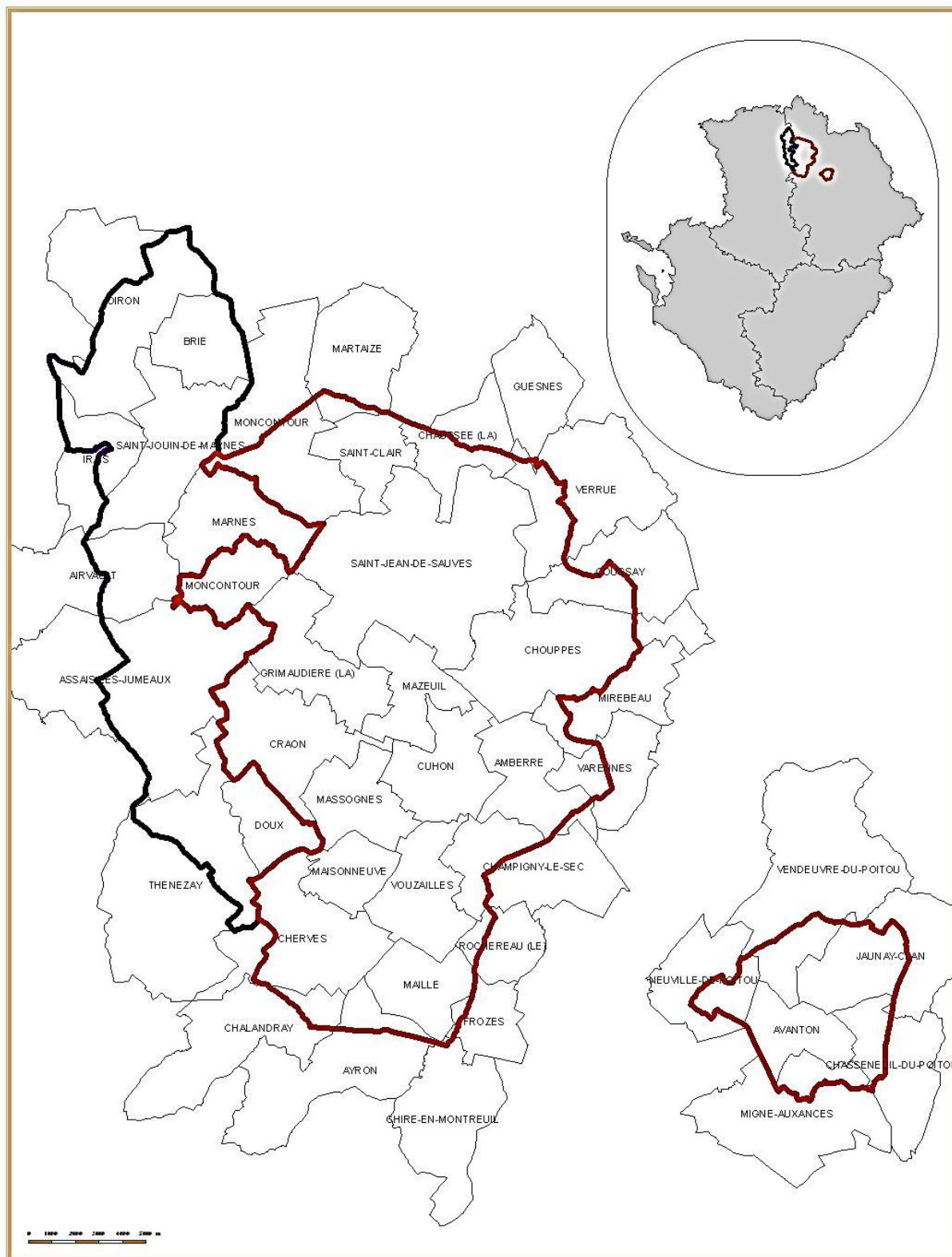
Commissions ou groupes de travail :

Agriculture, Aménagement du territoire et loisirs

Localisation de la Zone de Protection Spéciale – Voir **Carte 1**, page 6

LOCALISATION DE LA ZPS

DOCUMENT D'OBJECTIFS
PLAINE D'OIRON-THÉNEZAY - FR5412014



PLAINE D'OIRON-THÉNEZAY

PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS

©Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres
 Source des données : PRG 2009
 Source du fond de carte : IGN, DIB DU Poitou-Charentes
 Réalisation : Jean-François Barthomé

Tableau 1 : Contexte administratif

1 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux

2 SAGE : Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux

Données administratives	Quantification	Qualification	Origine des données
Région	1	Poitou-Charentes	DREAL
Département	1	Deux-Sèvres	DREAL
Pays	2	Pays de Gâtine – Pays Thouarsais	DREAL
Communautés de communes	4	CdC du Thouarsais, CdC pour le Développement de l'Airvaudais, CdC du Val de Thouet, CdC du Pays thénezéen	DREAL
Communes	9	Airvault, Assais-les-Jumeaux, Brie, Doux, Irais, marnes, Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes, Thénezay	INSEE
Habitants	Environ 7780 habitants en 2007	Environ 3150 habitants sur la ZPS	INSEE
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes	-	-	MNHN
ZNIEFF	7 ZNIEFF de type I 4 ZNIEFF de type II	Type I : Vallée de la Sente aux chiens, Vallée Rouget, Carrière de la Vallée aux chiens, Vallée Carreau, La Motte de Puy Taillé, Vallée Bourdigal, Vallée de l'Arche Type II : Plaines cultivées de : Saint-Jouin de Marnes et d'Assais-les-Jumeaux, d'Oiron-Saint-Jouin-de-Marnes, de Borcq-sur-Airvault, d'Assais-les-Jumeaux, de Craon	MNHN
ZICO	1	Plaine de Saint-Jouin-de-Marnes et d'Assais-les-Jumeaux	MNHN
SDAGE1	1	SDAGE 2010-2015 Adour Garonne et du Bassin Loire-Bretagne	Agence de l'eau Loire-Bretagne
SAGE2	1	Phase d'émergence du SAGE du Thouet	Agence de l'eau Loire-Bretagne
Périmètres de protection de captages pour l'adduction d'eau potable	2	SIAEP Sources de Seneuil SIADÉ (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Thouars)	

Tableau 2 : Données abiotiques - tableau des milieux physiques

Objet	Quantification	Qualification	Origine des données
Climat	Tempéré à influence océanique	Précipitations en cumul annuel : entre 550 mm et 650 mm. Il s'agit d'un des secteurs les plus secs de la région. La moyenne des températures s'élève à 11,4°.	Météo France
Géologie	2 Grands ensembles	Roches sédimentaires du Jurassique et Crétacé recouvrant sur une épaisseur progressive le socle granitique.	BRGM
Pédologie	Terres de groies.	Du type rendzine, ces terrains sont composés d'argiles riches en oxyde de fer qui leur donne leur couleur ocre. Sols argilo-calcaires, à pH élevé (>à 7) mais faibles réserves hydriques.	BRGM
Hydrographie	1	La Dive	IGN
Topographie		Vaste plateau peu ondulé et doucement incliné vers le nord. Son altitude varie de 40 à 160 m.	

Plaine cultivée principalement développée sur des calcaires à silex du Bathonien et des calcaires argileux fossilifères du Callovien. Des buttes témoins composées d'argiles, de sables et de grès du Cénomaniens, des plissements issus du ressant morphologique, ainsi que des coteaux issus de l'érosion glaciaire et la vallée de la Dive induisent une hétérogénéité des milieux et des pratiques agricoles favorables au cortège d'espèces remarquables.

Cadre réglementaire

Pour constituer le réseau Natura 2000, la démarche française repose sur trois principes : anticiper sur la gestion des sites, affirmer l'approche contractuelle et obtenir l'adhésion des populations locales. L'ordonnance n°2001-321 du 11 avril 2001 transpose en droit français les directives européennes concernant Natura 2000 et donne ainsi une valeur réglementaire aux sites. Elle définit en particulier le document d'objectifs (docob) qui doit être établi pour chaque site. En tenant compte du contexte écologique, économique, social et culturel, ce document cadre précise les objectifs et les actions de conservation avec leurs cahiers des charges et prépare l'évaluation de l'impact des plans et projets. Ces éléments sont complétés par les textes de deux décrets du 8 novembre et du 20 décembre 2001.

Enfin, la loi relative au développement des territoires ruraux (n°2005-157 du 23 février 2005) dans ses articles 140 à 146 instaure en particulier le concept de Charte Natura 2000. Le décret n°2006-922 du 26 juillet 2006 précise que la Charte Natura 2000, élément à part entière du Docob, doit « faire reconnaître » la gestion passée qui a permis le maintien des habitats.

Les ZPS sont désignées sur la base des données scientifiques disponibles concernant leur richesse en oiseaux de l'annexe 1 de la Directive oiseaux. Les oiseaux migrateurs dont la présence est significative et régulière, ainsi que les espèces de la liste rouge nationale, doivent également être pris en compte (listes établies par le Mnhn).

Création de la Zone de Protection Spéciale

Au cœur des années 90, l'ornithologie française constate une régression massive des populations d'outardes canepetières et de busards cendrés dans les grandes plaines céréalières. Les territoires présentant les plus belles densités étaient déjà proposés à l'inventaire des zones importantes pour la conservation des oiseaux au titre de la directive Oiseaux (79/409) : Plaines de Saint-Jouin et d'Assais-les-Jumeaux (PC11 pour 12 000 ha, en grande partie en Deux-Sèvres), Plaine de Saint-Jean-de-Sauves (PC19 pour 6 500 ha environ), Plaines de Mirebeau et de Neuville (PC16 pour près de 10 000 ha).

En 2000, la préparation des désignations de zones de protection spéciale (ZPS) pour répondre à la directive européenne mène à une révision de périmètre. De part et d'autre de la limite départementale, sont dessinées deux ZPS de 15 580 ha pour les Deux-Sèvres et de 37 430 ha pour la Vienne. Après consultation, la France en a transmis les caractéristiques à la Commission Européenne en 2002. Puis le ministère chargé de l'Environnement a publié l'arrêté du 26 août 2003 au JORF N°222 du 25 septembre 2003 : site Natura 2000 de la plaine d'Oiron-Thénezay (zone de protection spéciale FR5412014).

De 1997 à 2001, des fonds LIFE permettaient au Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et ses partenaires d'initier les mesures de conservation de l'outarde canepetière sur 1800 ha agricoles autour de Irais, Saint-Jouin-de-Marnes et Brie. Meilleure connaissance de la biologie de l'espèce, échanges constructifs entre agriculteurs et protecteurs de la nature, test grandeur nature d'actions de gestion favorables aux oiseaux de plaine, sensibilisation des acteurs de l'administration et du grand public, sont autant de résultats positifs qui ont servi de base à la sauvegarde de l'outarde et des espèces associées. Les résultats en étaient rapidement décuplés par la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (contrats territoriaux d'exploitation, contrats d'agriculture durable puis mesures agro-environnementales territorialisées) toujours animées par le groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, opérateur local chargé de l'élaboration en Deux-Sèvres

En 2002, l'État lance un appel d'offre pour élaborer conjointement les docobs de ces deux ZPS. La proposition de la LPO Vienne conjointe avec le GODS, en partenariat respectivement avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne et l'ADASEA des Deux-Sèvres, est retenue.

Les coordonnateurs de la LPO Vienne et du GODS, Thierry Dubois et Jean-François Berthomé, ont ainsi animé pour la part qui leur incombait les comités de pilotage et les ateliers de travail thématiques. Pour les approches techniques, ils se sont entourés des compétences de la DREAL et de la DDT, ainsi que de celles du CNRS de Chizé et de la LPO France. En intégrant les contributions individuelles et celles des ateliers de travail, ils ont rédigé les synthèses ornithologiques et socio-économiques, le diagnostic, ainsi que la stratégie de conservation afin de constituer le docob de chacune des deux ZPS.

NATURA 2000

Plaine de Oiron-Thénezay



Document d'objectifs Natura 2000 FR5412014

Inventaire biologique

Rédaction

Alain Armouet

2004



Sommaire

1 - INTRODUCTION.....	13
1-1 Objectifs	13
1-2 Contexte général : Menaces sur l'avifaune de plaine.	13
1-3 Méthodologie d'inventaire	15
2 - SYNTHÈSE DES DONNÉES ORNITHOLOGIQUES (1994-2002) SUR LA ZPS.....	18
3 - PRIORITE DES ENJEUX SUR LA ZPS	20
3-1 Espèces de priorité principale :.....	20
L'Outarde canepetière :.....	20
Le Busard cendré :.....	21
L'Œdicnème criard :.....	22
Le Busard Saint-Martin :.....	23
3-2 Espèces de priorité secondaire :	24
Le Bruant ortolan :.....	24
Le Pluvier doré :.....	24
Le Pipit rousseline :.....	24
Le Busard des roseaux :.....	25
3-3 Autres espèces :	26
4- FICHES ESPECES.....	26
Espèces considérées de priorité principale :	27
Espèces considérées de priorité secondaire :	41

Liste des cartes

CARTE 2 : RESTRICTION DE L'AIRE DE RÉPARTITION DE L'OUTARDE CANEPETIÈRE.....	14
CARTE 3 : PROTOCOLE DIURNE.....	16
CARTE 4 : PROTOCOLE ŒDICNÈME	17
CARTE 5 : RÉTRACTION DE L'AIRE RÉGIONALE DE L'OUTARDE CANEPETIÈRE	20
CARTE 6 : CONTACTS DE BUSARDS CENDRÉS EN 2004 ET 2005 SUR LA ZPS	21
CARTE 7 : CONTACTS NOCTURNES D'ŒDICNÈMES CRIARDS SUR LA ZPS	22
CARTE 8 : CONTACTS DE BUSARDS SAINT-MARTIN EN 2004 ET 2005.....	23
CARTE 9 : PIPIT ROUSSELIN (1991-2005).....	24
CARTE 10 : BUSARD DES ROSEAUX EN 2004 ET 2005	25
CARTE 11 : LOCALISATION DES MÂLES CHANTEURS D'OUTARDE EN 2004	29
CARTE 12 : LOCALISATION DES SITES DE RASSEMBLEMENTS D'OUTARDE CANEPETIÈRE SUR LA ZPS EN 2004	30
CARTE 13 : CONTACTS DE BUSARD CENDRÉ (N=80) EN 2004	33
CARTE 14 : LOCALISATION DES SITES DE RASSEMBLEMENTS D'ŒDICNÈME CRIARD SUR LA ZPS.	37
CARTE 15 : CONTACTS DE BUSARD SAINT-MARTIN SUR LA ZPS EN 2004.....	40

Liste des figures

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX DES MILIEUX CULTIVÉS 13

FIGURE 2 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE PERDRIX GRISE 14

FIGURE 3 : PROPORTIONS DE NIDS D'OUTARDE TROUVÉS PAR TYPE DE CULTURE (N=84, 1997-2000)..... 14

FIGURE 4 : L'ORIGINE DU DÉCLIN (OUTARDE CANEPETIÈRE) : UN DÉFICIT DE PRODUCTIVITÉ..... 15

FIGURE 5 : PARCELLAIRE DES EXPLOITATIONS..... 50

FIGURE 6 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SUR LES COMMUNES DE LA ZPS POT 51

FIGURE 7 : RÉPARTITION DES PRODUCTIONS EN 1997 53

FIGURE 8 : RÉPARTITION DES PRODUCTIONS EN 2004 53

FIGURE 9 : LES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES COMMUNES DE LA ZPS 66

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : CONTEXTE ADMINISTRATIF7

TABLEAU 2 : DONNÉES ABIOTIQUES - TABLEAU DES MILIEUX PHYSIQUES.....8

TABLEAU 3 : ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE NATURA 2000 18

TABLEAU 4 : AUTRES ESPÈCES REMARQUABLES DU SITE NATURA 2000 19

TABLEAU 5 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÂLES D'OUTARDE SUR LA ZPS PLAINE D'OIRON-THÉNEZAY..... 28

TABLEAU 6 : SAU MOYENNE DES EXPLOITATIONS DES 9 COMMUNES DE LA ZPS POT 47

TABLEAU 7 : SAU DES COMMUNES DE LA ZPS PLAINE D'OIRON-THÉNEZAY 47

TABLEAU 8 : SAU DES COMMUNES DE LA ZPS PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS..... 48

TABLEAU 9 : OCCUPATION DE LA SURFACE PAR LES PRAIRIES ET LES TERRES LABOURABLES ET LES VIGNES 49

TABLEAU 10 : NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR COMMUNE DE LA ZPS POT 50

TABLEAU 11 : ÂGE DES EXPLOITANTS DES COMMUNES DE LA ZPS POT 51

TABLEAU 12 : PRODUCTIONS PRINCIPALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES COMMUNES DE LA ZPS POT 52

TABLEAU 13 : PRODUCTIONS SECONDAIRES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES COMMUNES DE LA ZPS POT 52

TABLEAU 14 : POPULATION COMMUNALE (HORS AIRVAULT)..... 58

TABLEAU 15 : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DE LA ZPS 60

TABLEAU 16 : VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DES COMMUNES DE LA ZPS 62

TABLEAU 17 : SECTEURS ÉCONOMIQUES : ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOIS..... 66

TABLEAU 18 : CARRIÈRES D'INTÉRÊT ORNITHOLOGIQUE..... 74

TABLEAU 19 : NOMBRE DE CHASSEURS SUR LES COMMUNES DE LA ZPS 76

TABLEAU 20 : JACHÈRES ENVIRONNEMENT FAUNE SAUVAGE 78

TABLEAU 21 : FACTEURS DÉFAVORISANTS POSSIBLES POUR LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE 88

TABLEAU 22 : SYNTHÈSE DES INTERACTIONS ENTRE ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET PATRIMOINE BIOLOGIQUE 89

1 - INTRODUCTION

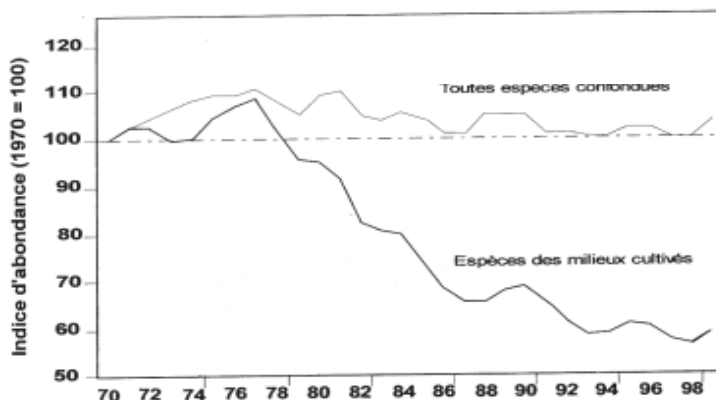
1-1 Objectifs.

L'inventaire biologique est une base essentielle à l'élaboration du diagnostic qui aura pour objet de dégager les actions à mettre en œuvre sur la ZPS. Il a deux objectifs principaux : premièrement, il doit donner l'image la plus précise possible de la situation des espèces présentes sur la ZPS (effectifs, distribution et leur tendance d'évolution), deuxièmement, il doit permettre d'évaluer par comparaison l'efficacité des actions. Ce second objectif s'accompagne de deux contraintes principales : 1- il doit reposer sur des méthodes standardisées et donc renouvelables, 2- être réalisable dans des conditions techniques et financières réalistes.

1-2 Contexte général : Menaces sur l'avifaune de plaine.

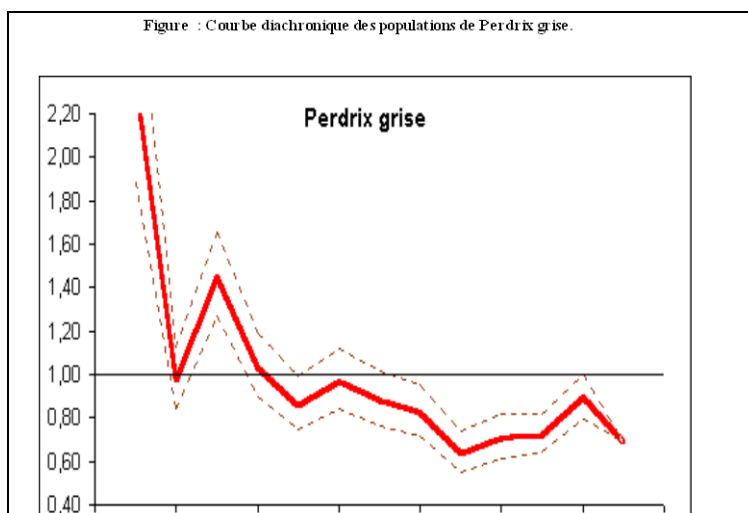
A l'échelle européenne, 60 % des surfaces agricoles sont des milieux cultivés. Bien plus que celui des zones humides ou des forêts, le milieu des plaines céréalières abrite la communauté d'oiseaux la plus menacée en nombre d'espèces et en ampleur de déclin (Figure 1) ; les populations accusant une baisse alarmante, certaines sont menacées d'extinction.

Figure 1 : Évolution des populations d'oiseaux des milieux cultivés



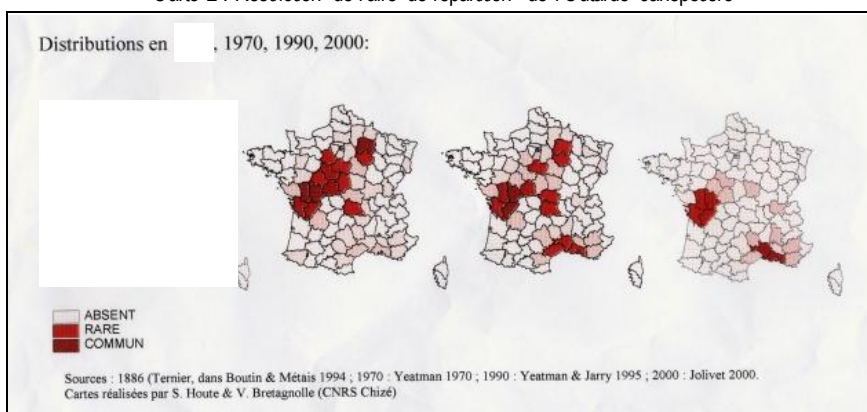
Au plan européen, depuis 50 ans, les populations de Perdrix grises (Figure 2) ou d'Hirondelles de cheminée ont accusé respectivement 90 et 50 % de déclin. Les populations d'autres oiseaux communs comme l'Alouette des champs ou le Bruant proyer connaissent des tendances comparables. Des chiffres similaires (bien que moins précis) sont disponibles pour la France et indiquent exactement les mêmes tendances.

Figure 2 : Évolution de la population de Perdrix grise



Par exemple, pour l'Outarde canepetière ce déclin se matérialise par des restrictions de l'aire de distribution et une diminution du nombre d'individus (Carte 2) :

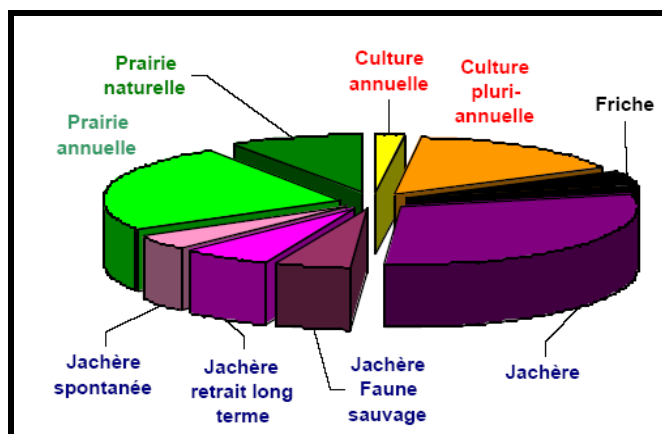
Carte 2 : Restriction de l'aire de répartition de l'Outarde canepetière



Après restriction de son aire de répartition, **90% de la population d'Outarde canepetière migratrice se concentre en Poitou-Charentes**, faisant de celle-ci la 1^{ère} région française à responsabilité patrimoniale pour cette espèce.

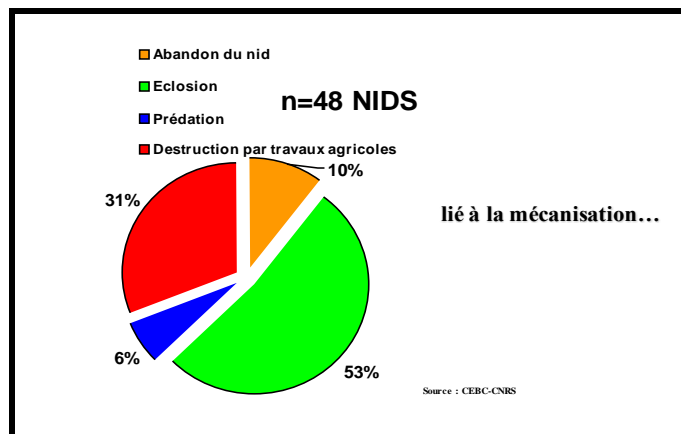
Les Outardes installent préférentiellement leurs nids dans les couverts prairiaux (Figure 3). Or ces milieux abritent la totalité des criquets des plaines. **La réduction des prairies entraîne donc une réduction des disponibilités alimentaires pour les Outardes, mais aussi une réduction de leur milieu de protection.**

Figure 3 : Proportions de nids d'Outarde trouvés par type de culture (n=84, 1997-2000)



Par ailleurs, la mécanisation croissante des travaux de fauche entraîne, pour 50% des cas, la destruction des nids avant l'éclosion ou l'envol des poussins (Figure 4).

Figure 4 : L'origine du déclin (Outarde canepetière) : un déficit de productivité



1-3 Méthodologie d'inventaire

Espèces prises en compte

La Zone de Protection Spéciale de la Plaine de Oiron-Thénezay a été désignée pour 4 espèces d'oiseaux menacées à l'échelle européenne : l'Outarde canepetière, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin et l'Œdicnème criard.

Elle abrite également, dans des proportions d'effectifs plus faibles, 14 autres espèces d'oiseaux menacées à l'échelle européenne (10 y sont observées régulièrement et 4 autres plus occasionnellement). 7 autres espèces à statut précaire à l'échelle régionale s'y reproduisent.

Pour les quatre espèces qui ont valu la désignation du site, le présent inventaire n'utilise que des résultats de travaux appuyés sur des protocoles de suivi qui seront par conséquent reproductibles.

- Un protocole dénommé ici « **Protocole diurne** » (Carte 3) a été conçu en collaboration avec Vincent BRETAGNOLLE (CNRS de Chizé) afin de déterminer la répartition et les évolutions des populations d'Outardes canepetières.

Le recensement sur le terrain concerne en priorité les mâles chanteurs parce qu'ils sont territoriaux en période nuptiale et assez facilement visibles contrairement à leurs femelles dont l'observation est rendue très aléatoire du fait de leur grande discrétion en période de nidification.

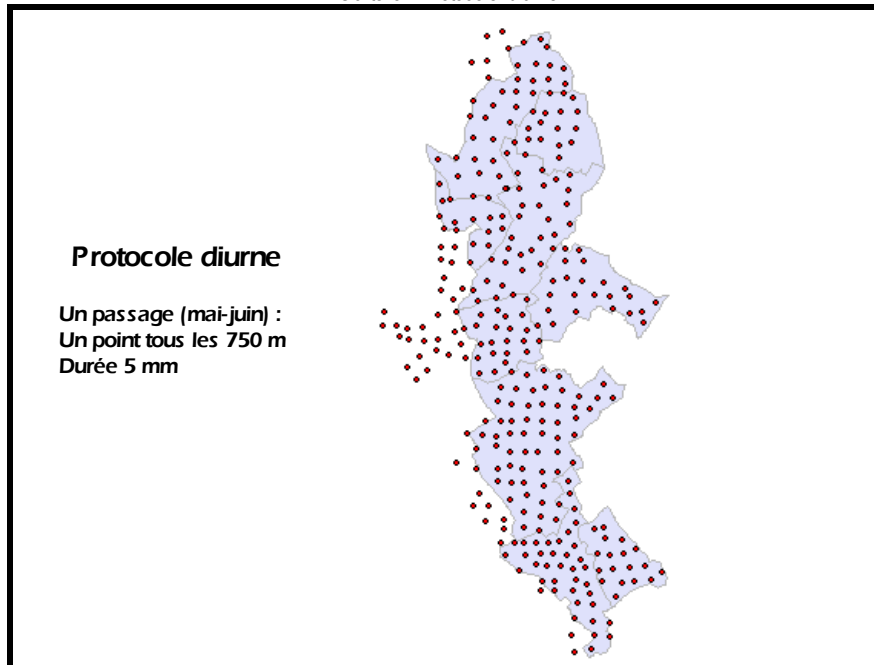
- le comptage est réalisé par point d'écoute et d'observation de 5 minutes répartis selon un carroyage théorique de 750 m. Les points réels sont positionnés sur des fonds de carte IGN au 1/25 000e au plus près du point théorique généralement sur le bord des routes et des chemins. Les zones non favorables à l'espèce telles que bois, bocages à mailles serrées, village... sont exclus.

- un seul passage par point est effectué dans la saison, entre le 1er mai et le 30 juin, en matinée (une heure après le lever du soleil jusqu'à 10h) ou en soirée (à partir de 17h jusqu'au coucher du soleil) uniquement par temps favorable (pas de vent, pas de pluie).

À l'issue de chaque relevé par point, les données sont consignées sur la fiche type d'enquête et la localisation des mâles est notée précisément sur une carte au 1/25 000e :

Dans les Deux-Sèvres, l'application de ce protocole a été utilisé pour comptabiliser dans le même temps les espèces suivantes ; Le Milan noir, le Busard des roseaux, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, la Caille des blés, la Perdrix grise, Œdicnème criard, la Huppe fasciée, le Cochevis huppé la Bergeronnette printanière, le Bruant ortolan, le Bruant proyer, ainsi que la présence absence des espèces suivantes : Alouette des champs, Fauvette grisette, l'Hypolaïs polyglotte, le Traquet pâtre.

Carte 3 : Protocole diurne



Un **second protocole dénommé « Protocole nocturne »** établi par le CEBC (Vincent BRETAGNOLLE & al, in CICONIA Vol.25-Fascicule 2-2001. LPO Alsace-Lorraine) a été utilisé avec pour objectif principal de dénombrer et de localiser les mâles chanteurs de Chouette Chevêche et de Hibou Petit Duc.

La méthode de recensement est celle des points d'écoute avec utilisation de la repasse. La repasse consiste à émettre à l'aide d'un lecteur audio les chants des mâles des espèces d'oiseaux territoriaux afin de provoquer une réponse de leur part de manière à faciliter leurs contacts au cours du temps consacré à chaque point d'écoute.

Le temps d'écoute total sur les points est de 5 minutes chronométrées décomposées en 2 mn d'écoute, 1 minute de repasse, 3 minute d'écoute avec interruption de la repasse en cas de contact.

Du fait de la disparition de leurs habitats originels et de la quasi absence de cavités naturelles, la présence de la Chouette chevêche et du Petit-Duc en plaine céréalière se calque sur celle de l'homme. Les points d'écoute ont donc été placés dans les villes et les villages et aux abords des fermes et non sur l'ensemble du territoire concerné. Afin d'éviter un nombre trop élevé de doublons, les points d'écoute ont été placés à un intervalle d'au moins 500 mètres.

Le temps de prospection a été limité aux 2 ou trois heures qui suivent le coucher du soleil (maximum minuit, 1 heure en horaire d'été). En effet au-delà de cette heure, un grand nombre d'oiseaux cessent de chanter pour se consacrer plus intensément aux activités de chasse.

Les points ont été visités une première fois entre le 15 mars et le 15 avril et une seconde fois entre le 15 mai et le 15 juin de préférence par lune éclairante et toujours en l'absence de pluie et par vent nul à faible. Tous les contacts obtenus sont reportés sur des fond de carte au 1/25 000e

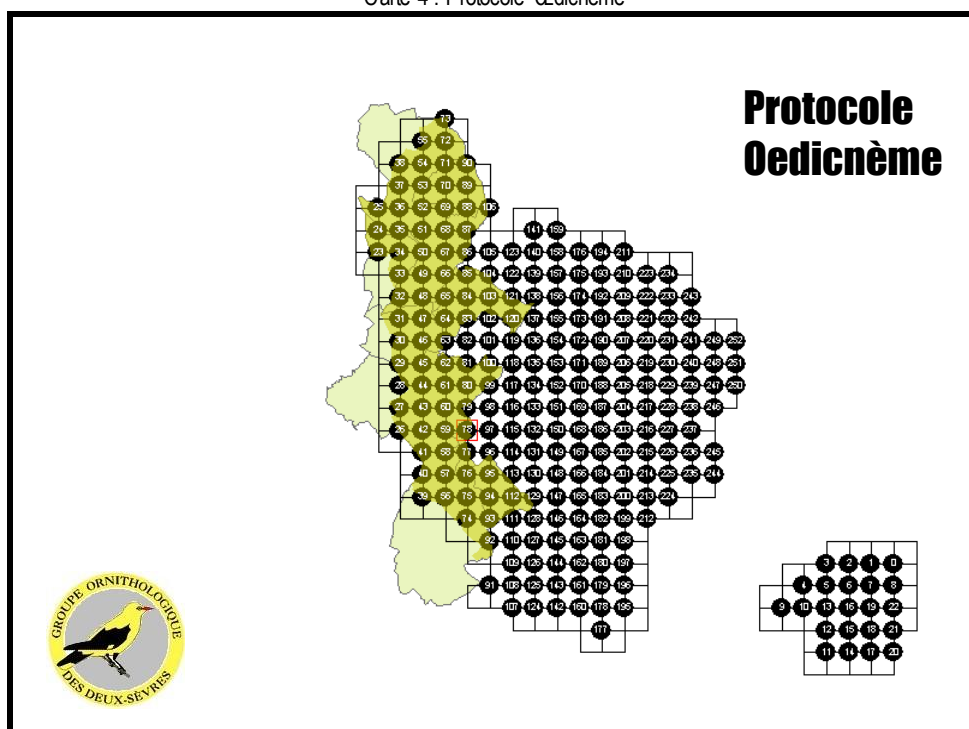
Le **troisième dénommé « Protocole Œdicnème »** (Carte 4, page17) a été établi en collaboration avec les techniciens de la LPO Vienne. Il s'inspire largement de la méthodologie proposée par le CNRS-CEBC dans le cadre d'une enquête nationale de recensement des œdicnèmes criards en France qui a pour objectif d'évaluer l'hétérogénéité de la répartition de l'Œdicnème criard, d'obtenir des indices d'abondance par secteur afin de pouvoir dans l'avenir en évaluer les variations.

Le principe est un échantillonnage systématique de l'ensemble du territoire de la ZPS d'Oiron-Thénezay par la méthode des points d'écoute avec repasse de 3 minutes déclinés comme suit : 1 minute d'écoute avant repasse, 1 minute de repasse, 1 minute d'écoute après repasse selon un carroyage théorique de 3550 m. La cassette de repasse et la durée de l'enregistrement sont standardisées. L'enregistrement de 1 minute a été choisi sur le CD de J.-C. Roché (séquence sans cri d'alarme).

Les points réels sont positionnés sur des fonds de carte IGN au 1/25 000e au plus près du point théorique généralement sur le bord des routes et des chemins. La prospection est réalisée deux fois entre le 1^{er} mai et le 20 juin, du coucher du soleil à 1h00 du matin, et par météo favorable (absence de pluie et/ou de vent fort).

La localisation des contacts est reportée au mieux sur un fond de carte au 1/25000^e à l'aide de flèches ayant pour origine le point d'écoute réel. Sur une fiche est reporté le numéro du point échantillonné, la date, l'heure, le nombre de contacts (c'est-à-dire le nombre d'individus jugés différents (entendus et ou vus) avant et après la diffusion de l'enregistrement, le type de cri (chant du type « courliiii » ou du type « kikivit »). Des indications sur le comportement des oiseaux peuvent être signalées.

Carte 4 : Protocole Oedicnème



Le **quatrième dénommé « Protocole rassemblement »** a pour objectif de préciser la répartition et les effectifs des rassemblements d'outarde canepetière et d'œdicnème criard avant leur départ en migration.

Après la reproduction les deux espèces se rassemblent en petits groupes, allant de quelques individus à plusieurs dizaines voire centaines sur des lieux qui leur assurent la plus grande sécurité possible en vue de constituer les réserves énergétiques qui seront nécessaires à leur migration.

Deux comptages simultanés sont organisés au minimum à l'échelle de la région Poitou-Charentes les premiers dimanches de septembre et d'octobre. Un extrait de carte IGN au 1/25 000^{ème} figure le périmètre des secteurs définis pour le comptage ainsi que les réserves de chasse et les sites des rassemblements connus (outardes et œdicnèmes).

- Les prospections sont faites entre 9h et 17h.
- Les sites de rassemblements observés les années antérieures sont vérifiés. Un rassemblement peut s'être déplacé en fonction de l'assolement agricole. En cas d'absence d'oiseaux sur un site connu, il convient d'emprunter le maximum de routes et de chemins afin de couvrir le maximum de parcelles possible.

Données utilisées

Le protocole diurne a été réalisé à quatre reprises (1999, 2000, 2004 et 2005) sur l'ensemble de la ZPS ainsi que sur quelques communes. Le protocole nocturne à été réalisé sur l'ensemble de la ZPS ainsi que sur la

plupart des communes deux-sévriennes limitrophes de la ZPS situées au nord de Thénézay Le protocole CEdicnème a été réalisé en 2004 sur l'ensemble de la ZPS

Les ornithologues ont l'habitude de relater leurs observations grâce à des fiches, hier papier, aujourd'hui informatisées. La base de données ainsi constituée a été interrogée pour extraire la liste des espèces régulièrement observées appartenant à l'annexe 1 de la Directive oiseaux, ou migratrices, ou classées sur la liste rouge nationale.

2 - SYNTHÈSE DES DONNÉES ORNITHOLOGIQUES (1994-2002) sur la ZPS

18

La désignation de la ZPS « Plaine de Oiron-Thénézay » a été motivée par la présence en effectifs importants d'**espèces** (rapaces, Outarde, limicoles, passereaux) **inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux**. Au total, en effet, pas moins de 18 espèces d'oiseaux, inscrites à cette annexe, ont été contactées et sont présentes sur le site.

Cependant, cette simple liste cache d'importantes disparités de situation. En premier lieu, certaines espèces seulement sont **nicheuses** : l'Outarde canepetière, les trois espèces de Busards, l'Œdicnème, le Milan noir, le Pipit rousseline, la Pie-grièche écorcheur et le Bruant ortolan. Parmi le cortège des **hivernants**, seuls le Vanneau huppé et le Pluvier doré sont notés régulièrement et en grand nombre. Pour les trois passereaux, dont la présence est numériquement anecdotique sur le site, leur rareté au niveau départemental leur confère un statut un peu particulier.

Les autres espèces, comme la Bondrée apivore (notée uniquement en **passage**), le Circaète (en période de reproduction), le Faucon émerillon et le Faucon pèlerin (hivernants et migrateurs réguliers), le Pluvier guignard et le Bécasseau combattant ne peuvent prétendre, de par leurs effectifs ou leur irrégularité au titre d'espèces prioritaires.

Le Tableau 3, ci-dessous, résume cette information. **Les espèces en bleu sont des espèces nicheuses ou d'occurrence régulière ; les espèces en vert sont des espèces dont le statut départemental repose exclusivement sur ce site.**

Tableau 3 : Espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000

Espèces d'intérêt communautaire (Directive Oiseaux Annexe I) présentes sur le site				
Espèces	Nombre	Tendance	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
Outarde canepetière	27 mâles	Déclin	En Danger	Vulnérable
Œdicnème criard	120-150 couples	?	En Déclin	A surv eiller
Busard cendré	30-50 couples	Stable		En déclin
Busard St-Martin	25-40 couples	Augmentation		A surv eiller
Busard des roseaux	5-7 couples	Augmentation		Rare
Milan noir	4-6 couples	Stable		A surv eiller
Martin-pêcheur d'Europe	3-5 couples	Stable		A surv eiller
Pipit rousseline	3-5 couples	Déclin		Rare
Pie-grièche écorcheur	1-3 couples	?		A surv eiller
Bruant ortolan	1-3 couples	?		En danger
Pluvier doré	3000 individus (ind.)	Déclin modéré		
Faucon émerillon	5-10 ind.	Stable		
Faucon pèlerin	1-3 ind.	Stable		
Hibou des marais	Rare		En Danger	En danger
Combattant varié	Irrégulier		En Danger	
Cigogne blanche	Rare			Vulnérable
Circaète Jean-le-Blanc	1-2 couples ?			Vulnérable
Pluvier guignard	rare			

Par ailleurs, la ZPS abrite d'**autres espèces remarquables** (Tableau 4, page19) comme la Chouette chevêche, le Hibou petit-duc, la Bergeronnette printanière. Parmi ces dernières, **les espèces figurées en jaune atteignent des effectifs importants à l'échelle départementale**, alors que la Caille et la Perdrix grise sont mentionnées ici en rose de par leur statut cynégétique particulier, puisque ces deux espèces font, ou ont fait l'objet de lâchers importants.

Tableau 4 : Autres espèces remarquables du site Natura 2000

Autres espèces remarquables			
Espèces	Nombre	Tendance	Liste Rouge Régionale
Faucon hobereau	3-5 couples		Rare
Traquet motteux	5-10 couples	Déclin	Rare
Chouette chevêche	10-12 mâles		Vulnérable
Hibou petit-duc	3-5 mâles		Vulnérable
Alouette des champs			En Déclin
Rougequeue à front blanc			En Déclin
Moineau friquet			En Déclin
Perdrix grise			Indéterminé
Faucon crécerelle			A surveiller
Chouette effraie			A surveiller
Caille des blés			A surveiller
Pic vert			A surveiller
Gobemouche gris			A surveiller
Cochevis huppé		Déclin	A surveiller

Pour finir, dans le souci de dégager des priorités en termes d'enjeux, il est également important de se focaliser sur les effectifs et les tendances. A ce niveau, seules quelques espèces, dont le statut est résumé ci dessous, peuvent être considérées comme prioritaires.

3 - PRIORITE DES ENJEUX SUR LA ZPS

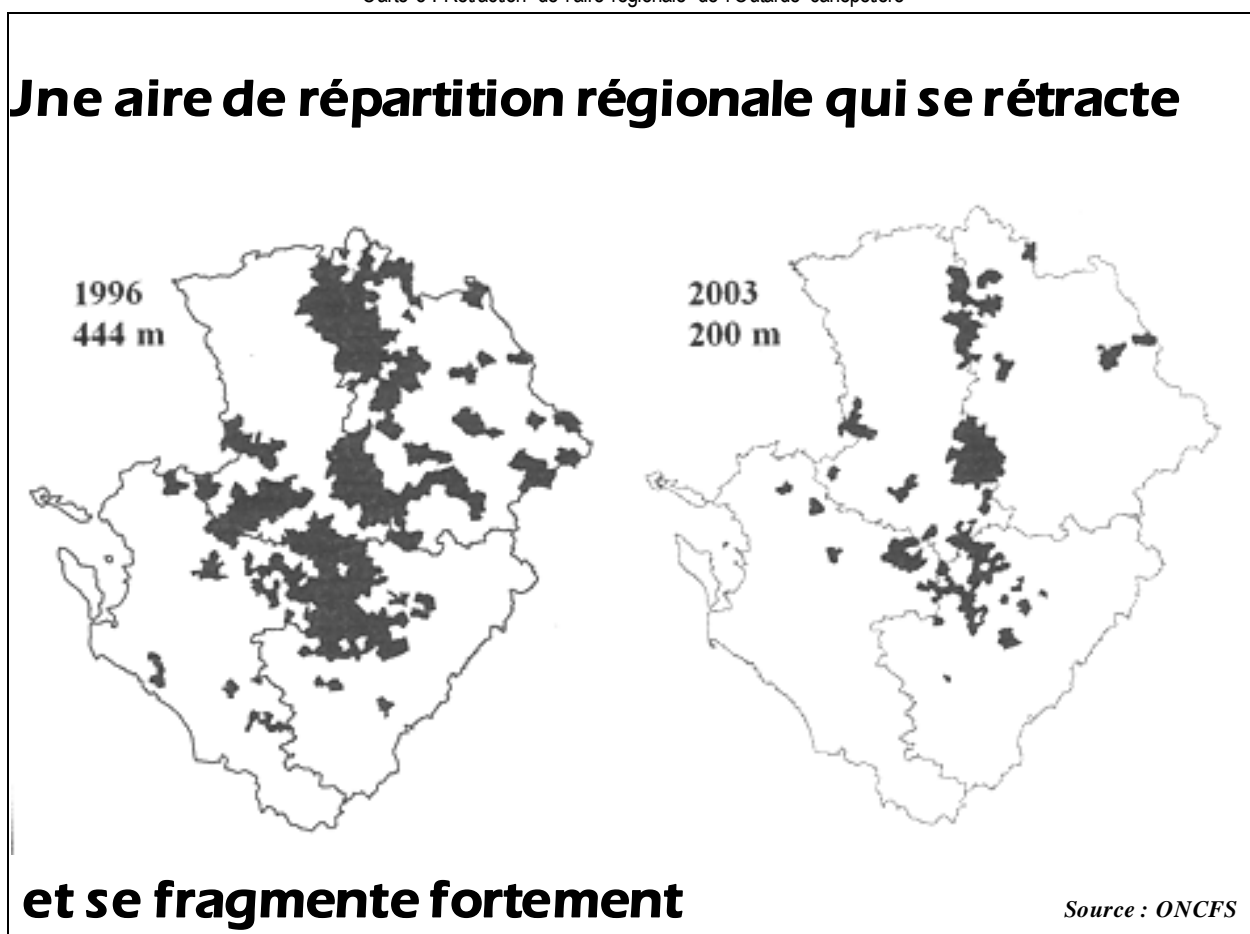
3-1 Espèces de priorité principale :

L'Outarde canepetière :

L'Outarde canepetière est l'espèce prioritaire pour laquelle a été effectuée la désignation du site. La régression de ses effectifs nationaux a été de 80 % en vingt ans s'accompagnant d'une régression importante de sa distribution (Carte 5). Sur la ZPS, Les effectifs ont régressé de 21 % entre 1996 et 2004 (voir fiche Outarde, page 18).

20

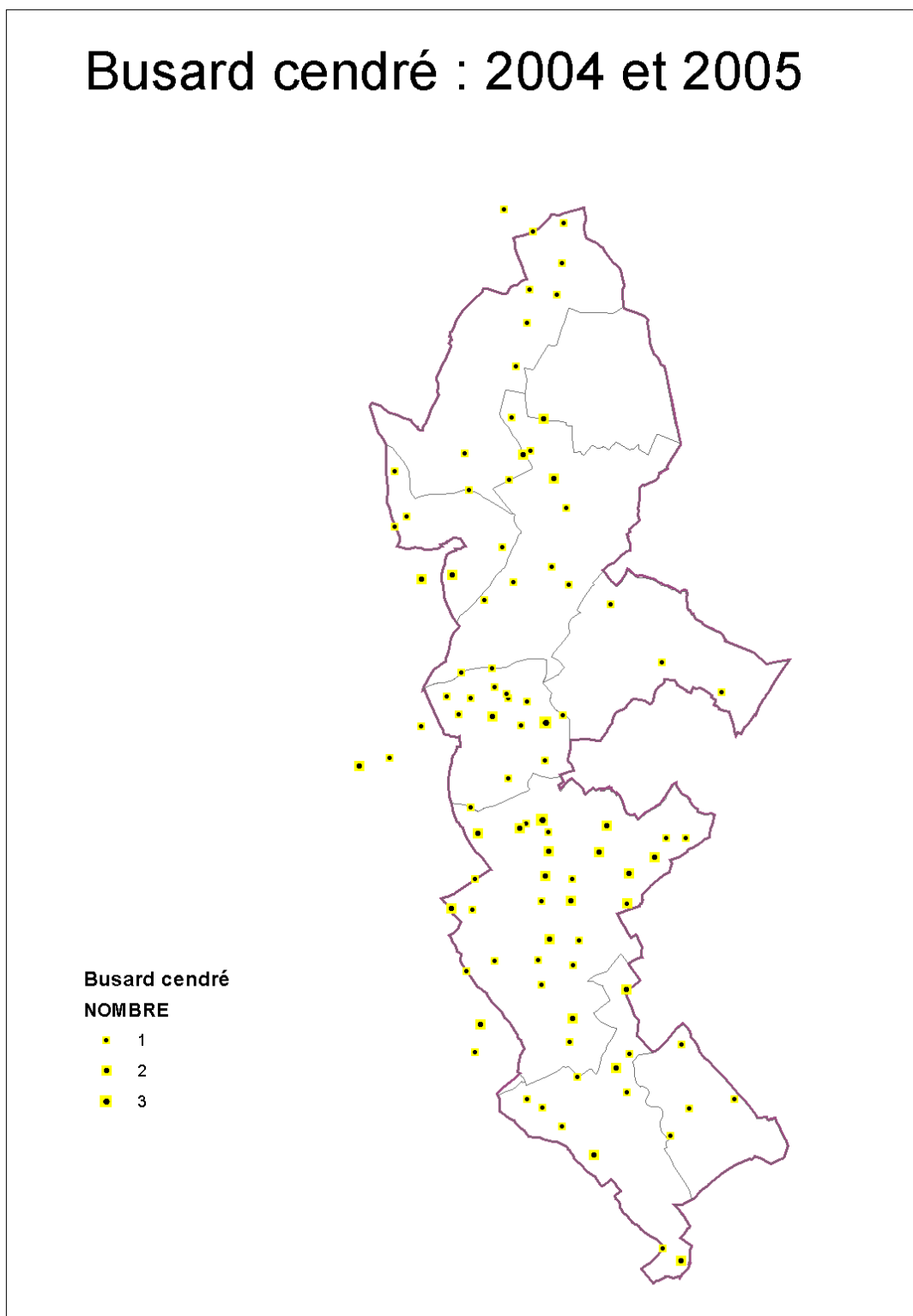
Carte 5 : Rétraction de l'aire régionale de l'Outarde canepetière



Le Busard cendré :

Avec des effectifs nicheurs pouvant atteindre 50 couples sur la ZPS (selon les disponibilités en campagnols), soit environ 1,2% de l'effectif national, cette espèce est clairement un enjeu prioritaire, d'autant que l'aire de distribution du Busard cendré en France est en diminution (Cf. : Rapace nicheurs de France). Par ailleurs la région Poitou-Charentes étant la première région de France pour le Busard cendré, l'espèce est également un enjeu régional prioritaire. Le nombre d'individus contactés lors de l'application du protocole diurne sur la ZPS a été de 80 en 2004 et de 60 en 2005 (**Carte 6**).

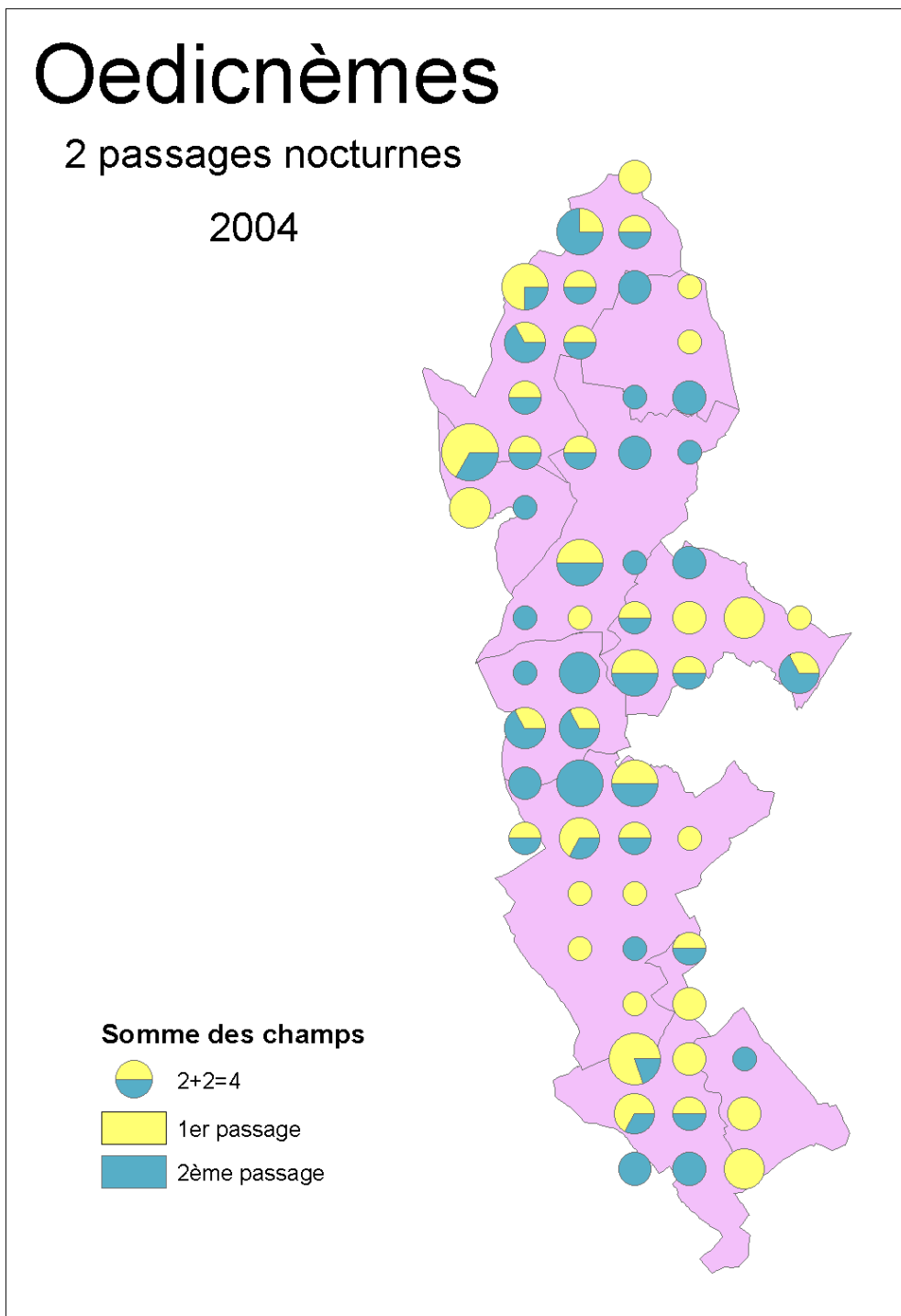
Carte 6 : Contacts de Busards cendrés en 2004 et 2005 sur la ZPS



L'Œdicnème criard :

Les effectifs nicheurs d'Œdicnèmes sont difficiles à évaluer précisément. On constate qu'il existe des disparités selon les secteurs sur la ZPS. Sur un secteur échantillon, de 2500 hectares, 30 couples ont été détectés au printemps 2004. Sur un autre secteur de 2000 hectares, 12 couples ont été détectés au printemps 2005. Soit respectivement 1,2 et 0,6 couples pour 100 hectares. En l'état actuel des connaissances, il s'agit de densités parmi les plus élevées répertoriées en France sur un secteur aussi vaste. Compte tenu de l'enjeu prioritaire que représente la région Poitou-Charentes pour cette espèce au niveau national, cette espèce est donc également qualifiée de prioritaire sur le site. 101 individus ont été contactés lors de l'application du protocole Œdicnème en 2004 (Carte 7).

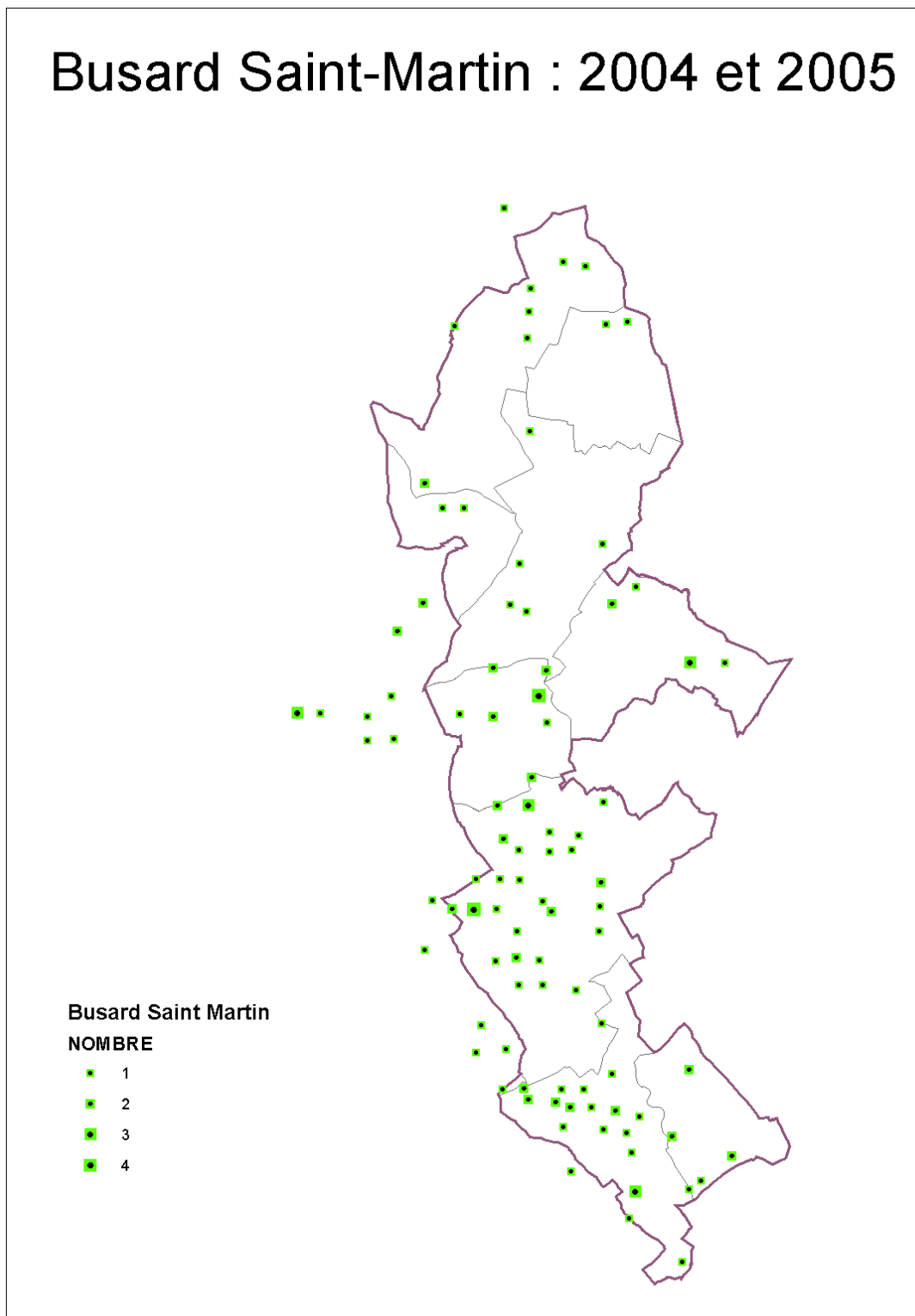
Carte 7 : Contacts nocturnes d'Œdicnèmes criards sur la ZPS



Le Busard Saint-Martin :

Avec un effectif reproducteur qui peut atteindre 40 couples (**Carte 8**) pour une espèce menacée à l'échelle européenne et dont la France accueille 55% des effectifs, cette espèce doit être qualifiée de priorité principale.

Carte 8 : Contacts de Busards Saint-Martin en 2004 et 2005



3-2 Espèces de priorité secondaire :

Le Bruant ortolan :

Unique site de reproduction actuel à l'échelle du département, cette espèce menacée en Europe et en France doit figurer pour ces raisons sur cette liste. Car, même si elle est présente en effectif anecdotique sur le site, ces oiseaux ne peuvent être détachés des populations voisines de la Vienne.

Le Pluvier doré :

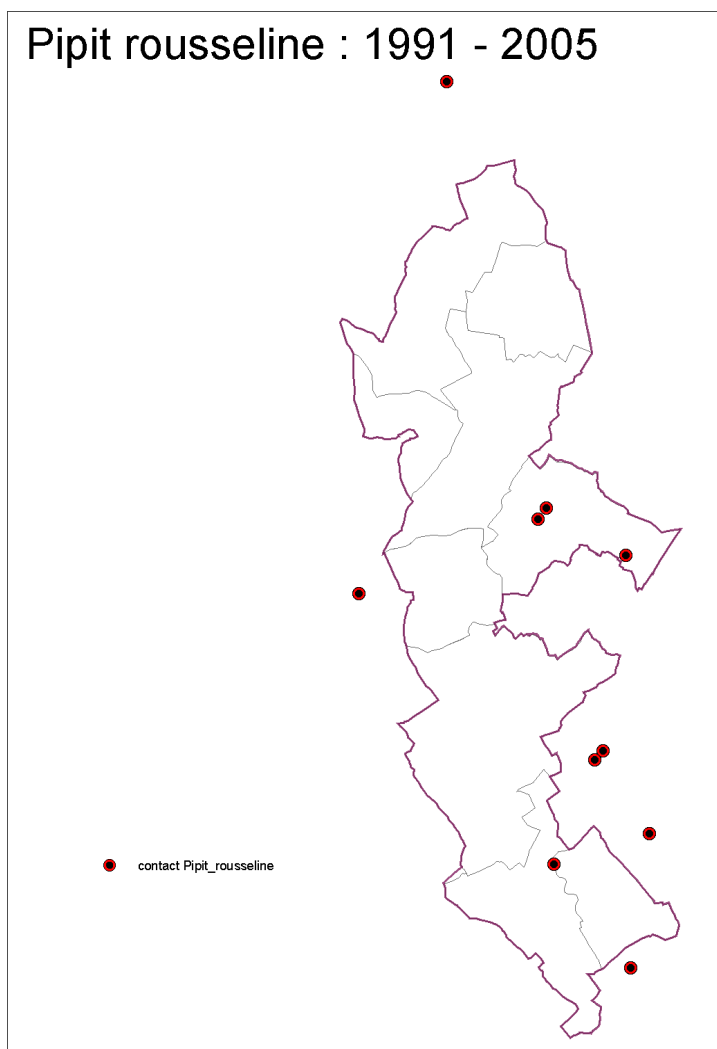
Le site peut accueillir notamment lors des passages migratoires plusieurs centaines à plusieurs milliers d'oiseaux. Mais en l'absence de mode de récolte des données (points d'observations prédéfinis, absence de données nocturnes), il semble pertinent de ne pas cibler de zones particulières pour des actions spécifiques sur l'hivernage et les zones de stationnements migratoires. Dans les plaines céréalières du Poitou-Charentes, les pluviers semblent toutefois particulièrement rechercher, le jour, les prairies (au sens large) [source enquête pluviers Poitou-Charentes Nature].

Le Pipit rousseline :

Les quelques couples présents sur la ZPS sont en limite d'aire de répartition et occupent principalement les carrières.

Carte 9).

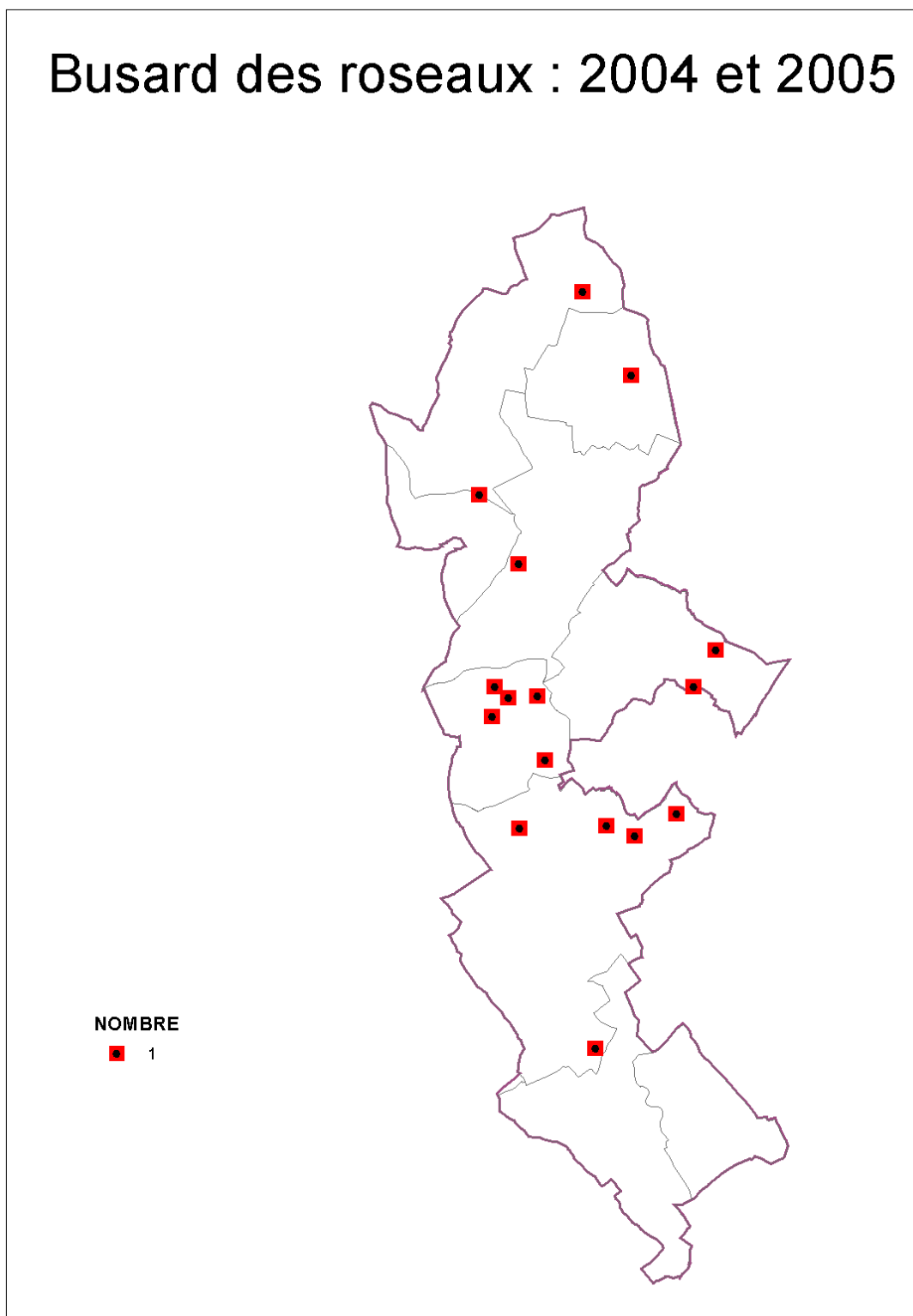
Carte 9 : Pipit rousseline (1991-2005)



Le Busard des roseaux :

Avec moins de 3000 couples, cette espèce est en France la moins nombreuse des 3 espèces de Busards. Elle se trouve sur la ZPS (Carte 10) en limite de répartition.

Carte 10 : Busard des roseaux en 2004 et 2005



3-3 Autres espèces :

Le Milan noir : 3 à 5 couples en période de reproduction.

Le Faucon émerillon : migrateur et hivernant régulier en petit nombre.

Le Faucon pèlerin : migrateur et hivernant régulier en petit nombre parfois jusqu'à trois simultanément.

La Bondrée apivore : Migratrice irrégulière et quelques observations en période de reproduction.

Le Circaète Jean-le-Blanc : Quelques observations en période de reproduction. Le territoire de chasse de cette espèce peut être très grand.

Le Pluvier guignard : Migrateur rare mais peu recherché.

Le Bécasseau combattant : Migrateur régulier des printemps pluvieux.

4- FICHES ESPECES

Espèces considérées de priorité principale :

L'Outarde canepetière (*Tetrax t. tetrax*)

Le Busard cendré (*Circus pygargus*)

L'Œdicnème criard (*Burhinus o. oedicnemus*)

Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)

Ces quatre fiches sont issues de l'inventaire biologique du Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale FR 5412 007 « Plaine de Niort Sud-Est ». Cet inventaire a été réalisé par M. Vincent Bretagnolle, chercheur au Centre d'Études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS).

Espèces considérées de priorité secondaire :

Le Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)

Cette fiche contient des informations et des données issues d'une étude du GODS (Lirou XXIII, 2004, p. 14-21) suite aux enquêtes régionales 2001-2002 et 2003-2004 et départementale 2002-2003.

Espèces considérées de priorité principale :

L'Outarde canepetière (*Tetrax t. tetrax*) : code Natura 2000 : A128

Cette fiche est issue de l'inventaire biologique du Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale FR 5412 007 « Plaine de Niort Sud-Est ». Cet inventaire a été réalisé par M. Vincent Bretagnolle, chercheur au Centre d'Études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS).

1 Éléments d'écologie

Description

L'Outarde canepetière (*Tetrax t. tetrax*) est l'unique représentant de la famille des Otididae en France depuis la disparition de la Grande Outarde (*Otis tarda*) au début du XX^{ème} siècle. C'est aussi le plus gros oiseau nicheur des plaines françaises avec un poids allant de 750g à 1 kg pour une envergure de 80 à 90 cm.

Habitat et sites de nidification

L'habitat originel de l'Outarde est sans doute constitué de milieux steppiques semi-arides mais ces derniers ayant presque totalement disparu en France, elle s'est adaptée aux plaines cultivées sur sols calcaires des régions chaudes et sèches en été. Dans les régions où l'Outarde canepetière est abondante, les plus fortes densités se rencontrent dans les zones agricoles extensives, où sont présentes les jachères non pâturées et les plantations de légumineuses. En France, mâles et femelles sélectionnent fortement les champs de luzerne et les territoires des mâles englobent des cultures diverses et variées, contenant des parcelles de petite taille. Les femelles utilisent les jachères dans une plus large proportion que les mâles et dans l'Ouest de la France, elles nichent préférentiellement dans les prairies, les luzernières et les Ray-grass les plus riches en Invertébrés (Fig. 3).

Les Outardes arrivent sur leurs zones de reproduction fin mars début avril.

Au mois d'août, elles se regroupent en rassemblements postnuptiaux avant les départs en migration qui interviennent en majorité pendant le mois de septembre ou d'octobre. Les zones d'hivernage des populations disséminées en France sont en Espagne hormis la population du Sud-Est (Crau, Languedoc) qui est sédentaire.

Régime alimentaire

Les Outardes se nourrissent de Végétaux et d'Invertébrés et les proportions de ces deux types d'aliments varient en fonction de l'âge, du sexe et de la saison. Pendant la période de reproduction, les adultes se nourrissent de végétaux et d'Insectes alors que les jeunes consomment exclusivement des Insectes (Orthoptères et Coléoptères principalement), des Mollusques (Escargots) et des vers (Lombrics).

En revanche, en dehors de cette période, les Outardes sont essentiellement phytophages (Légumineuses, Crucifères).

Reproduction

En France, les Outardes reviennent sur leurs zones de reproduction au début du mois d'avril. Les femelles sont très discrètes, semblent fidèles à leur site de nidification et n'élèvent qu'une nichée bien qu'elles soient capables d'effectuer une ou deux pontes de remplacement en cas de destruction de la première couvée. Elles établissent leur nid, simple dépression garnie d'herbes, à même le sol dans un champ de céréales (blé, avoine, orge), un ray-grass, une prairie ou une luzerne. Les pontes (2 à 5 œufs) ont lieu entre début mai et août. L'incubation dure 20 à 22 jours. Les femelles assurent seules l'élevage des jeunes qui sont nidifuges. Les jeunes commencent à se nourrir seuls quand ils sont âgés de quelques jours et sont capables de voler vers 25 jours.

Densités et territoires

Très grégaire en dehors de la période de reproduction, les individus des deux sexes vivent dispersés pendant celle-ci. Les mâles sont regroupés en « leks explosés » et défendent des territoires couvrant de 1 à 6 ha. Il n'y a pas de formation de couple. Les densités les plus importantes ont été observées au Portugal

avec 13.8 mâles chanteurs/km². Cependant, en Espagne et en France surtout, elles sont bien inférieures et très variables d'une région à une autre. En France, elles variaient de 0.1 à 1.5 mâles/km² dans les années 80.

Démographie et dynamique des populations

La maturité sexuelle est atteinte à un an pour les femelles et deux ans pour les mâles. Les données disponibles sur la démographie de cette espèce proviennent exclusivement de la ZPS Niort Sud-est : le taux de survie adulte est de 75%.

Statut de conservation et menaces

Le statut des Outardes est préoccupant en Europe. L'Outarde canepetière est classée comme Vulnérable en Europe et l'Espagne et le Portugal accueillent l'essentiel des populations. La France n'abritait plus que 1200 mâles chanteurs selon l'enquête nationale de 1995-6 (Jolivet 1996). Les effectifs de l'Outarde régressent rapidement : la population française était encore estimée à 7200 mâles en 1980 et celle des Deux Sèvres à 1000 mâles en 1981, contre 160 actuellement.

L'Outarde canepetière figure sur la Liste Rouge des espèces menacées. Elle est protégée depuis 1979 (Directive 79/409 relative aux oiseaux sauvages) et plus particulièrement en France par l'Arrêté du 17 avril 1981.

Bibliographie principale

De Juana, E. & Martinez, C. (1996) Distribution and conservation status of Little Bustard *Tetrax tetrax* in the Iberian Peninsula. *Ardeola* 43 : 157-167.

Jiguet, F. (2001) Arthropods in diet of Little bustard *Tetrax tetrax* during the breeding season in western France.

Jiguet, F., Mougeot, F., Arroyo, B. and Bretagnolle, V. (1998) Research and conservation of the endangered Little bustard *Tetrax tetrax* in France. *Ostrich* 69 : 418.

Jolivet, C. (1996) L'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en déclin en France ; Situation en 1995. *Ornithos* 3 : 73-77.

Martinez, C. (1994) Habitat selection by the Little Bustard *Tetrax tetrax* in cultivated areas of Central Spain. *Biol. Cons.* 67 : 125-128.

Moreira, F. (1999) Relationships between vegetation structure and breeding bird densities in fallow cereal steppes in castro Verde, Portugal. *Bird Study* 46:309-318. Moreira, F. and Leitao, D. (1996) A preliminary study of the breeding bird community of fallows of cereal steppes in southern Portugal. *Bird Conserv. Inter.* 6: 255-259.

Rocamora, G. & Yeatman-Berthelot, D. (1999) Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Études Ornithologiques de France/ Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

Salamolard, M. & Moreau, C. (1999) Habitat selection by Little Bustard (*Tetrax tetrax*); *Bird Study* 46: 25-33.

Wolff, A., Dieuleveut, T., Martin, J.L. & Bretagnolle, V. (2002) Landscape context and Little Bustard abundance in a fragmented steppe: implications for reserve management in mosaic landscapes. *Biol. Cons.* 107 : 211-220.

2- Effectifs sur la ZPS :

Sur la ZPS, **le nombre de mâles a diminué de 45%** (-6,45% par an) entre 1996 et 2005 (Tableau 5)

Tableau 5 : Évolution du nombre de mâles d'Outarde sur la ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay

Années	Nombre de mâles
1996	31 (+3)*
2000	21
2004	27
2005	17

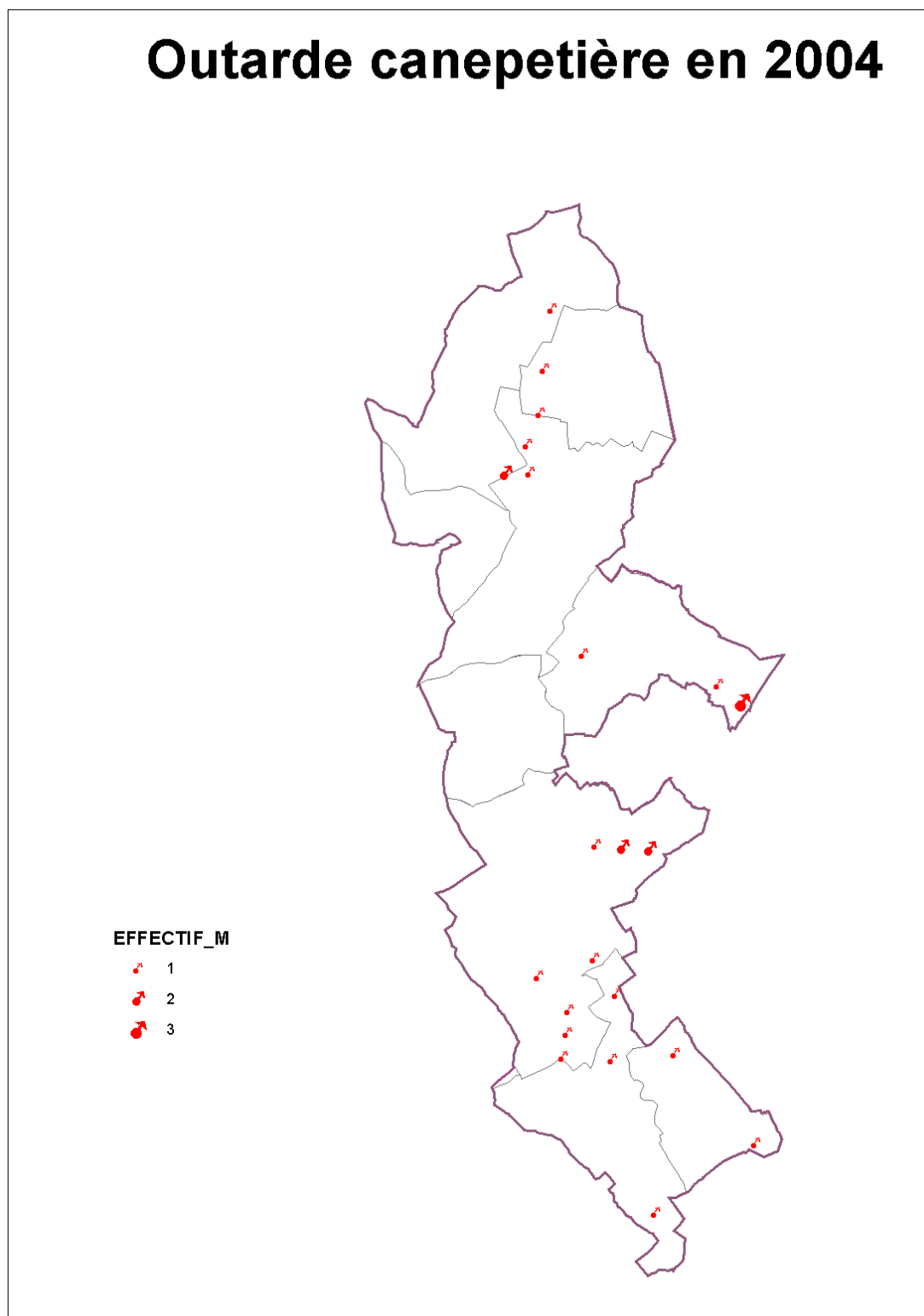
* estimation pour Marnes en 1996 : 3 mâles.

(Données collectées par le GODS)

3- Cartographie de localisation de l'espèce sur la ZPS :

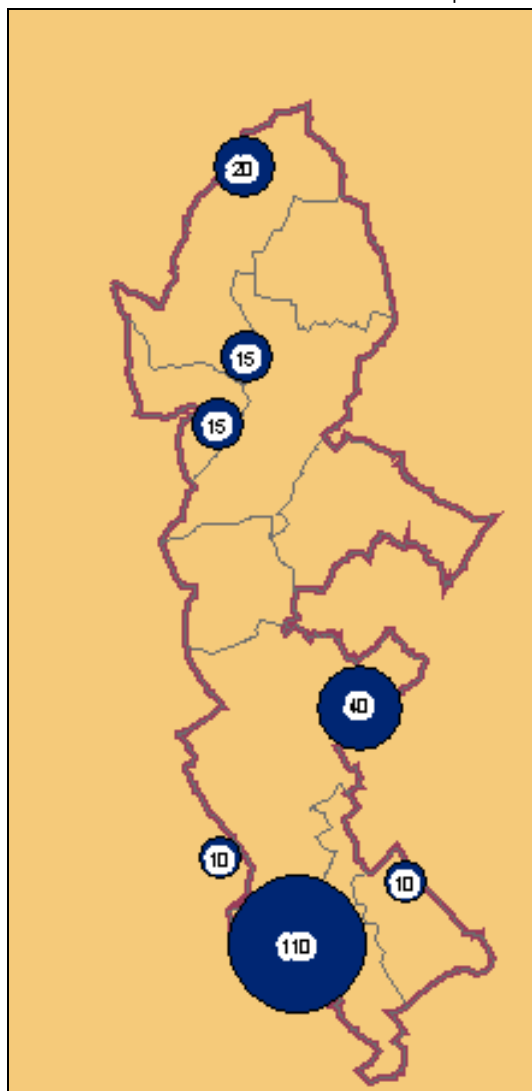
Localisation des mâles chanteurs

Carte 11 : Localisation des mâles chanteurs d'Outarde en 2004



Localisation des sites de rassemblements

Carte 12 : Localisation des sites de rassemblements d'Outarde canepetière sur la ZPS en 2004



Le Busard cendré (*Circus pygargus*) : code NATURA 2000 : A084

Cette fiche est issue de l'inventaire biologique du Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale FR 5412 007 « Plaine de Niort Sud-Est ». Cet inventaire a été réalisé par M. Vincent Bretagnolle, chercheur au Centre d'Études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS).

1 Éléments d'écologie

Description

Le Busard cendré, *Circus pygargus*, est un Rapace de la famille des Accipitridae. C'est la plus petite des trois espèces de busards d'Europe occidentale - les deux autres espèces étant le Busard Saint-Martin, *Circus cyaneus*, et le Busard des roseaux, *Circus aeruginosus* - avec une envergure comprise entre 105 et 120cm (poids des femelles compris entre 319 et 445g contre 227-305g chez les mâles).

31

Habitat et sites de nidification

Ce rapace occupe des habitats ouverts et peu accidentés, comprenant aussi bien des zones non perturbées que des milieux très transformés (marais, friches, prairies, champs de céréales, jeunes plantations de conifères...). Le Busard cendré est une espèce qui niche au sol, principalement dans les plaines céréalières en France. C'est une espèce migratrice, elle ne se rencontre en France que pendant la période de reproduction alors que ses quartiers d'hiver sont situés en Afrique, dans la zone sub-saharienne, et en Inde pour les populations plus orientales. Il quitte les sites de reproduction en août-septembre et y revient en avril-mai.

Régime alimentaire et zones de chasse

Son régime alimentaire est constitué de petits mammifères, essentiellement des campagnols des champs *Microtus arvalis* les années où ceux-ci sont abondants, mais peut aussi comporter des petits passereaux, des lézards et de gros insectes (principalement des Orthoptères). On distingue en France au moins deux grands types de régime alimentaire, fonction de l'abondance des campagnols dont le Busard cendré est volontiers spécialiste. Dans le centre-ouest, cette proie constitue près de 70% de la biomasse ingérée (Salamolard et al. 2000) tandis que dans le nord-est du pays, la biomasse est composée à part égale de rongeurs et de petits passereaux (Alouette des champs et Bergeronnette printanière principalement, Millon et al. 2002).

Reproduction et facteurs environnementaux

Le Busard cendré peut nicher de façon solitaire ou en groupes lâches pouvant comprendre jusqu'à 10 couples. Les mâles sont généralement monogames bien qu'il existe des cas documentés de mâles et de femelles bigames. Le nid construit à même le sol dans de la végétation haute et dense, est une petite plate-forme faite de brindilles et d'herbes. Les pontes ont lieu essentiellement dans le courant du mois de mai et comportent de 1 à 8 œufs, 4 en moyenne. En cas de destruction en début de ponte, une ponte de remplacement peut être déposée. L'incubation, assurée par la femelle, dure 28-29 jours par œuf avec des éclosions échelonnées. Le mâle fournit la quasi-totalité de la nourriture à sa partenaire et à la nichée depuis la ponte jusqu'à la fin de l'élevage. Durant cette période, la femelle assure la surveillance et la défense du nid contre les prédateurs, ne prenant partiellement part aux activités de chasse que lorsque les jeunes sont âgés de 15 à 20 jours. Les poussins s'envolent à l'âge de un mois (28-36 jours) et apprennent progressivement à chasser. L'indépendance vis-à-vis de leurs parents n'intervenant que de 1 à 3 semaines plus tard.

Statut de conservation et menaces

Le Busard cendré est protégé au niveau européen depuis 1979 par la Directive Oiseaux et par les Convention de Berne (conservation des habitats des espèces citées dans la Directive) et de Bonn (protection des espèces migratrices). En France, il est inscrit sur les Listes Rouges et Priorités Nationales.

L'aire de répartition du Busard cendré s'étend du sud-ouest de la Sibérie, du Kazakhstan et de l'Asie centrale jusqu'en Europe occidentale. La population européenne est estimée à environ 35 000 couples, la Russie hébergeant 25 000 couples, l'Espagne 3 000 à 4 500 couples, la France 4500 à 6000 couples, le Portugal 900 à 1200 couples, la Biélorussie 600 à 1100 couples et la Pologne 480 à 530 couples (Tucker & Heath 1994 ; del Hoyo et al. 1994 ; Millon et al. in prep.).

L'espèce est considérée en augmentation en Europe bien que seules la Pologne et l'Estonie aient noté cet accroissement (Tucker & Heath 1994). Ce statut est en majeure partie dû au fait que la Russie a annoncé en

1993 une population estimée à 25 000 couples alors que faute d'observations elle était en 1970 estimée à 1000 couples. Les estimations à l'échelle d'un pays-continent comme la Russie sont à prendre avec précautions en l'absence de protocoles d'échantillonnage d'envergure. En Europe occidentale, l'espèce semble au contraire en déclin.

Les plus grandes densités de Busards cendrés se rencontrent en Poitou-Charentes notamment dans les Deux-Sèvres ...

... et dans les marais de l'Ouest, ainsi que sur les contreforts du Massif Central, mais elle est représentée dans de nombreuses autres régions comme la Lorraine ou la Champagne-Ardenne.

32

Son abondance étant fortement contrainte par les abondances des proies et notamment des campagnols .

L'évaluation d'une tendance demeure difficile et l'espèce est mentionnée « fluctuante » à l'échelle nationale dans la plupart des ouvrages. Cependant, les effectifs du Busard cendré semblent en baisse ou ont un avenir incertain dans de nombreuses régions de France, pour deux raisons liées à l'intensification des pratiques culturales actuelles. La mise en culture des zones humides et autres milieux naturels (landes à ajoncs et à bruyères, friches, etc.) tout d'abord, a poussé le Busard cendré à coloniser les plaines céréalières qui constituent désormais l'essentiel de son habitat en Europe de l'Ouest (Arroyo 1995). **Le semis de variétés de céréales toujours plus précoces expose chaque année une proportion importante des nichées à une destruction par les moissons (20 à 50% selon les années et les régions)**. L'intensification de l'agriculture a également pour conséquences **l'appauvrissement général de l'écosystème de plaine agricole et la réduction des ressources alimentaires engendrée par la disparition des milieux pérennes au profit de cultures à rotation annuelle**. Ceci constitue actuellement le facteur le plus néfaste affectant la dynamique des populations françaises du Busard cendré, phénomène aggravé par **l'empoisonnement des micromammifères** en Europe et des insectes en Afrique.

Prédateur spécialiste du Campagnol des champs, notamment dans les plaines de Poitou-Charentes, qui constituent un noyau au sein de la population française, la densité de couples nicheurs et l'ensemble des paramètres de reproduction (taille et date de ponte, taille des œufs, succès reproducteur) sont profondément affectés par l'abondance des campagnols (Salamolard et al. 2000). La dynamique du Busard cendré est donc directement liée au cycle des populations de campagnol où les pics interviennent tous les trois ans en moyenne.

2-Effectifs sur la ZPS

Le nombre de couples nicheurs de Busard cendré varie de 10 à 50 selon les années.

Bibliographie

Arroyo, B.E. (1995) Breeding ecology and nest dispersion of Montagu's Harrier *Circus pygargus* in Central Spain. Dphil thesis. University of Oxford, UK.

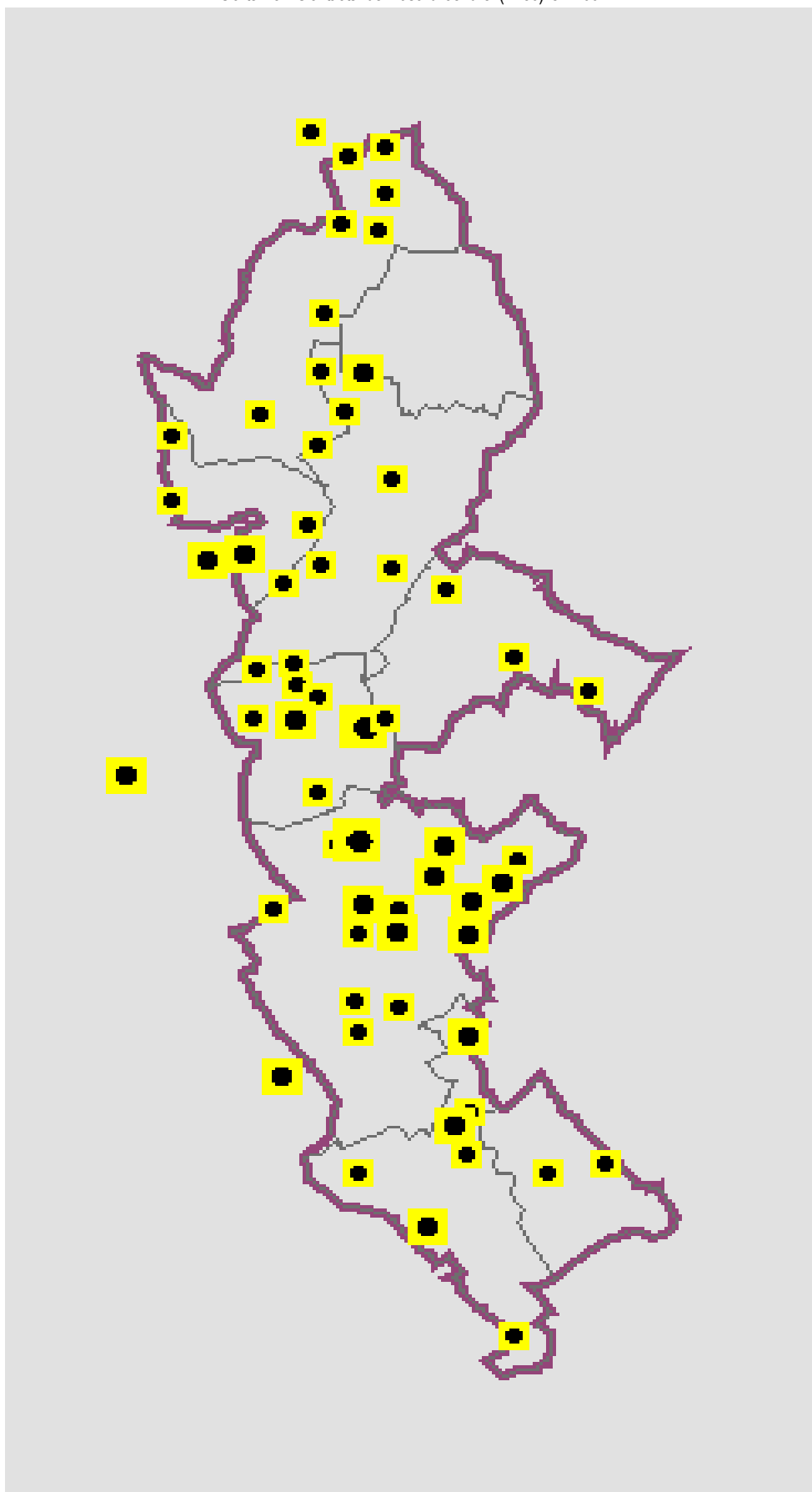
Del Hoyo, J., Elliott, A. & Sargatal, J. (1994) Handbook of the Birds of the World. Vol. 2. Lynx Ed. Barcelona .

Millon, A., Bourrioux, J.L., Riols, C. & Bretagnolle, V. (2002) Comparative breeding biology of Hen Harrier and Montagu's Harrier : an 8-year study in north-eastern France. Ibis 144: 94-105.

Salamolard, M., Butet, A., Leroux, A., Bretagnolle, V. (2000) Response of an avian predator to variations in vole densities at a temperate latitude. Ecology 81: 2428-2441

Tucker, G. M. & Heath, M.F. (1994) Birds in Europe : their conservation status. Birdlife conservation series n°3. BirdLife International. Cambridge, UK.

Carte 13 : Contacts de Busard cendré (n=80) en 2004



Cette fiche est issue de l'inventaire biologique du Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale FR 5412 007 « Plaine de Niort Sud-Est ». Cet inventaire a été réalisé par M. Vincent Bretagnolle, chercheur au Centre d'Études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS).

1 Éléments d'écologie

Description

L'Œdicnème criard (*Burhinus o. oedicnemus*) est le seul représentant de la famille des Burhinidae en France. Ce limicole aux mœurs crépusculaires et nocturnes est un oiseau de taille moyenne (envergure 40-44cm, poids 338-535g) essentiellement terrestre. Son comportement farouche et son plumage cryptique lui permettent de passer inaperçu. Mâles et femelles diffèrent très peu en taille et en coloration (Green & Bowden 1986)

34

Habitat et sites de nidification

L'Œdicnème, d'origine turkmène et méditerranéenne, est caractéristique des milieux steppiques en zone semi-aride et des prairies sèches semi-naturelles de basse altitude (Géroudet 1982). En France, ses habitats naturels sont les berges des cours d'eau, les dunes et les steppes, secondairement les pâtures à moutons, habitats en régression qui ont conduit cet oiseau à s'adapter à des cultures variées (céréales de printemps, maïs, tournesol, cultures maraîchères, vignes, vergers) et à d'autres milieux créés par l'Homme comme les carrières d'extraction, les terrains de golf et les aérodromes (Cramp & Simmons 1982; Malvaud 1996). Il affectionne les végétations basses laissant apparaître des zones de terre nue sur des sols bien drainés dans les régions de basse altitude et ne se rencontre généralement pas au dessus de 300m d'altitude car il a besoin de chaleur mais surtout de sécheresse (Malvaud 1996). Cependant, il est présent dans le Bassin Parisien calcaire et dans les Causses calcaires à 1000 m d'altitude.

Seule espèce de la famille à se reproduire en zone tempérée, l'Œdicnème criard est partiellement migrateur afin d'échapper aux hivers rigoureux. Les populations se reproduisant au nord de l'aire de répartition de l'espèce, Europe et Asie centrale, sont migratrices. Elles traversent la Méditerranée et vont en Afrique, quoique certains oiseaux puissent hiverner dans la zone de reproduction des populations vivant au sud de l'aire de répartition. En ce qui concerne les populations françaises, elles hivernent normalement en Espagne mais depuis plusieurs années, des individus ou des groupes d'individus sont présents durant l'hiver sur les sites de reproduction (Blanchon & Brugières 1984 ; Cheylan 1975 ; Anonyme 1997; Dalous 1992; Gabory 1998; Olioso 1991; Romain 1996).

Régime alimentaire

L'Œdicnème se nourrit uniquement au sol et consomme principalement des Invertébrés (Insectes, Mollusques, Lombrics) et de façon opportuniste des Batraciens, des oisillons et des œufs, et des micromammifères (Whitherby *et al.* 1940 in Cramp & Simmons 1982 ; Morgan in Cramp & Simmons 1982 ; Géroudet 1982 ; Amat 1986 ; Green & Tyler 1989).

Il est probable que les proportions de chacun des items varient en fonction de la saison, de la pluviométrie et de la composition du sol et du couvert végétal. Ce régime alimentaire très éclectique et opportuniste permet ainsi à l'Œdicnème de ne pas être totalement inféodé à un type de milieu. Les poussins ont apparemment la même alimentation que les parents, certaines observations concernent cependant essentiellement des apports de vers de terre (Morgan *in* Cramp 1983).

Les œdicnèmes s'alimentent souvent près de leur nid mais ils peuvent aussi voler sur des distances allant jusqu'à 2 km pour rejoindre des sites de nourrissage où ils chassent seuls, en couples ou en petits groupes (del Hoyo *et al.* 1996).

Reproduction et facteurs environnementaux

Les migrateurs reviennent sur les zones de reproduction entre fin février et fin mars selon les régions et les conditions climatiques. L'Œdicnème est un oiseau monogame, fidèle à son partenaire tout au long de sa vie, au moins en ce qui concerne une partie des couples reproducteurs (del Hoyo *et al.* 1996). Le nid est une dépression dans le sol où sont disposés des graviers et parfois quelques éléments végétaux. La ponte contient le plus souvent deux œufs (Moyenne 1.9 œufs, n=100: Cramp & Simmons 1982), parfois un et rarement trois, pondus à deux jours d'intervalle.

En France, les pontes ont lieu principalement entre le 10 avril et le 20 mai et les données de reproduction plus tardives concernent des pontes de remplacement ou des deuxièmes pontes (Baudat *et al.* 1994 ; Malvaud 1996 ; Green in Bealey *et al.* 1999).

Il est difficile de dire si les dates de ponte diffèrent selon les régions mais il semblerait qu'il existe une phénologie différente selon le milieu utilisé (Green 1988).

L'incubation dure environ 26 jours et est assurée par les deux parents (del Hoyo *et al.* 1996). On trouve des pontes du début du mois d'avril jusqu'à la fin du mois d'août, les premières pontes pouvant être remplacées en cas de destruction, et une seconde ponte étant parfois observée (Vogel & Vogel 1972 ; Baudat *et al.* 1994 ; Malvaud 1996). Les poussins se rencontrent donc aussi précocement que fin avril et aussi tardivement que fin septembre. Les deux partenaires contribuent à l'élevage des jeunes qui deviennent indépendants à l'âge de 36 à 42 jours (del Hoyo *et al.* 1996). Les familles gagnent alors les rassemblements postnuptiaux qui débutent généralement en juillet et s'étalent jusqu'au mois de novembre (Blanchon & Brugières 1984, Malvaud 1996, Olioso 1991).

Dynamique des populations

L'Œdicnème ne se reproduit généralement qu'au cours de sa deuxième année mais les individus d'un an reviennent sur les sites de nidification et 20% d'entre eux se reproduisent dès leur première année (Green 1988).

En Espagne, dans la région de Doñana, le succès à l'éclosion est de 37.6% car la moitié des nichées est prédatée et 10% détruites par les activités humaines (Solis & de Lope 1996). Le nombre moyen de jeunes à l'envol est très variable selon les années, de 0.07 à 1 jeune/couple. Chez cette espèce, un faible succès reproducteur a généralement pour cause la mortalité des poussins, et il en résulte souvent une augmentation du nombre moyen de tentatives de reproduction (Bealey *et al.* 1999)

Le succès reproducteur moyen pour maintenir les populations doit atteindre 0.61 jeunes par couple et par année (Green *et al.* 1997).

Densités et domaines vitaux

En période de reproduction, les Œdicnèmes défendent un territoire et les distances minimales observées entre deux nids varient de 55 à 75m (Christen 1980, Bernard 1992). Les densités s'étagent de 0.24 couple/km² en Alsace (Nipkow 1988, Sane 1998) à 2.11 couple/km² en Crau (Paul, 1998).

Leur domaine vital, en moyenne 30 ha, est constitué d'un assemblage (fig. 15) de prairies semi-naturelles sèches, de pâturages et de cultures de printemps (Green *et al.* 2000)

Statut de Conservation et menaces

L'Œdicnème criard figure sur la Liste Rouge des espèces menacées. Il est protégé depuis 1979 (Directive 79/409 relative aux oiseaux sauvages) et plus particulièrement en France par l'Arrêté du 17 avril 1981. La France est avec le Portugal, et après la Russie et l'Espagne, l'un des rares pays d'Europe à accueillir encore des effectifs importants de cette espèce (entre 5 000 et 9 000 couples, Malvaud 1993).

La régression des effectifs que l'on observe dans toute l'Europe (Tucker & Heath 1994) est probablement due en partie à la disparition des biotopes naturels qu'il affectionne comme les îles du Rhin et les gravières des fleuves. Ce déclin s'est engagé au siècle dernier et se poursuit de nos jours : l'Œdicnème a disparu d'Allemagne, d'Autriche, des Pays-Bas et est devenu extrêmement rare dans tous les pays d'Europe de l'Est (Cramp & Simmons 1982, Tucker & Heath 1994). La chute des effectifs s'est accélérée dans les années soixante, sans doute avec la modification des pratiques agricoles et le basculement de l'agriculture traditionnelle vers une agriculture intensive. Trois facteurs principaux peuvent expliquer le déclin de l'Œdicnème en milieu agricole :

- Une diminution des sites de nidification potentiels attribuable à la disparition des milieux naturels ou semi-naturels (steppes) et à l'utilisation de cultures ne permettant pas la construction des nids, de par leur structure ou à cause de l'irrigation à laquelle elles sont soumises. Ainsi on assiste à la désertion de l'espèce dans les zones de monoculture de blé, colza, maïs et pois (Nipkow 1988; Malvaud 1996).
- Une diminution des ressources alimentaires causée par la raréfaction des insectes et due à l'utilisation et à la multiplication des utilisations (accélération des rotations de cultures) de pesticides, et à l'augmentation de la taille des parcelles (disparition des lisières riches en insectes). L'emploi des pesticides mais aussi la disparition des prairies et des pâturages qui jouaient le rôle de réservoirs de nourriture ont conduit à une indiscutable régression du nombre d'insectes de grande taille (Orthoptères, Carabes) au cours du 20^{ème} siècle. Tavenon (1991) précise que les insectes vivant dans les cultures ne suffisent pas à subvenir aux besoins des Œdicnèmes et qu'ils ont besoin de l'apport des proies des pâtures et des zones herbagères.

Une destruction directe des pontes et des oiseaux par les machines agricoles, l'intoxication au DDT et la chasse sur les zones d'hivernage, et les lignes à haute tension. Ce troisième facteur échappe pour l'instant à toute quantification.

Bibliographie

- Amat, J.A. (1986) Information on the diet of the Stone curlew *Burhinus oedicephalus* in Doñana, southern Spain. *Bird Study* 33 : 71-73.
- Anonyme(1997) Principales observations ornithologiques dans la Vienne (1994-1996). *L'Outarde* 40 : 1-23.
- Baudat, F., Baudoin, G. & Malvaud, F. (1994) L'Œdicnème criard dans les boucles de Moisson et de Guernes. *Le Passer* 31(3): 85-102.
- Bealey, C.E., Green, R.E., Dobson, R., Taylor, C.R. & Winspear, R. (1999) Factors affecting the numbers and breeding success of Stone Curlew *Burhinus oedicephalus* at Porton Down, Wiltshire. *Bird Study* 46 : 145-156.
- Bernard, A. (1992) Densité remarquable de l'Œdicnème criard dans la plaine de l'Ain. *Nos Oiseaux*. N°429, vol. 41(7) : 448.
- Blanchon, R. & Brugière, D. (1984) Hivernages d'Œdicnèmes criards (*Burhinus oedicephalus*) dans l'Allier. *Le Grand Duc* 25 : 26-27.
- Cheyran, G. (1975) Esquisse écologique d'une zone semi-aride : la Crau (Bouches du Rhône). *Alauda* 43(1) : 23-54.
- Christen, W. (1979) Entwicklung und Ökologie der Triel population *Burhinus oedicephalus* im Elsass. *Orn. Beob.* 77 : 201-208.
- Cramp, S. & Simmons, K.E.L. (1982) *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa*. Oxford University Press vol.3 : 67-79.
- Dalous, P. (1992) Premières données d'hivernage de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicephalus* en Midi-Pyrénées. *Le Pistrac* 14: 33-35.
- Del Hoyo, J., Elliot, A. & Sargatal, J. (1996) *Handbook of the birds of the world*. Vol.3. Lynx Ed. Barcelona.
- Gabory, O. (1998) L'hivernage de l'Œdicnème criard *Burhinus oedicephalus* L. dans le nord ouest de la France. *Crex* 3 : 65-72.
- Géroudet, P. (1982) *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*. Ed. Delachaux et Niestlé. Paris. Vol.1: 70-81.
- Green, R.E. (1988) Stone curlew conservation. *Royal Society for the Protection of Birds*.
- Green, R.E. & Bowden, C.G.R. (1986) Field characters for ageing and sexing Stone-curlews. *British Birds* 79(9): 419-422.
- Green, R.E. & Tyler, G.A. (1989) Determination of the diet of the stone curlew (*Burhinus oedicephalus*) by faecal analysis. *J. Zool. Lond.* 217: 311-320.
- Green, R.E., Hodson, D.P. & Holness, P.R. (1997) Survival and movements of Stone Curlews *Burhinus oedicephalus* ringed in England. *Ringling Migration* 18: 24-34.
- Green, R.E., Tyler, G.A. & Bowden, C.G.R. (2000) Habitat selection, ranging behaviour and diet of the stone curlew (*Burhinus oedicephalus*) in southern England. *J. Zool. Lond.* 250 : 161-183.
- Malvaud, F. (1996) L'Œdicnème criard en France. Résultats d'une enquête nationale (1980-1993). Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce. *Groupe Ornithologique Normand*. Caen.
- Nipkow, M. (1988) Auswirkungen des landwirtschaftlichen Strukturwandels auf die Bestandentwicklung der elsassischen Trielpopulation (*Burhinus oedicephalus*). *N.F.* 3 : 779-787.
- Olioso, G. (1991) L'Œdicnème criard In *Atlas des Oiseaux de France en Hiver*.
- Paul, J.P. (1998) Estimation des Populations, Distribution et première approche de la Sélection de l'Habitat chez l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* L. et l'Œdicnème criard *Burhinus oedicephalus* L. dans la Plaine de la Crau (Bouches du Rhône). *Rapport de DESS*.
- Romain, C. (1996) Suivi d'un rassemblement prémigratoire charentais d'Œdicnème criard *Burhinus oedicephalus*. *Automne-hiver 94/95-95/96*. *Pica* 19 : 54-55.
- Sane, F. (1998) L'Œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*) en Alsace : répartition, densité, tendance d'évolution de l'effectif. *Ciconia* avril.
- Tavenon, D. (1994) Statut de l'Œdicnème criard en Mayenne. *Actes des XXIIIe Rencontres Régionales d'Ornithologie du Grand Ouest*, pp. 19-33. Laval.
- Tucker, G.M. & Heath, M.F. (1994) *Birds in Europe: their conservation status*. Cambridge, UK. BirdLife

International, BirdLife Conservation Series n°3 : 236

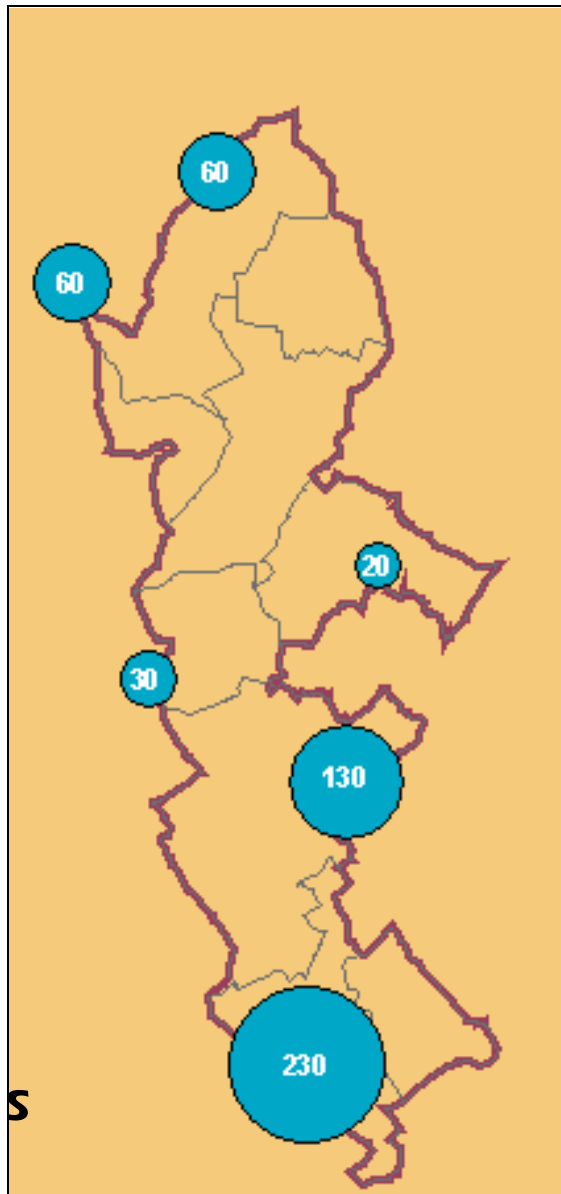
Vogel, von P. & Vogel, von C. (1972) Zur Ökologie und Verbreitung des Triels *Burhinus oedicephalus* im Elsass. *Der Ornithologische Beobachter* 69 : 153-168.

2- Effectifs de l'espèce sur la ZPS

L'estimation est de 80 à 120 couples au minimum.

Localisation des sites de rassemblements

Carte 14 : Localisation des sites de rassemblements d'Édicnème criard sur la ZPS.



Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Code Natura 2000 : A082

Cette fiche est issue de l'inventaire biologique du Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale FR 5412 007 « Plaine de Niort Sud-Est ». Cet inventaire a été réalisé par M. Vincent Bretagnolle, chercheur au Centre d'Études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS).

1 Éléments d'écologie

Description

Le Busard Saint-Martin, *Circus cyaneus*, est un Rapace de la famille des Accipitridae. Il est plus grand que le Busard cendré avec une envergure comprise entre 99 et 121 cm. Il s'en distingue par l'absence de barres noires sur le dessus des ailes. Les femelles sont plus grandes, leur poids est en moyenne de 530g contre 350g chez les mâles. Leur plumage est brun foncé sur le dessus, plus pâle dessous (del Hoyo et al. 1994).

38

Habitat et sites de nidification

Cette espèce se rencontre dans les habitats ouverts, avec une large variété de végétation pour les sites de nidification (prairies, steppes, cultures de céréales, marais et plantations de jeunes conifères, etc. ; Watson 1977, del Hoyo et al. 1994, Redpath et al. 1998). Les busards Saint-Martin sont adaptés aux habitats fluctuants où les ressources varient dans l'espace et le temps (Watson 1998). Ils chassent sélectivement sur les lisières entre habitats en milieu ouvert (Schipper 1977 ; Redpath 1992).

Le Busard Saint-Martin est migrateur dans le nord de son aire de répartition (nord et nord-est de l'Europe, Asie, nord de l'Amérique du nord) et partiellement migrateur sur le reste de son aire de distribution. Les oiseaux du nord de l'Europe hivernent en Europe et dans l'ouest de l'Afrique du Nord, très peu atteignant ce continent. En France, certaines populations sont exceptionnellement sédentaires (cas de la Charente-Maritime). Les départs en migration ont lieu entre août et novembre et les retours sur les sites reproducteurs entre mars et mai selon les latitudes.

Régime alimentaire et zones de chasse

Le Busard Saint-Martin se nourrit de petits vertébrés, principalement des mammifères (campagnols, souris, lapereaux,...) mais aussi de passereaux (del Hoyo et al. 1994). Sur le continent européen, il est essentiellement dépendant des campagnols (*Microtus* sp.), ce qui occasionne de grandes fluctuations du nombre de couples reproducteurs (Korpimäki 1984, Norrdahl & Korpimäki 1996, Arroyo et al. in prep.). Il consomme aussi des Invertébrés (Insectes Orthoptères), des reptiles, des amphibiens et en hiver des charognes (del Hoyo et al. 1994).

Reproduction et facteurs environnementaux

Ce rapace niche de façon solitaire ou en colonies lâches. Certains mâles sont polygynes et se reproduisent avec deux ou trois femelles au cours de la même saison. La femelle construit le nid à même le sol dans de la végétation haute et dense. L'aire mesure de 30 à 60cm de large et est constitué de branchage et d'herbes. Les pontes ont lieu de la mi-avril à début juillet avec un pic en mai en Europe. Selon les disponibilités en campagnols, on compte de trois à six œufs, pondus à des intervalles de un à trois jours. L'incubation, entièrement assurée par la femelle, dure entre 29 et 31 jours par œuf. Le mâle apporte la nourriture, la femelle ne recommence à chasser que plus tard. Les jeunes s'envolent à 29-38 jours, les mâles s'envolant deux ou trois jours plus tôt que les femelles. Ils sont encore nourris par les parents pendant plusieurs semaines après leur envol. Ils acquièrent leur plumage adulte complet à trois ans, mais jusqu'à 30% de la population nicheuse lors des années à nourriture abondante est constituée de mâles immatures (première année en livrée juvénile ressemblant à une femelle) capables de mener à bien une reproduction (del Hoyo et al. 1994).

Statut de conservation et menaces

La sous-espèce européenne, *Circus c. cyaneus*, se rencontre aussi du nord de l'Asie jusqu'au Kamchatka (del Hoyo et al. 1994). Les tendances des populations varient localement mais de façon générale, l'aire de répartition du Busard Saint-Martin régresse dans beaucoup de pays d'Europe. Dans les années 80, on comptait 8000 à 12000 couples en France, 1000 à 2000 en Suède, 3000 en Finlande et 300 à 400 en Espagne (Tucker & Heath 1994 ; del Hoyo et al. 1994 ; Millon et al. 2002). En ce qui concerne les effectifs en Russie, les chiffres avancés aujourd'hui sont de 15 000 couples. Les principales menaces sont la transformation des habitats due à l'intensification de l'agriculture, disparition des marais, reboisement, etc. (del Hoyo et al. 1994).

Il a été mis en évidence une diminution des proies des Busards Saint-Martin en Ecosse (Iles Oarkney), ce qui pourrait être à l'origine de son déclin. Cette diminution des proies pourrait être due aux changements de gestion agricole en particulier la diminution du pâturage extensif (Amar et al. 2003).

Bibliographie

Amar, A., Arroyo, B.E., & Bretagnolle, V. (2000) Post-fledging dependency and dispersal in hacked and wild Montagu's harriers *Circus pygargus*. Ibis 142: 21-28.

Amar, A., Redpath, S. & Thirgood, S. (2003) Evidence for food limitation in the declining hen harrier population on the Orkney Islands, Scotland. Biol. Conserv. 111: 377-384.

Del Hoyo, J., Elliott, A. & Sargatal, J. (1994) Handbook of the Birds of the World. Vol. 2. Lynx Ed. Barcelona .

Korpimäki, E. (1984) Population dynamics of bird of prey in relation to fluctuation in small mammal populations in western Finland. Annales Zoologici Fennici 21 : 287-293.

Korpimäki, E. (1994) Rapid or delayed tracking of multi-annual vole cycles by avian predators? Journal of Animal Ecology 63:619-628.

Millon, A., Bourrioux, J.L., Riols, C. & Bretagnolle, V. (2002) Comparative breeding biology of Hen Harrier and Montagu's Harrier: an 8-year study in north-eastern France. Ibis 144: 94-105.

Norrdahl, K. & Korpimäki, E. (1996) Do nomadic avian predators synchronize population fluctuations of small mammals? A field experiment. Oecologia 107: 473-478.

Redpath, S.M. (1992) Behavioural interactions between hen harriers and their moorland prey. Ornis Scandinavica, 23: 73-80.

Redpath, S.M., Madders, M., Donnelly, E., Thirgood, S.J., Martin, A. & Mcleod, D. (1998) Nest site selection by hen harriers in Scotland. Bird Study, 45: 51-61.

Schipper, W.J.A. (1977) Hunting in three European harriers *Circus*, during the breeding season. Ardea 65: 53-72.

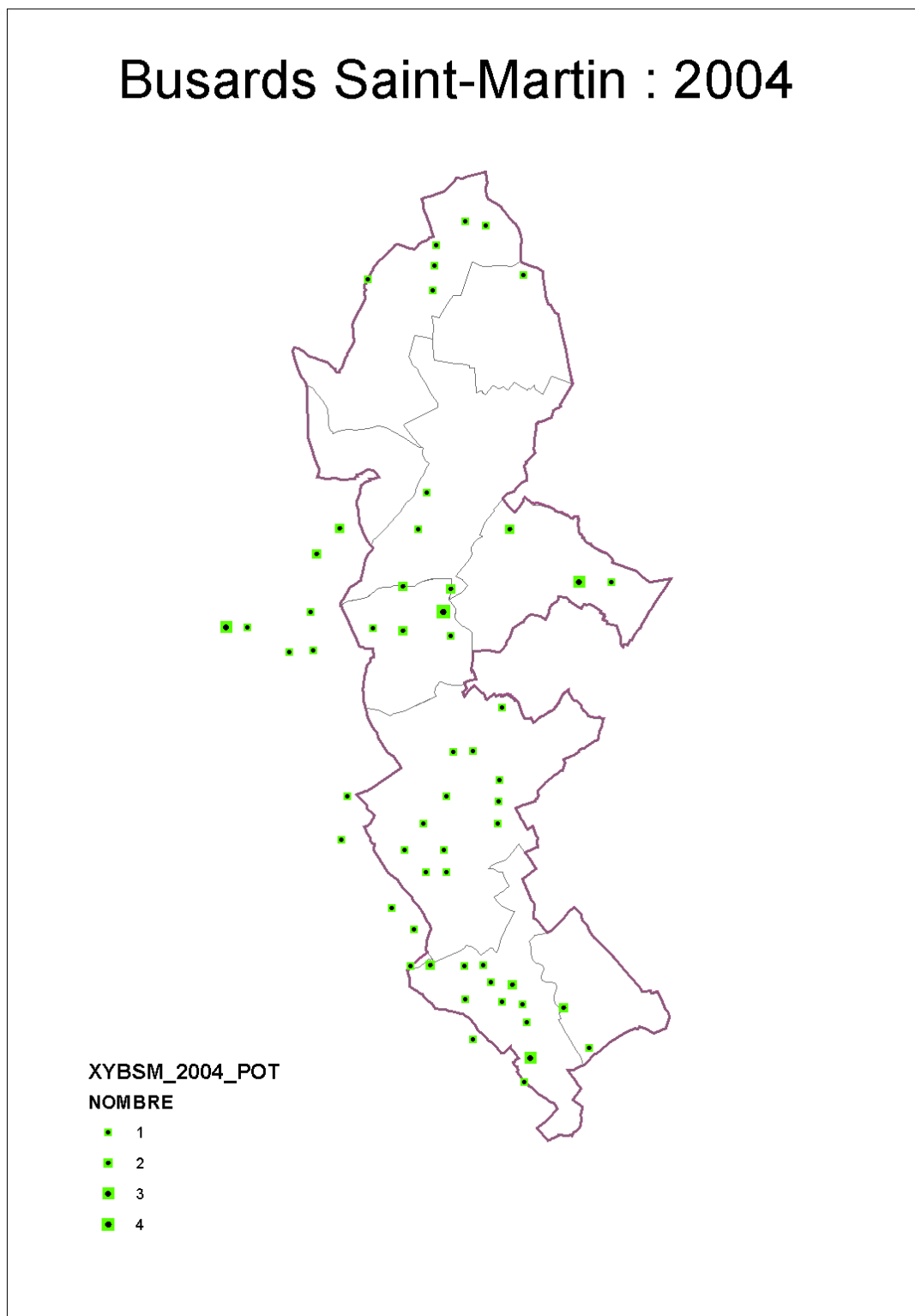
Tucker, G. M. & Heath, M.F. (1994) Birds in Europe: their conservation status. Birdlife conservation series n°3. BirdLife International. Cambridge, UK.

Watson, D. (1977) The Hen Harrier. T and A.D. Poyser, Berkhamsted

Watson, M. (1998) Hen Harrier Translocation as a Conservation Tool in the United Kingdom - a Feasibility Study. The Game Conservancy Trust Ed.

2- Effectifs de l'espèce sur la ZPS

Carte 15 : Contacts de Busard Saint-Martin sur la ZPS en 2004.



Le nombre de couples nicheurs de Busard cendré varie de 5 à 40 selon les années.

Espèces considérées de priorité secondaire :

Le Pluvier doré (Pluvialis apricaria) : Code NATURA 2000 : A140

Cette fiche contient des informations et des données issues d'une étude du GODS (Lirou XXIII. 2004. p. 14-21) suite aux enquêtes régionales 2001-2002 et 2003-2004 et départementale 2002-2003.

1-Éléments d'écologie :

Description

Le Pluvier doré est un limicole de la famille des Charadriidae. A l'opposé du Pluvier argenté, qui recherche le littoral, et du Pluvier guignard, simple migrateur, le Pluvier doré hiverne préférentiellement à l'intérieur des terres. En plumage internuptial, les mâles et les femelles sont très semblables (longueur 25/28 cm, envergure 53/59 cm). Les derniers hivernants (mâles) peuvent quelque fois être observés revêtus de leur plumage nuptial noir de suie sur le ventre.

Habitats et sites d'hivernage

Le Pluvier doré passe plus de 70 % de son temps en dehors de ses zones de reproduction de septembre à mai. A cette période une bonne partie des individus se rassemble dans les plaines cultivées, en particulier en France.

Cette espèce est souvent associée au Vanneau huppé sur les sites d'hivernage.

La stratégie employée par ces oiseaux pour limiter la prédation consiste à hiverner en groupe dans des zones ouvertes. Elle permet à la fois de détecter à distance l'arrivée d'un prédateur et de minimiser les risques de prédation individuelle (Byrkjedal & Ratcliffe 1998). Elle permet peut-être également d'augmenter les possibilités de découverte de réserves énergétiques.

Sélection de l'habitat en hivernage

L'étude régionale « *Intérêt des plaines agricoles pour les pluviers dorés et Vanneaux huppés en hiver* » menée en Poitou-Charentes entre 2001 et 2003 montre que durant l'hivernage, la majorité des Pluviers dorés sont en alimentation et que la sélection de leur habitat (cartes 19 et 20) varie en fonction de leurs comportements.

Les oiseaux au repos sélectionnent préférentiellement les zones de grandes cultures.

Ce comportement peut constituer une stratégie anti-prédateur optimale. En effet, en hiver une part importante de ces zones est constituée de labours sur lesquels les oiseaux sont particulièrement peu visibles et qui offrent d'autre part, des conditions de visibilité très dégagées permettant la détection rapide de l'arrivée d'un prédateur.

Les oiseaux en alimentation sélectionnent quant à eux différents milieux en fonction du mois d'observation. Au début de l'hiver, période pendant laquelle les conditions climatiques sont les plus rigoureuses, la sélection des habitats alimentaires (carte 19) est très nettement orientée vers les zones mixtes et de prairies (une étude réalisée dans le sud Deux-Sèvres conduit aux mêmes conclusions - Corbin com. Pers.).

Ce résultat est apparemment en décalage avec les observations de Grégory effectuées en Angleterre (1987) et de Balança en France (1984) qui suggèrent que durant l'hiver les Pluviers dorés (et les Vanneaux huppés) sélectionnent préférentiellement les zones arables. Il est toutefois cohérent avec les études de Fuller & Youngmann (1979), Fuller & Lloyd (1981), Barnard & Thompson (1985) qui ont montré que, en Angleterre, les milieux les plus attractifs pour ces limicoles en hivernages sont constitués de prairies. Ces auteurs ont de plus mis en évidence que cette attractivité des prairies est à mettre en relation avec leur plus grande richesse en vers de terre (une des principales ressources alimentaires de ces limicoles) et que lors des périodes de froid, les couverts prairiaux rendaient plus accessibles cette ressource alimentaire grâce à l'isolation du sol contre le gel.

En janvier, les résultats de cette étude montrent que la sélection des habitats alimentaires est moins marquée. Ce phénomène pourrait s'expliquer par l'existence de contraintes (alimentaires et climatiques) moins fortes. En effet, à cette période, le redoux hivernal n'a peut-être pas contraint les oiseaux à rechercher des zones d'alimentations distinctes des zones de repos (constituées en grande partie de grandes cultures). D'autre part, si comme cela a été montré chez les anatidés (synthèse in Leufoevre 1999),

les contraintes énergétiques auxquelles sont soumis les oiseaux sont moins fortes au creux de l'hiver, alors la recherche de nourriture dans un habitat non optimal en terme de ressource alimentaire mais très favorable en terme de d'évitement des prédateurs peut sans doute constituer un compromis efficace pour les oiseaux.

Enfin, si les conditions climatiques deviennent plus rigoureuses, le caractère abrité du site peut devenir un des facteurs prédominants de la répartition de l'espèce (Fuller 1986 ; Gillings et Fuller 1996). L'écologie de l'espèce en hivernage est toutefois très peu documentée et nécessite d'être mieux étudiée.

Régime alimentaire :

En hivernage, le régime alimentaire des Pluviers dorés est principalement composé d'invertébrés. Thompson (1984) a montré que la qualité des sites d'hivernage de l'espèce était étroitement liée à l'abondance en vers de terre. D'autre part, Barnard et Thompson (1985) ont montré que la densité de vers de terre est plus prévisible et plus importante en zone de prairies permanentes que dans les prairies temporaires et autres zones arables. D'autres auteurs ont toutefois montré que l'espèce peut fréquenter les zones de culture de céréales d'hiver et les terres labourées adjacentes (Balança 1984; Gregory 1987, Caupenne 87).

42

Démographie et dynamique des populations :

Les effectifs mondiaux de Pluvier doré sont estimés à 1 800 000 individus (Rose & Scott 1994). Cet effectif est vraisemblablement sous-estimé, les données provenant de Sibérie étant probablement très en deçà des effectifs réels (Byrkjedal & Ratcliffe 1998). Ces individus, pour la plupart, se reproduisent dans les toundras arctiques et les prairies d'altitude d'Islande, de Sibérie et du nord de l'Europe). En hivernage, les Pluviers dorés se répartissent tous dans les zones tempérées de l'hémisphère nord et l'Europe accueille plus de 75 % de ces individus (Dunn 1995).

Au vu de son effectif mondial relativement important, cette espèce n'est pas en "danger" immédiat. Cependant elle accuse un déclin lent et régulier depuis le début des années 1970 et une rétraction sud de son aire de reproduction (Mahéo 1991). Les populations nicheuses de Sibérie et de la mer Caspienne sont considérées en "danger" (Vessem 1993), celles de Grande Bretagne, du Danemark et d'Allemagne "vulnérables" (Byrkjedal & Ratcliffe 1998).

Les comptages hivernaux réalisés en Allemagne suggèrent aussi un déclin marqué de cette espèce depuis 1978 (Del Hoyo et al. 1996).

Sur **le territoire national** qui accueille de nombreux individus en hiver, les données quantitatives concernant cette espèce sont très fragmentaires (Caupenne 1987 ; Mahéo 1991 ; Lang 1997 ; Le Maréchal 1999). L'ONCFS a débuté une étude sur le suivi des oiseaux de passage en hiver en France depuis l'année 2000 et seul le département de la Vienne effectue un suivi régulier du Pluvier doré depuis plus de 10 ans (Caupenne 1987, Rigaud 2000).

Statuts de conservation et menaces :

Le statut de conservation défavorable de cette espèce a entraîné son inscription à l'annexe I de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne et à l'annexe II de la Convention de Bonn. Cependant, les causes de son déclin ne sont pas clairement identifiées. Les facteurs les plus souvent invoqués concernent la destruction des milieux dont elle dépend en période de reproduction, l'impact des prélèvements cynégétiques (probablement atténué depuis l'interdiction de la tenderie traditionnelle aux Pays bas), et l'éventuel effet des changements climatiques (Ratcliffe 1976). Dans leur monographie dédiée aux Pluviers, Byrkjedal & Ratcliffe (1998) suggèrent toutefois, pour la population de Pluvier doré de Grande Bretagne, qu'**un des premiers facteurs affectant la survie de cette espèce pourrait être liée à la réduction des surfaces en prairies sur les zones d'hivernage**. Ces prairies jouent en effet un rôle fondamental en termes de réservoir alimentaire au cours de l'hiver et tout particulièrement lorsque les conditions météorologiques sont rigoureuses.

A partir d'une analyse de retours d'oiseaux bagués, Parr (1992) a mis en évidence que l'extinction du Pluvier doré sur un site du nord-est de l'Ecosse était corrélée à la mortalité hivernale des oiseaux. Sans toutefois pouvoir le démontrer, cet auteur suggérerait que la réduction des habitats hivernaux, liée aux modifications des pratiques agricoles, pouvait exacerber le phénomène.

Or, l'étude menée en Poitou-Charentes suggère pour la première fois en France, que les zones « prairiales » qui sont en constante régression dans la région Poitou-Charentes (ORE 1998), (figure22) jouent un rôle essentiel pour l'alimentation des Pluviers dorés (90% des hivernants) lorsque les conditions sont les plus rigoureuses (70 % des oiseaux posés en décembre).

La région accueille un grand nombre de Pluviers dorés en hivernage (Carte 19 et Carte 20), y compris dans les zones de grandes cultures qui présentent un intérêt notamment pour les oiseaux au repos.

Le maintien et la restauration de prairies ou de cultures pluriannuelles en milieux ouverts ainsi que le maintien d'une couverture végétale en période hivernale sur les cultures annuelles pourraient constituer des mesures de gestion déterminantes pour l'avenir de ces deux espèces.

Bibliographie principale

- Ankney, C.D. & Macinnes, C.D. (1978) - Nutrient reserves and reproductive performances of female Lesser SnowGeese. *Auk*. 95 : 459-471.
- Balança G. (1984) - Migration et hivernage du Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) et du Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) dans le sud de la Brie : déterminisme météorologique, sélection de l'habitat et activité. *Oiseau Revue Française d'Ornithologie*. 54 (4): 337-349.
- Barnard C.J., Tompson D.B.A, (1985) - Gulls and Plovers: the ecology and behaviour of mixed-species feeding groups. *Croom Helm*. London.
- Bradbury R.B, Kyrkos A., Morris A.J., Clarck S.C. (2000) - Habitat associations and breeding success of yellowhammers on lowland farmland. *Journal of Applied Ecology*. 37(5): 789-805.
- Brodsky, L.M. & weatherhead, P.J. (1985) - Time and energy constraints on courtship in wintering Black Ducks. *Condor*. 87: 33-36.
- Byrkjedal I.& Ratcliffe D.BA. (1998) - Tundra Plovers : The Eurasian, Pacific and American Golden plover and Grey plover. Poyer TAD ed. London. 422p.
- Caupenne M. (1987) - Hivernage des Vanneaux et des Pluviers doré dans la plaine de Vouzailles (Vienne) - *Bulletin Mensuel Officiel National de la Chasse*. 119 : 11-15.
- Chamberlain D.E. Fuller R.J., Shrubbs M., Bunce R.G.H., Duckworth J.C., Garthwaite D.G., Impey A.J., Hart A.D.M. (1999) - The effect of agricultural management on farmland birds. British Trust for Ornithology, Research Report n° 209. Norfolk. UK. 254p.
- Chamberlain D.E., Fuller R.J. (2000) - Local extinctions and changes in species richness of lowland farmland birds in England and Wales in relation to recent changes in agricultural land use. *Agriculture Ecosystems and Environment*. 78(1): 1-17.
- Chamberlain D.E., Fuller R.J., Bunce R.G.H., Duckworth J.C., Shrubbs M. (2000) - Changes in the abundance of farmlands birds in relation to the timing of agricultural intensification in England and Wales. *Journal of Applied Ecology*. 37(5): 771-788.
- Cramp S., Simmons K.E.L. (1983) - Handbook of the Birds of Europe the Middle East and North Africa. Vol. III - Waders to Gulls. *Oxford University Press*. Pp.: 223-236.
- Del Hoyo J., Elliot A. & Sargatal J. (1996) - Handbook of the Birds of the World. Vol. 3- Hoatzin to Auks. *Lynx Edicions*, Barcelona, Pp : 384-409.
- Donald P.F., Green R.E., Heath M.F. (2001) - Agricultural intensification and the collapse of Europe's farmland bird populations. *Proceeding of the Royal Society of London - Series B Biological sciences*. 268(1462): 25-29
- Drobney, R.D. (1982) - Body weight and composition changes and adaptations for breeding in wood ducks. *Condor*. 84: 300-305.
- Dunn E., (1995). In: *Birds in Europe: their conservation status*. Tucker G.M. & Heath M.F, 1995 - BirdLife Conservation Serie n° 3. BirdLife International. Cambridge, U.K. 600p.
- Dunnet G.M., Patterson A.J. (1968) - The Rook problem in the north-east Scotland. Pp. 119-139. In : *Birds as pest*, Murton R.K.& Wright E.N. ed. London.
- Fuller R. & Lloyd D. (1981) - The distribution and habitats of wintering Golden Plovers in Britain, 1977-1978. *Bird Study*. 28 : 169-185.
- Fuller R. & Youngman R. (1979) - The utilisation of farmland by Golden Plovers wintering in southern England. *Bird Study*. 26 : 37-46.
- Fuller R.J., (1986) - Golden plover. Pp : 184-185. In : *The atlas of wintering Birds in Britain & Ireland*. Lack P. (ed.) - Poser, Calton.
- Gillings S. & Fuller R.J. (1996) - Winter ecology of Lapwing and Golden plover : a review. Unpublished report, British Trust for Ornithology, Thetford.
- Gregory R. (1987) - Comparative feeding ecology of Lapwings *Vanellus vanellus* and Golden Plovers *pluvialis apricaria* on cereals and grasslands in the Lower Derwent Valley, North Yorkshire. *Bird Study*. 34 : 244-250.
- Krapu, G.L. (1981) - The role of nutrient reserves in Mallard reproduction. *Auk*. 98 : 2938.
- Lang B. (1997) - Le Vanneau huppé et le Pluvier doré en hiver en Normandie. *Le Cormoran*. 10(45) : 29-35.

- Le Maréchal P. (1999) - Pluvier doré *Pluvialis apricaria*. Pp. : 394-395 - In : Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. 1999. Société d'Études Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560p.
- Lefeuvre coord. (1999) - Rapport scientifique sur les données à prendre en compte pour définir les modalités de l'application des dispositions légales et réglementaires de chasse aux oiseaux d'eau et oiseaux migrateurs en France. Dit "Rapport Lefeuvre". MATE.
- Mahéo R. (1991) - Pluvier doré *Pluvialis apricaria*. Pp. 220-221 - In : Atlas des oiseaux de France en hiver - Yeatman-Berthelot D. 1991 - Société d'Études Ornithologiques de France. Paris. 570p.
- Musters C.J.M., Kruk M., De Graaf H.J., Ter Keurs W.J. (2001) - Breeding birds as a farm product. *Conservation Biology*. 15(2) : 363-369.
- ONCFS. (2000) - Comptage "Flash" janvier 2000. Suivi des oiseaux de passage en hiver en France - Réseau « Oiseaux de passage » ONCFS ed. 42p.
- ORE (1998) - Atlas agricole de Poitou-Charentes - IAAT ed.
- Ormerod S.J., Watkinson A.R. (2000) - Birds and agriculture - Editor's introduction. *Journal of Applied Ecology*. 37(5) : 699-705.
- Owen M. & Black, J.M., (eds) (1990) - *Waterfowl Ecology*. Glasgow and London, Tertiary Level Biology, Blackie. 194 pp.
- Parr R. (1992) - The decline to extinction of a population of Golden Plovers in north-east Scotland. *Ornis Scandinavica* 23 : 152-158.
- Pattenden, R.K. & Boag, D.A. (1989) - Effects of body mass on courtship, pairing and reproduction in captive Mallards. *Canadian Journal of Zoology* 67 : 495-501.
- Ratcliffe D.A. (1976) - Observations on the breeding of the Golden plover in Great Britain *Bird Study* 23 : 63-116.
- Rigaud (2000) - Suivi annuel des limicoles hivernants dans la Vienne : synthèse 1982-2000. *L'Outarde*. 41 : 13-18.
- Rose P.M., & Scott D.A., (comp.) (1994) - Waterfowl population estimates. International Waterfowl and wetlands research bureau publication n° 29. IWWRB, Slimbridge, UK.
- Siriwardena G.M., Crick H.Q.P., Baillie S.R., Wilson J.D. (2000) - Agricultural land use and spatial distribution of granivorous lowland birds. *Ecography*. 23(6) : 702-719.
- Soderstrom B., Part T. (2000) - Influence of landscape scale on farmland birds breeding in semi natural pastures. *Conservation Biology*. 14(2) : 522-533.
- Tamisier, A. & Dehorter, O. (1999) - Camargue, Canards et Foulques - Fonctionnement et devenir d'un prestigieux quartier d'hiver. C.O. Gard, Nîmes, 365 pp.
- Thompson D. B.A (1984) - Foraging economics in flocks of Lapwing (*Vannellus vannellus*), Golden plover (*Pluvialis apricaria*) and Black-headed Gulls (*Larus ridibundus*) - *PhD Thesis, University of Nottingham, UK*.
- Tucker G.M. & Heath M.F. (1995) - Birds in Europe : their conservation status. *BirdLife Conservation Serie n° 3*. BirdLife International. Cambridge, U.K. 600p.
- Vessem J.V. (1993) - Priorities for the selection of water bird species in need of international conservation planning in the western Palearctic. JNCC Report 172. joint Nature Conservation Committee, Peterborough.
- Wishart, R.A. (1983) - Pairing chronology and mate selection in the American Wigeon (*Anas americana*) - *Canadian Journal of Zoology*. 61 : 1733-1743.
- Yeatman-Berthelot D. (1989) - Atlas des oiseaux nicheurs en France. Société Ornithologique de France Ed.

NATURA 2000

Plaine de Oiron-Thénezay



Document d'objectifs Natura 2000 FR5412014

Inventaire agricole

Rédaction

Delphine Fougère
ADASEA 79

2004



Sommaire

1- SAU MOYENNE DES EXPLOITATIONS	47
2- SAU DES COMMUNES	47
3- OCCUPATION DE LA SURFACE AGRICOLE	49
4- STRUCTURE DES EXPLOITATIONS	50
5- NOMBRE D'EXPLOITATIONS	50
6- AGE MOYEN DES EXPLOITANTS.....	51
7- TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS.....	52
8- MESURES ENVIRONNEMENTALES	54

Liste des cartes

CARTE 16 : TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS DES COMMUNES DE LA ZPS POT	52
CARTE 17 : LOCALISATION DES DEUX CTE SUR LA ZPS POT	54

Liste des figures

FIGURE 5 : PARCELLAIRE DES EXPLOITATIONS.....	50
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SUR LES COMMUNES DE LA ZPS POT	51
FIGURE 7 : RÉPARTITION DES PRODUCTIONS EN 1997	53
FIGURE 8 : RÉPARTITION DES PRODUCTIONS EN 2004	53

Liste des tableaux

TABLEAU 6 : SAU MOYENNE DES EXPLOITATIONS DES 9 COMMUNES DE LA ZPS POT	47
TABLEAU 7 : SAU DES COMMUNES DE LA ZPS PLAINE D'OIRON-THÉNEZAY	47
TABLEAU 8 : SAU DES COMMUNES DE LA ZPS PLAINES DU MIREBALAIS ET DU NEUVILLOIS.....	48
TABLEAU 9 : OCCUPATION DE LA SURFACE PAR LES PRAIRIES ET LES TERRES LABOURABLES ET LES VIGNES.....	49
TABLEAU 10 : NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR COMMUNE DE LA ZPS POT	50
TABLEAU 11 : ÂGE DES EXPLOITANTS DES COMMUNES DE LA ZPS POT	51
TABLEAU 12 : PRODUCTIONS PRINCIPALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES COMMUNES DE LA ZPS POT	52
TABLEAU 13 : PRODUCTIONS SECONDAIRES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES COMMUNES DE LA ZPS POT	52

1- SAU moyenne des exploitations

Tableau 6 : SAU moyenne des exploitations des 9 communes de la ZPS POT

	SAU moyenne
AIRVAULT (Borcq)	106 ha
ASSAIS LES JUMEAUX	97 ha
BRIE	(non enquêtée)
DOUX	68 ha
IRAIS	84 ha
MARNES	115 ha
OIRON	(non enquêtée)
SAINTE JOUIN DE MARNES	83 ha
THENEZAY	79 ha

(Source : diagnostics communaux 2004 réalisés par l'ADASEA79)

Soit une SAU moyenne pour les exploitations de ces communes de 90 ha.

En 1995, la SAU moyenne des exploitations est de 60 ha (canton Thénezay)

En 1999, la SAU moyenne des exploitations est de 71 ha (canton Thénezay)

En 1997, la SAU moyenne des exploitations est de 80 ha (canton Airvault)

L'agrandissement des exploitations depuis les dernières enquêtes se traduit par une progression moyenne, selon les communes, de 10 à 20 ha.

2- SAU des communes

(Source : RGA, 2000)

Tableau 7 : SAU des communes de la ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay

commune	superficie communale	SAU communale (ha)	% de la superficie communale
AIRVAULT	4 928	3 477	71%
ASSAIS LES JUMEAUX	5 226	4 053	78%
BRIE	1 196	1 038	87%
DOUX	985	914	93%
IRAIS	1 350	1 069	79%
MARNES	1 719	1 268	74%
OIRON	3 675	2 560	70%
SAINTE JOUIN DE MARNES	2 277	1 764	77%
THENEZAY	4 849	3 403	70%
total	26 205	19 546	75%

La SAU des communes du périmètre 79 atteint 19546 ha, soit 75 % de la surface communale moyenne.

En comparaison avec les communes de la ZPS des « Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois »

Tableau 8 : SAU des communes de la ZPS Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois

commune	superficie communale	SAU communale (ha)	% de la superficie communale
AMBERRE	1 563	1 393	89%
AVANTON	1 080	818	76%
AYRON	2 830	2 347	83%
CHALANDRAY	2 497	1 881	75%
CHAMPIGNY-LE-SEC	2 431	2 216	91%
CHASSENEUIL-DU-POITOU	1 761	875	50%
CHAUSSEE	1 358	843	62%
CHERVES	2 581	2 184	85%
CHOUPPES	3 172	2 649	84%
COUSSAY	2 014	1 431	71%
CRAON	2 158	2 062	96%
CUHON	1 634	1 456	89%
FROZES	872	710	81%
GRIMAUDIERE	1 909	1 533	80%
JAUNAY-CLAN	2 748	1 957	71%
MAILLE	1 232	1 084	88%
MAISONNEUVE	897	772	86%
MARTAIZE	1 948	1 591	82%
MASSOGNES	1 359	1 154	85%
MAZEUIL	1 363	1 147	84%
MIGNE-AUXANCES	2 896	1 751	60%
MIREBEAU	1 384	993	72%
MONCONTOUR	4 106	2 787	68%
NEUVILLE-DE-POITOU	1 706	1 182	69%
ROCHEREAU	893	738	83%
SAINT-CLAIR	1 067	929	87%
SAINT-JEAN-DE-SAUVES	5 658	4 725	84%
VARENNES	1 280	1 029	80%
VENDEUVRE-DU-POITOU	4 162	3 113	75%
VERRUE	2 844	1 424	50%
VOUZAILLES	1 577	1 339	85%
	64 980	50 113	77%

La SAU moyenne des communes du périmètre 86 atteint 50 113 ha, soit 77 % de la surface communale moyenne

Ces territoires ont encore une vocation agricole et rurale prépondérante.

Des communes telles que Doux ou Brie en 79 et Champigny le Sec et Craon en 86 ont un taux de représentation de la SAU très important ; d'autres, telles que Thénezay, Oiron ou Airvault en 79 et Chasseneuil, Migné-Auxances et Verrue en 86 ont une SAU moins élevée.

3- Occupation de la surface agricole

Occupation de la surface par les prairies, les terres labourables et les vignes :

Tableau 9 : Occupation de la surface par les prairies et les terres labourables et les vignes

commune	superficie communale	SAU des exploitations (ha)	STH	% de la SAU	terres labourables	% de la SAU
AIRVAULT	4 928	3 854	277	7%	3 565	93%
ASSAIS LES JUMEAUX	5 226	5 272	149	3%	5 115	97%
BRIE	1 196	2 477	24	1%	2 412	97%
DOUX	985	1 046	10	1%	1 006	96%
IRAIS	1 350	1 080	c		1 074	99%
MARNES	1 719	663	21	3%	639	96%
OIRON	3 675	2 403	c		2 345	98%
SAINT JOUIN DE MARNES	2 277	1 748	39	2%	1 704	97%
THENEZAY	4 849	3 614	71	2%	3 535	98%
total	26 205	22 157	591	3%	21 395	97%

commune	superficie communale	SAU des exploitations (ha)	vignes (1988)	% SAU en 1988	vignes (2000)	% SAU en 2000
AIRVAULT	4 928	3 854	17	0,44%	3	0,08%
ASSAIS LES JUMEAUX	5 226	5 272	12	0,22%	5	0,09%
BRIE	1 196	2 477	4	0,16%	c	
DOUX	985	1 046	53	5%	29	2,77%
IRAIS	1 350	1 080	4	0,37%	1	0,09%
MARNES	1 719	663	6	0,90%	3	0,45%
OIRON	3 675	2 403	58	2,41%	31	1,29%
SAINT JOUIN DE MARNES	2 277	1 748	10	0,57%	4	0,23%
THENEZAY	4 849	3 614	11	0,30%	4	0,11%
total	26 205	22 157	175	0,79%	72	0,32%

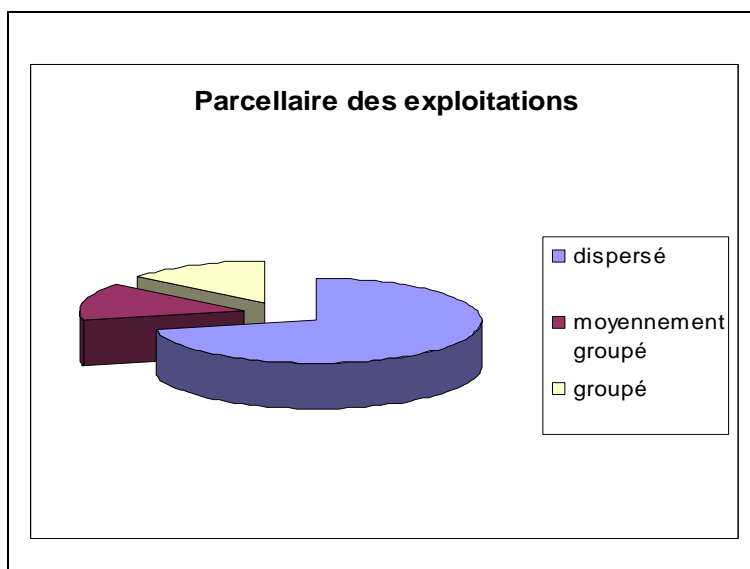
Les surfaces en prairies permanentes sont faiblement représentées sur le secteur.

Les terres labourables sont beaucoup plus présentes.

La superficie en vigne sur ces communes a fortement régressé : disparition de plus de la moitié des vignobles (près de 60 % de vignes en moins).

4- Structure des exploitations

Figure 5 : Parcellaire des exploitations



Sur les communes (département 79) enquêtées en 2004, **le parcellaire est plutôt dispersé**. On observe souvent un ou deux groupes d'îlots proches du siège d'exploitation, et quelques îlots dispersés plus ou moins éloignés du siège.

L'agrandissement des exploitations semble se traduire par la recherche de terres, même éloignées du siège de l'exploitation.

5- Nombre d'exploitations

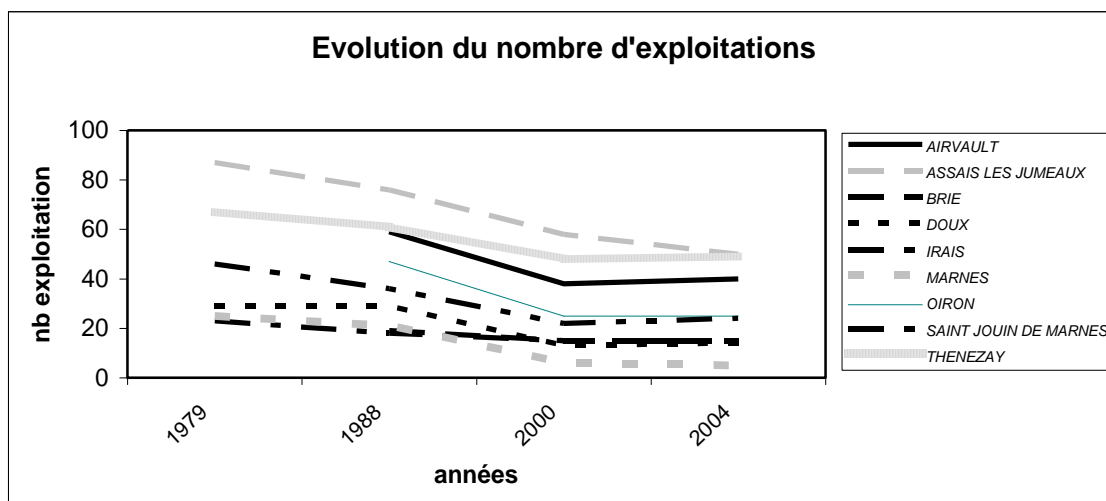
Tableau 10 : Nombre d'exploitations par commune de la ZPS POT

Données agricoles communales 2000 : NOMBRE D'EXPLOITATIONS

commune	Nb exploitations en 1979	Nb exploitations en 1988	Nb exploitations en 2000	Nb exploitations en 2004
AIRVAULT	...	59	38	40
ASSAIS LES JUMEAUX	87	76	58	50
BRIE	...	19	15	15
DOUX	29	29	13	14
IRAIS	23	18	15	15
MARNES	25	21	6	5
OIRON	...	47	25	25
SAINT JOUIN DE MARNES	46	36	22	24
THENEZAY	67	61	48	49

(RGA pour 1979, 1988, 2000 et diagnostic pour 2004)

Figure 6 : Évolution du nombre d'exploitations agricoles sur les communes de la ZPS POT



On constate une diminution constante du nombre d'exploitations avec en parallèle l'augmentation de la SAU.

6- Age moyen des exploitants

Tableau 11 : Âge des exploitants des communes de la ZPS POT

commune	nb exploitants en 2004	nb exploitants de + 50ans	âge moyen
St Jouin	32	16	48,6
Marnes	7	5	51
Borcq/Airvault	23	10	48
Irais	17	10	53
Assais les J	77	30	44
Doux	19	9	51
Thénézay	88	24	47
			48,9

(Communes enquêtées en 2004)

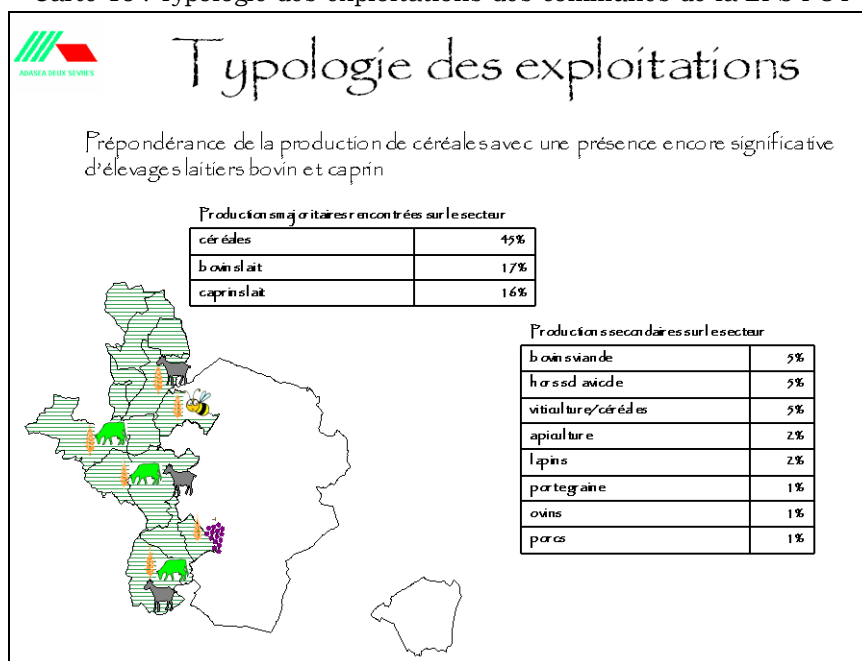
Age moyen en 1999 : 44 ans (canton Thénézay)

Age moyen en 1994 : 43 ans (canton Airvault)

L'augmentation de l'âge moyen des exploitants pose le problème du renouvellement des chefs d'exploitation.

7- Typologie des exploitations

Carte 16 : Typologie des exploitations des communes de la ZPS POT



52

Communes enquêtées en 2004: **Doux, Thénézay, Marnes, St Jouin de Marnes, Irais, Borcq sur Airvault, Airvault, Assais les Jumeaux**

Tableau 12: Productions principales des exploitations agricoles des communes de la ZPS POT

Productions principales	Pourcentage
céréales	45 %
bovins lait	17 %
caprins lait	16 %

Tableau 13 : Productions secondaires des exploitations agricoles des communes de la ZPS POT

Productions secondaires	Pourcentage
bovins viande	5 %
hors sol avicole	5 %
viticulture/céréales	5 %
apiculture	2 %
lapin	2 %
porte graine	1 %
ovins	1 %
porcs	1 %

Évolution de la répartition des productions sur la commune d'Assais-les-Jumeaux.

Figure 7 : Répartition des productions en 1997

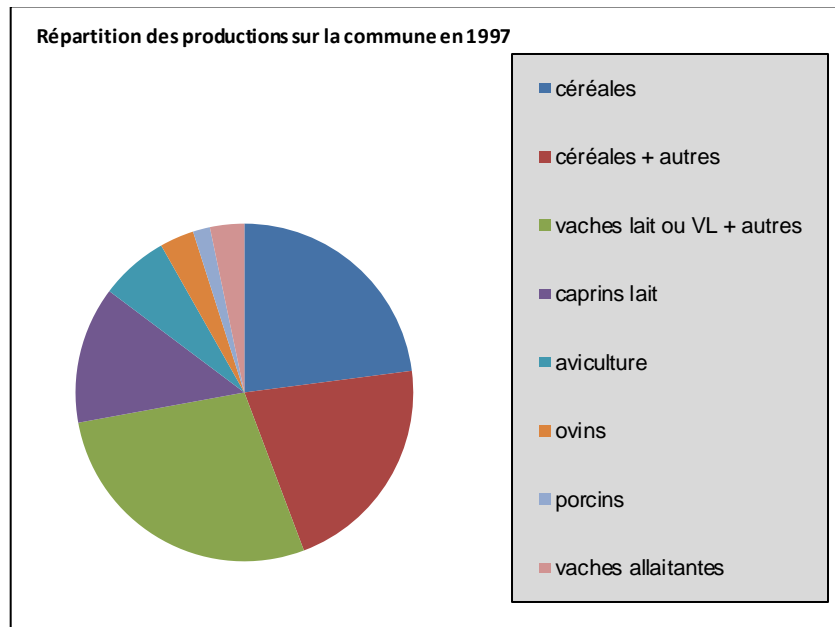
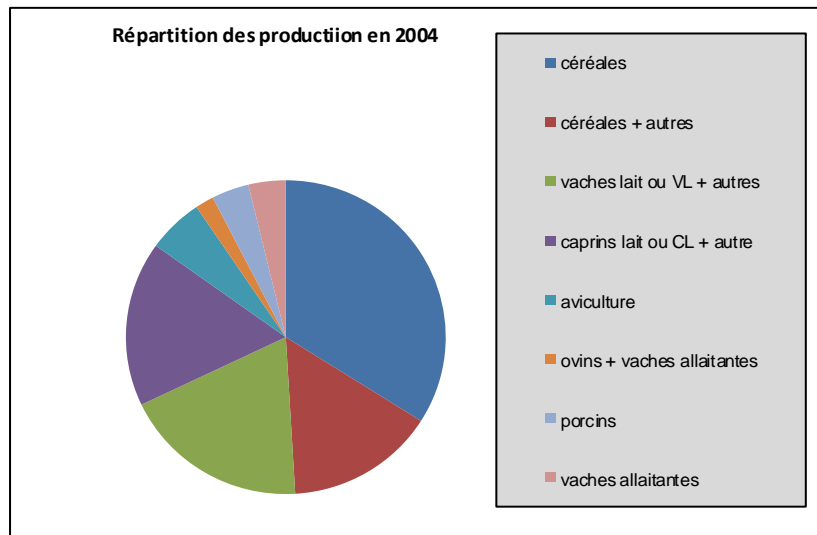


Figure 8 : Répartition des productions en 2004



La production de céréales est prépondérante sur ce secteur bien que l'on ait une présence encore significative d'élevage laitier bovin et caprin.

NB : **La production de melons** est une activité agricole d'importance sur le nord de la ZPS. Les données fournies par la DDAF sont globales et ne permettent pas un affinement communal. En 2004, les surfaces consacrées à la production de melons représentent 2230 ha dont 735 ha en Deux-Sèvres, 975 en Vienne, 320 en Indre-et-Loire et 200 en Maine-et-Loire. En 2004, la surface de production accuse un recul de 2,7% (2170 ha). Deux sociétés, Soldive et Rouge-Gorge représentent près de 95% de la production totale dont 1/5 est primeur sous abri bas (tunnel). Sont recensés 120 salariés permanents et 4500 salariés saisonniers (140000 jours/travail).

8- Mesures environnementales

A ce jour, 2 CTE ont été contractualisés sur le périmètre :

Assais les Jumeaux (Les Loges) :

4 ha réduction de l'irrigation (1101A)

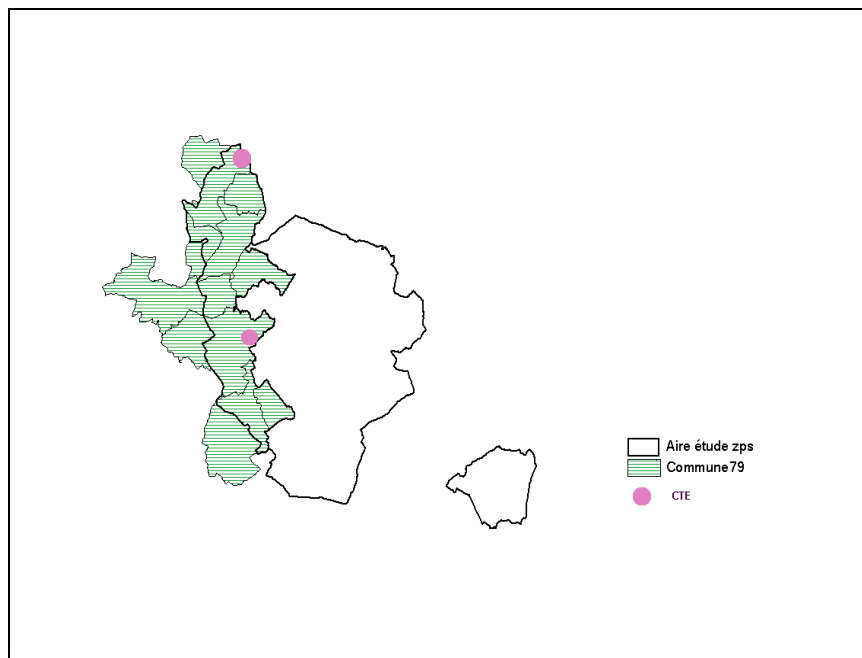
23 ha implantation d'une culture intermédiaire (0301A01)

Oiron (La Grève) :

13 ha gestion extensive de prairie temporaire (2001A12)

23 ha71 gestion extensive de prairie permanente (2001A02)

Carte 17 : Localisation des deux CTE sur la ZPS POT





Document d'objectifs Natura 2000 FR5412014

Inventaire Socioéconomique (Hors Agriculture)

Rédaction

Jean-François Berthomé
Chargé de mission coordonnateur



SOMMAIRE

1- POPULATION	58
1-1 UNE ZONE RURALE TRÈS PEU DENSÉMENT PEUPLÉE	58
1-2 ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE INTERCENSITAIRE	60
1-2-1 Solde naturel	61
1-2-2 Solde migratoire	61
1-2-3 Le vieillissement de la population communale	62
2- ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	63
2-1 POPULATION ACTIVE.....	64
2-2 LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	65
2-3 LES DÉPLACEMENTS MOTIVÉS PAR LE TRAVAIL	68
2-4 LES DÉPLACEMENTS À FIN D'ACHATS	69
3- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	71
3-1 : TRANSPORT ÉLECTRIQUE	71
3-2 ÉNERGIE ÉOLIENNE	72
3-3 AMÉNAGEMENTS FONCIERS VOLONTAIRES	72
3-4 LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)	73
3-5 CARRIÈRES D'INTÉRÊT ORNITHOLOGIQUE	74
3-6 DOCUMENTS D'URBANISME.....	74
4- LOISIRS	75
4-1 LE PARC DE RÉSIDENCES SECONDAIRES.....	75
4-2 SPORTS AÉRIENS	75
4-3 ACTIVITÉ DE LA CHASSE	76
4-4 BANDES AVIFAUNE.....	78
RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE	79

Liste des tableaux

TABLEAU 14 : POPULATION COMMUNALE (HORS AIRVAULT)	58
TABLEAU 15 : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DE LA ZPS	60
TABLEAU 16 : VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DES COMMUNES DE LA ZPS	62
TABLEAU 17 : SECTEURS ÉCONOMIQUES : ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOIS	66
TABLEAU 18 : CARRIÈRES D'INTÉRÊT ORNITHOLOGIQUE	74
TABLEAU 19 : NOMBRE DE CHASSEURS SUR LES COMMUNES DE LA ZPS	76
TABLEAU 20 : JACHÈRES ENVIRONNEMENT FAUNE SAUVAGE.....	78

Liste des figures

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX DES MILIEUX CULTIVÉS	13
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE PERDRIX GRISE.....	14
FIGURE 3 : PROPORTIONS DE NIDS D'OUTARDE TROUVÉS PAR TYPE DE CULTURE (N=84, 1997-2000).....	14
FIGURE 4 : L'ORIGINE DU DÉCLIN (OUTARDE CANEPETIÈRE) : UN DÉFICIT DE PRODUCTIVITÉ.....	15
FIGURE 5 : PARCELLAIRE DES EXPLOITATIONS.....	50
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SUR LES COMMUNES DE LA ZPS POT	51
FIGURE 7 : RÉPARTITION DES PRODUCTIONS EN 1997.....	53
FIGURE 8 : RÉPARTITION DES PRODUCTIONS EN 2004.....	53
FIGURE 9 : LES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES COMMUNES DE LA ZPS	66

Liste des cartes

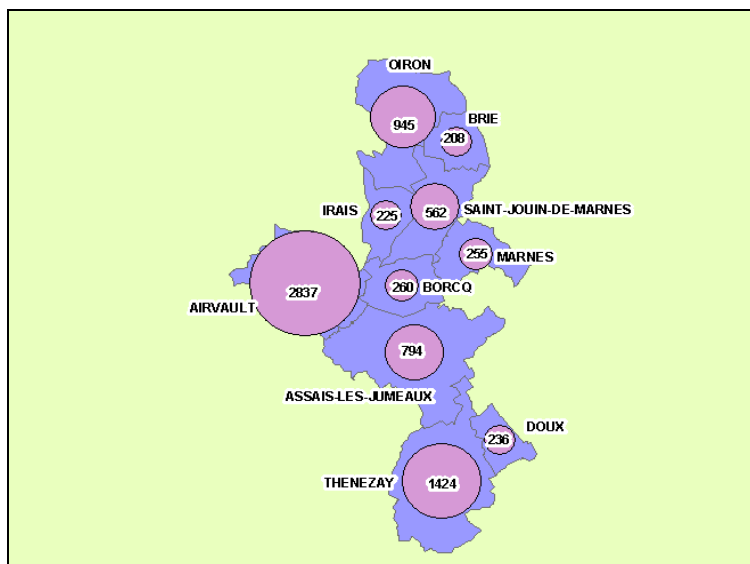
CARTE 18 : POPULATION COMMUNALE EN 1999	58
CARTE 19 : POPULATION DE LA ZPS ; INTÉGRATION DANS UN ESPACE DE RÉFÉRENCE	59
CARTE 20 : DENSITÉ DE POPULATION DE L' AIRE ÉLARGIE DE RÉFÉRENCE	59
CARTE 21 : DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DE LA ZPS	59
CARTE 22 : DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUE DE LA ZPS.....	60
CARTE 23 : BOURGS ET HAMEAUX DE LA ZPS	60
CARTE 24 : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE L' ESPACE DE RÉFÉRENCE	61
CARTE 25 : SOLDE NATUREL DES COMMUNES DE LA ZPS	61
CARTE 26 : SOLDE MIGRATOIRE DES COMMUNES	62
CARTE 27 : ZONES D' EMPLOI DU POITOU-CHARENTES.....	63
CARTE 28 : POPULATION ACTIVE EN 1999	64
CARTE 29 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI (1990-1999)	64
CARTE 30 : TAUX DE CHÔMAGE EN 1999	65
CARTE 31 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE (1990-1999).....	65
CARTES 32 ET 32 BIS : SALARIÉS DE L' INDUSTRIE ET DES TRANSPORTS	66
CARTE 33 : SALARIÉS EMPLOYÉS DANS LES ACTIVITÉS DE COMMERCE	67
CARTE 34 : COMMERCE ALIMENTAIRE.....	67
CARTE 35 : LES SERVICES	67
CARTE 36 : TYPOLOGIE PAR SECTEURS D' ACTIVITÉ EN 1999.....	68
CARTE 37 : AIRES D' ATTRACTION DES PRINCIPAUX PÔLES D' EMPLOIS EN 1999.....	68
CARTE 38 : MIGRATIONS PENDULAIRES EN 1999.....	69
CARTE 39 : DÉPLACEMENTS VERS LES HYPERMARCHÉS	69
CARTE 40 : DÉPLACEMENTS VERS LES SUPERMARCHÉS	69
CARTE 41 : COMMUNES LES PLUS FRÉQUENTÉES	70
CARTE 42 : RÉSEAU ROUTIER DE LA ZPS	70
CARTE 43 : RÉSEAU DE LIGNES ÉLECTRIQUES THT	71
CARTE 44 : LOCALISATION DU CHANTIER D' INSTALLATION D' UN PYLÔNE ANTI-CASCADE SUR LA COMMUNE D' ASSAIS-LES-JUMEAUX	71
CARTE 45 : LOCALISATION DE LA COMMUNE D' AUBIGNY	72
CARTE 46 : LA PLAINE DE BARGES.....	72
CARTE 47 : PÉRIMÈTRES D' ÉTUDES D' AMÉNAGEMENTS FONCIERS SUR LES COMMUNES DE BRIE ET SAINT-JOUIN-DE-MARNES	73
CARTE 48 : STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET ZAE	73
CARTE 49 : LES DOCUMENTS D' URBANISME DES COMMUNES DE LA ZPS	74
CARTE 50 : LA PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES DANS LE TOTAL DES LOGEMENTS.....	75
CARTE 51 : SITES D' ACTIVITÉS SPORTIVES AÉRIENNES	76
CARTE 52 : SITES D' ENVOL DE PARACHUTE ASCENSIONNEL À RISQUE POUR L' AVIFAUNE DE PLAINE : JADRES ET VALETTE	76
CARTE 53 : RÉPARTITION COMMUNALE DES CHASSEURS	77
CARTE 54 : LES RÉSERVES DE CHASSE SUR LA ZPS	77
CARTE 55 : BANDES AVIFAUNES SUR LA COMMUNE DE DOUX	78

1- Population

1-1 Une zone rurale très peu densément peuplée

Les communes de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) de la Plaine d'Oiron-Thénevezay sont peu peuplées (**Carte 18**) : la plus peuplée est Airvault (hors Borcq-sur-Airvault) avec 2837 habitants en 1999.

Carte 18 : Population communale en 1999



58

Administrativement, la commune de Borcq-sur-Airvault est associée à celle d'Airvault. De ces deux communes associées, seule Borcq est concernée par le périmètre de la Zone de Protection spéciale. Pour apprécier au mieux la population intéressée par la ZPS, nous retrancherons les habitants d'Airvault du total.

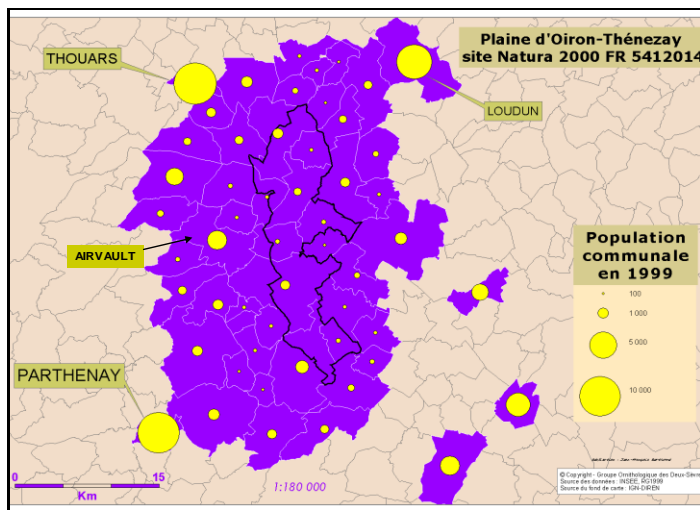
En 1999, les communes de la ZPS accueillent à peine 5000 habitants (**Tableau 14**).

Tableau 14 : Population communale (hors Airvault)

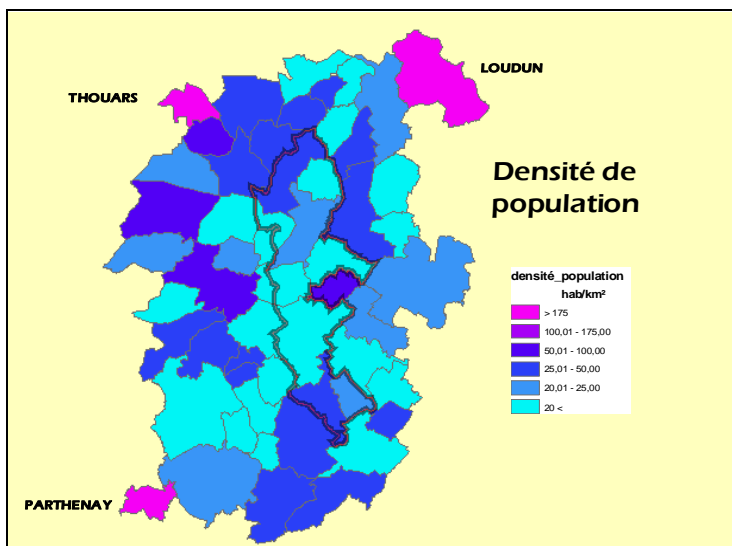
NOM	popu_82	popu_90	popu_99
ASSAIS-LES-JUMEAUX	901	808	794
BORCQ	326	277	260
BRIE	230	228	208
DOUX	289	236	236
IRAI	274	235	225
MARNES	311	269	255
OIRON	1024	1009	945
SAINT-JOUIN-DE-MARNES	698	658	562
THENEZAY	1607	1514	1424
TOTAL	5660	5234	4909

Si nous intégrons ces 9 communes dans un espace un peu plus vaste (**Carte 19**), nous constatons que la zone considérée est la moins peuplée, encadrée par de petites villes, du nord-est au sud-ouest : Loudun (86), Thouars et Parthenay en Deux-Sèvres (79). Relativement à la superficie des communes, le centre de l'aire étudiée (ZPS) est la moins densément peuplée (**Carte 19**).

Carte 19 : Population de la ZPS ; intégration dans un espace de référence.

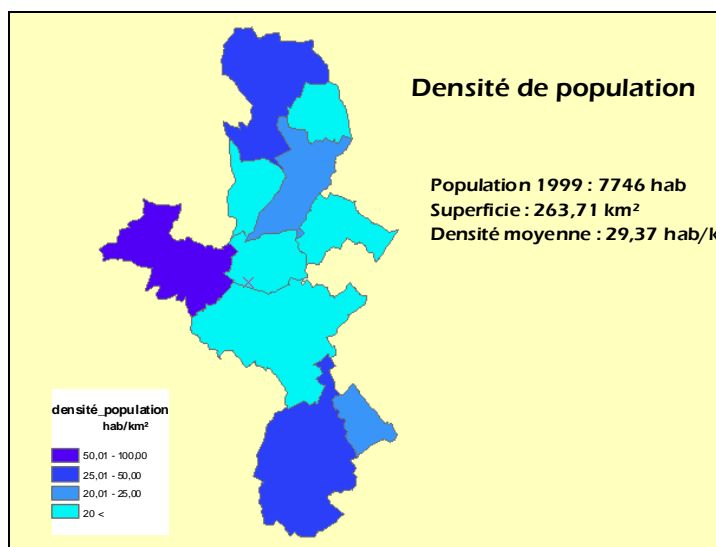


Carte 20 : Densité de population de l'aire élargie de référence



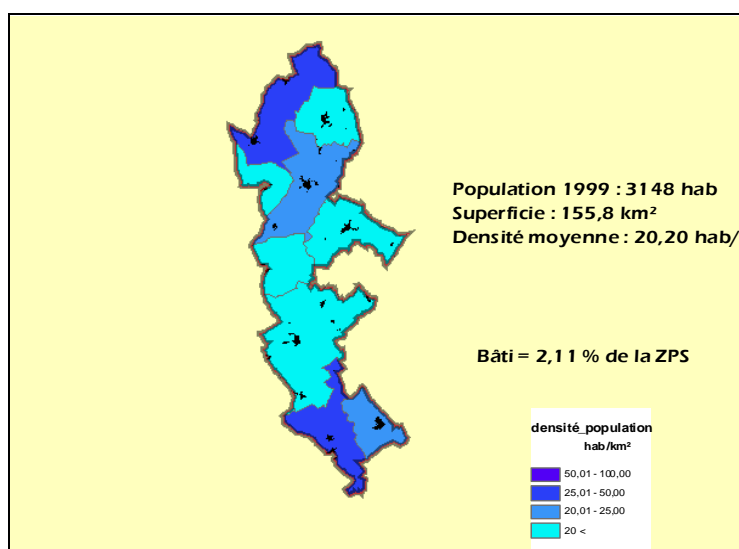
La densité moyenne des communes de la ZPS est d'un peu moins de 30 habitants au kilomètre carré (Carte 21).

Carte 21 : Densité démographique des communes de la ZPS



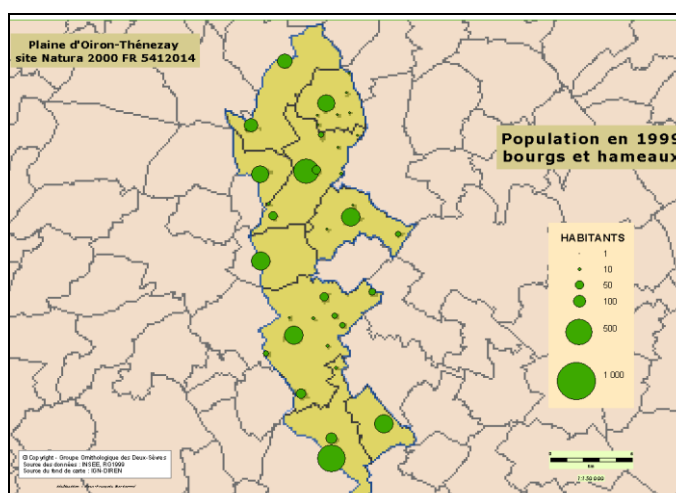
La densité démographique de la ZPS proprement dite est d'environ 20 habitants au km² (Carte 22).

Carte 22 : Densité démographique de la ZPS



Le bâti représente environ 2 % de la superficie de la ZPS (15580 ha). L'habitat est groupé en quelques petits bourgs et hameaux (Carte 23).

Carte 23 : Bourgs et hameaux de la ZPS



1-2 Évolution démographique intercensitaire

Entre 1990 et 1999, toutes les communes ont enregistré un déclin démographique plus ou moins marqué (Tableau 15). Se distinguent Saint-Jouin-de-Marnes (-14,6%) et Doux (stable).

Le recensement partiel de 2004 confirme une forte dégradation pour Brie (-21 hab.) et voit Irais opérer un léger redressement de sa population (+6 hab.).

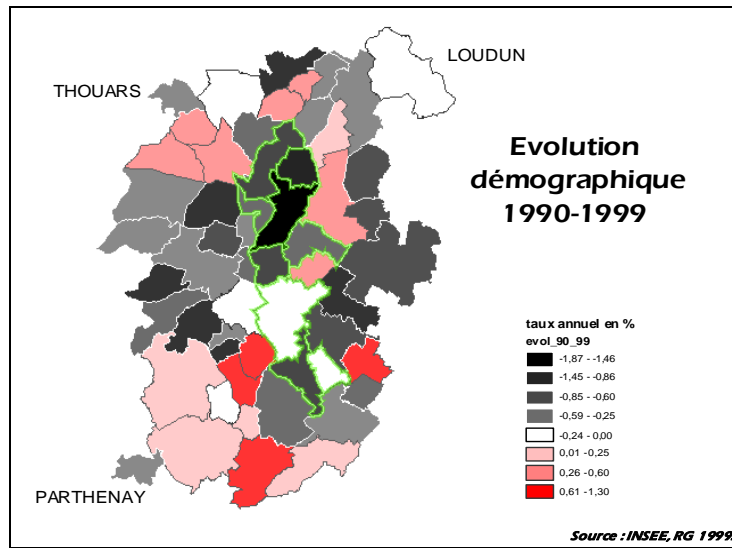
Tableau 15 : Évolution démographique des communes de la ZPS

COMMUNE	popu_82	popu_90	popu_99	évolution 90-99
BRIE	230	228	208	-8,77%
IRAIS	274	235	225	-4,26%
DOUX	289	236	236	0,00%
MARNES	311	269	255	-5,20%
BORCQ	326	277	260	-6,14%
SAINT-JOUIN-DE-MARNES	698	658	562	-14,59%
ASSAIS-LES-JUMEAUX	901	808	794	-1,73%
OIRON	1024	1009	945	-6,34%
THENEZAY	1607	1514	1424	-5,94%
TOTAL	5660	5234	4909	-6,21%

Source : INSEE, RP 1999

Réinscrite dans l'espace élargi de référence (**Carte 24**), la zone étudiée s'intègre dans une aire de fort déclin démographique. Exception faite pour quelques communes situées en périphérie de la ZPS qui connaissent au contraire une croissance démographique dont nous tenterons d'apporter une explication un peu plus loin.

Carte 24 : Evolution démographique de l'espace de référence

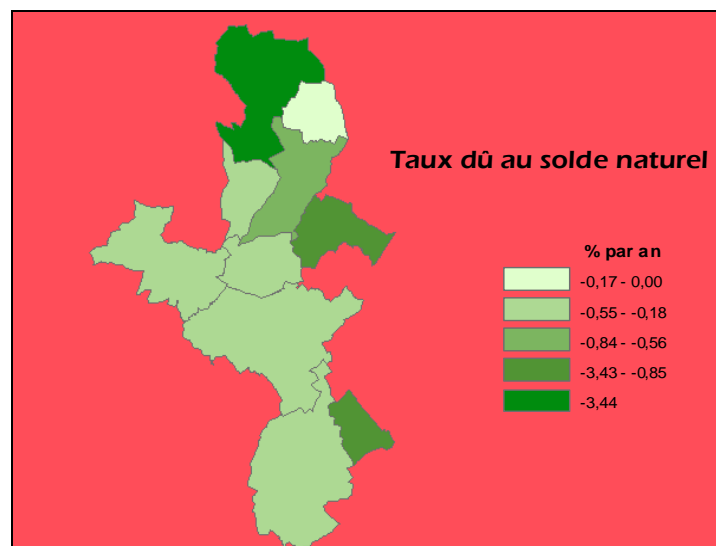


Deux paramètres doivent être considérés pour apprécier l'évolution démographie : le solde naturel (naissances-décès) et le solde migratoire (départs-arrivées).

1-2-1 Solde naturel

La carte ci-dessous (**Carte 25**) montre que la régression démographique des communes de la ZPS est due, pour une part importante, à un solde naturel négatif ; les naissances ne renouvellent pas les décès.

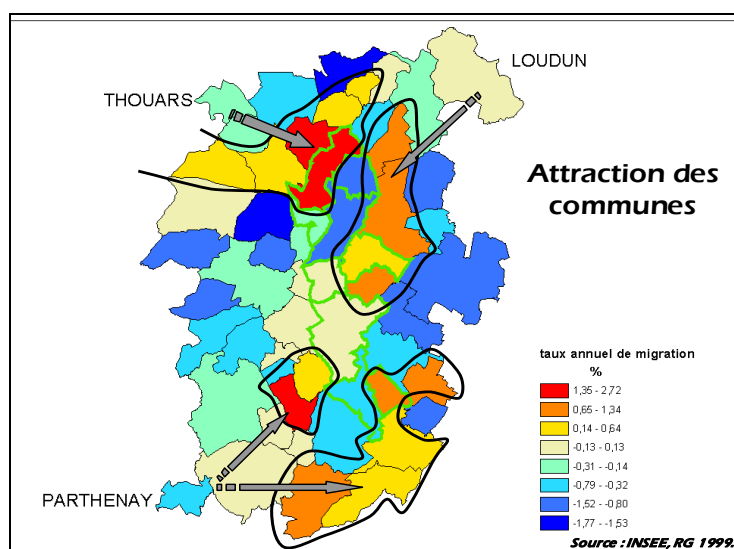
Carte 25 : Solde naturel des communes de la ZPS



1-2-2 Solde migratoire

Sur la ZPS, [périmètre en vert] (**Carte 26**), seule la commune d'Oiron enregistre un solde migratoire fortement positif. Brie et Marnes marquant quant à elles un très net déficit migratoire. Par conséquent, les communes de la ZPS, hormis Oiron, ne semblent pas attractives ou tout du moins ne retiennent pas leurs habitants que l'on peut supposer de la jeune génération.

Carte 26 : Solde migratoire des communes



Au regard de cette carte, nous pouvons noter que les communes attractives en terme migratoire, se situent en périphérie de la ZPS : au Nord-ouest, les communes de la périphérie Sud – Sud-est de Thouars, au Nord-est Moncontour, au Sud – Sud-est les communes périphériques de Parthenay.

Nous émettons l'hypothèse d'un phénomène de périurbanisation qui dirige certains habitants de Thouars, Loudun et Parthenay vers ces communes qui par ailleurs sont les plus amènes du secteur par leur environnement boisé et vallonné.

Autre hypothèse, cumulable avec la première, l'installation définitive de retraités dans leurs résidences secondaires acquises pendant leur vie active. Retraités qui accentueraient la part des plus de 60 ans dans la population communale.

1-2-3 Le vieillissement de la population communale

Les communes de la ZPS se distinguent par un vieillissement de la population (Tableau 16). Toutes les communes se situant au-dessus de la moyenne nationale (20,6 % en 1999) avec un écart important entre elles : 28 % pour Brie, 46,5 % pour Marnes. Pour donner une image, presque une personne sur deux rencontrées à Marnes à plus de 60 ans.

L'évolution intercensitaire 90-99 montre que seule Brie a relativement freiné ce phénomène. Marnes et Saint-Jouin-de-Marnes étant les communes qui enregistrent les taux annuels les plus forts, respectivement 8% et 6% par an.

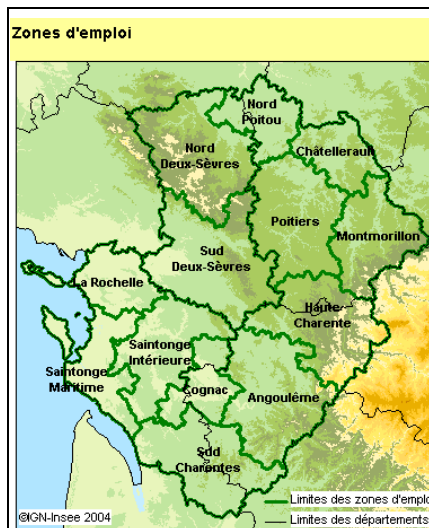
Tableau 16 : Vieillissement de la population des communes de la ZPS

Communes	Les + de 60 ans (en %)		
	1999	1990	évolution
Marnes	46,46	38,43	8,03
Oiron	42,49	40,28	2,21
Saint-Jouin	39,11	33,18	5,93
Doux	37,29	36,86	0,43
Thénezay	33,08	31,22	1,86
Assais	30,52	29,88	0,64
Airvault	28,06	24,31	3,75
Irais	28,00	33,19	-5,19
Brie	27,96	25,66	2,30
FRANCE	20,60	19,00	1,60

2- Activités économiques

La ZPS s'inscrit dans deux zones d'emplois : celle du Nord Poitou et celle du Nord Deux-Sèvres (Carte 27).

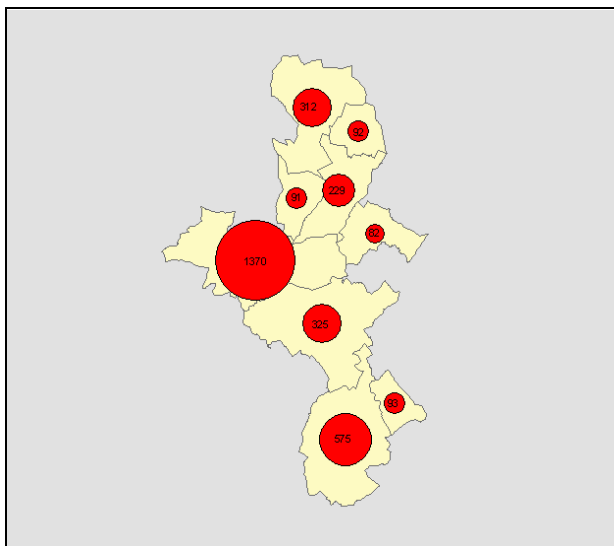
Carte 27 : Zones d'emploi du Poitou-Charentes



2-1 Population active

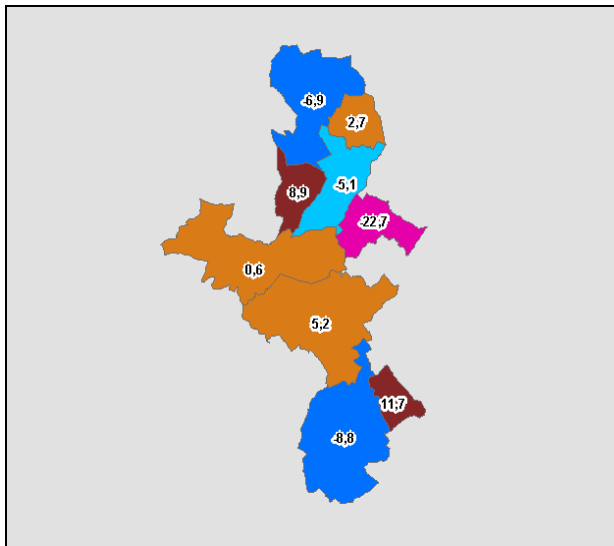
Des communes de la ZPS, Airvault se distingue par sa population active (1370) indicatrice de son rôle économique sur la zone considérée (**Carte 28**). Thénezay venant en seconde position (575).

Carte 28 : Population active en 1999



Pendant la période intercensitaire 90-99, l'évolution de la population active ayant un emploi (**Carte 29**) a été contrastée : amélioration pour Assais-les-Jumeaux, Brie, Irais et Doux, stabilité pour Airvault, dégradation pour Saint-Jouin-de-Marnes, Oiron, et Thénezay. Marnes connaissant une très nette dégradation ce qu'on peut corrélérer avec le vieillissement de sa population vu plus haut.

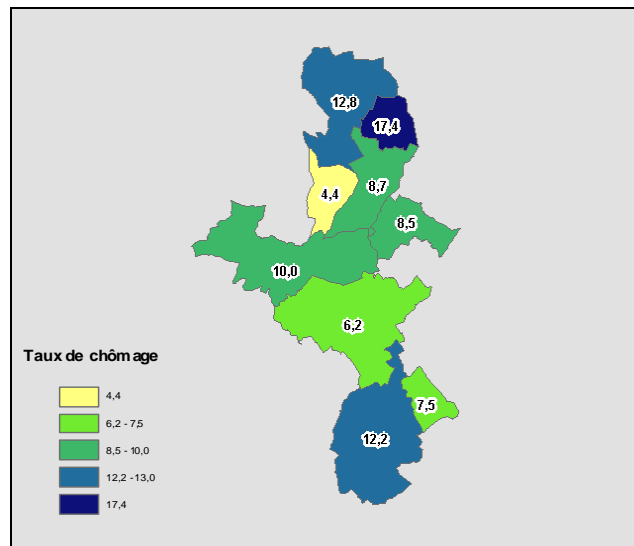
Carte 29 : Évolution de la population active ayant un emploi (1990-1999)



La population des communes de la partie centrale de la ZPS (

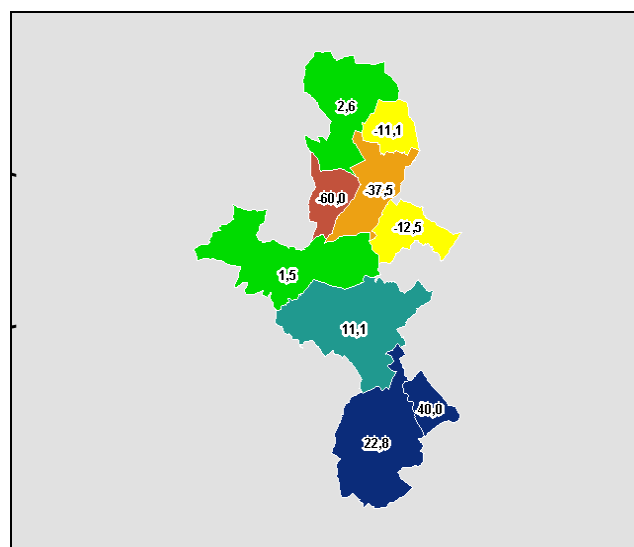
Carte 30) connaît un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale. En revanche, le nord comme le sud de la ZPS, se démarque par un taux supérieur, Brie avec 17,4% se démarquant notablement malgré un redressement pendant la période intercensitaire 90-99 (Carte 31)...

Carte 30 : Taux de chômage en 1999



... comme le secteur nord de la zone en général.

Carte 31 : Évolution du taux de chômage (1990-1999)



2-2 Les secteurs d'activités économiques

Les données fournies par la Chambre de Commerce et d'Industrie 79 (Figure 9 et Tableau 17) mettent en valeur la part très importante du secteur industriel puis dans une moindre mesure du secteur des transports et des services.

Figure 9 : Les secteurs d'activités des communes de la ZPS

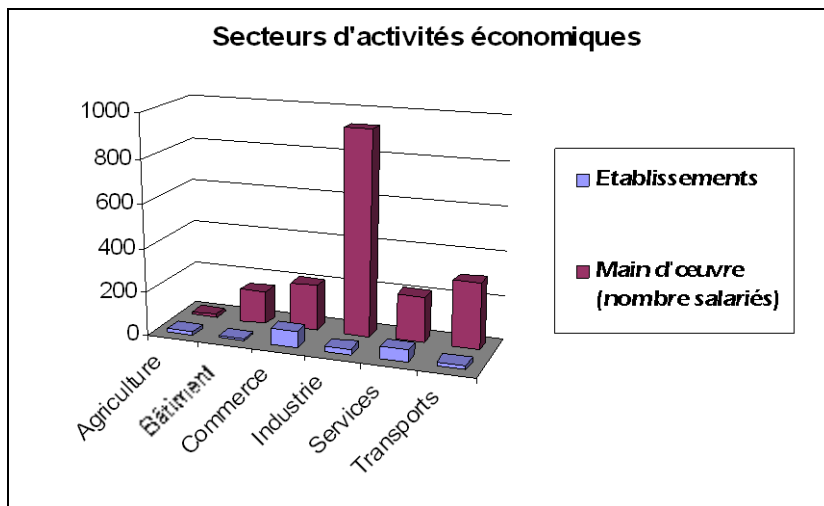
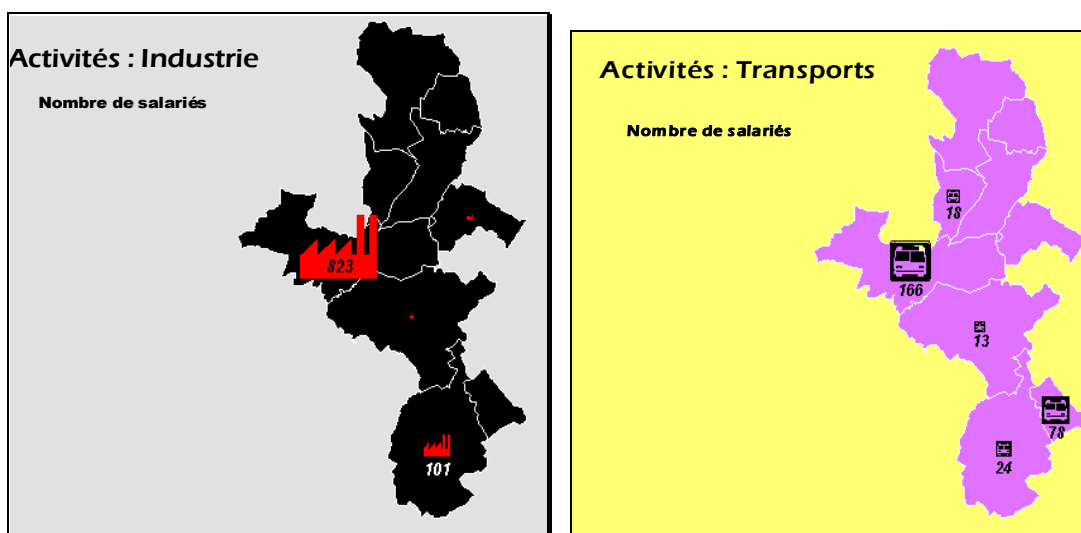


Tableau 17 : Secteurs économiques : Etablissements et emplois

secteurs	Etablissements	Main d'œuvres (nombre salariés)
Agriculture	12	13
Bâtiment	14	149
Commerce	72	207
Industrie	27	932
Services	57	210
Transports	20	299

Une répartition spatiale de ces données met en valeur Airvault comme petit pôle économique principal de la zone (cartes ci-dessous).

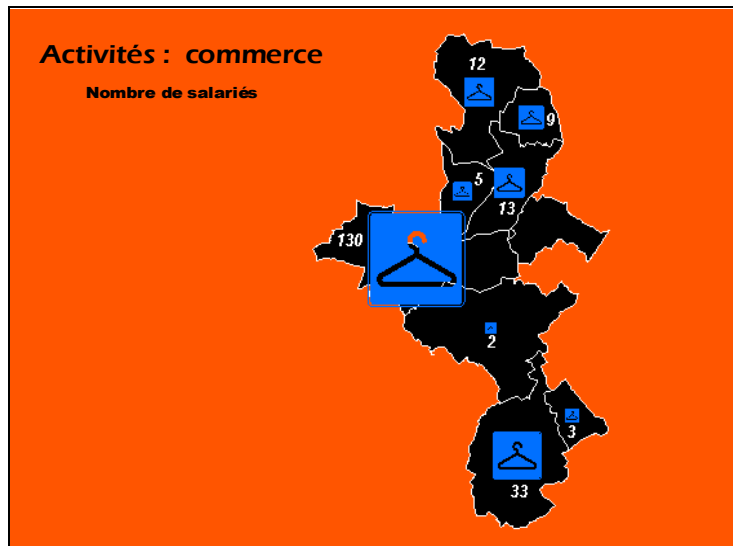
Cartes 32 et 32 bis : Salariés de l'industrie et des transports



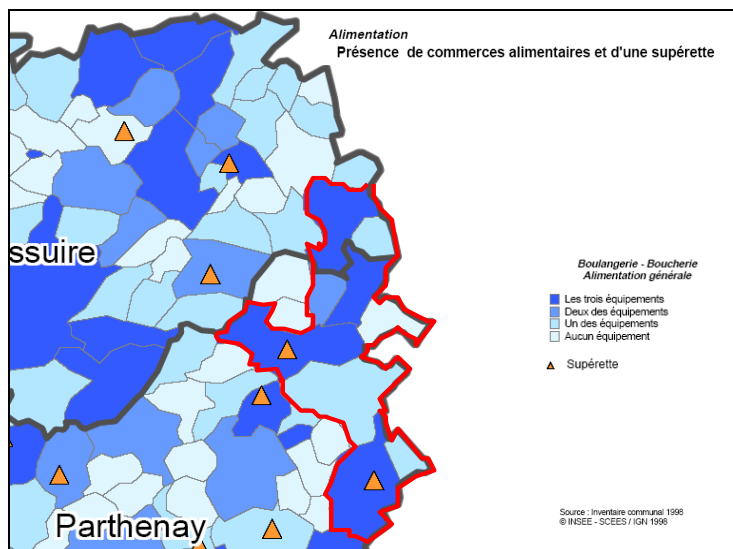
Marie Surgelés (IAA), et la cimenterie Calcia, respectivement 338 et 172 salariés étant les plus grosses entreprises de la zone.

Les cartes suivantes (33 à 35) confirment Airvault comme le principal pôle d'emplois de la zone.

Carte 33 : Salariés employés dans les activités de commerce



Carte 34 : Commerce alimentaire



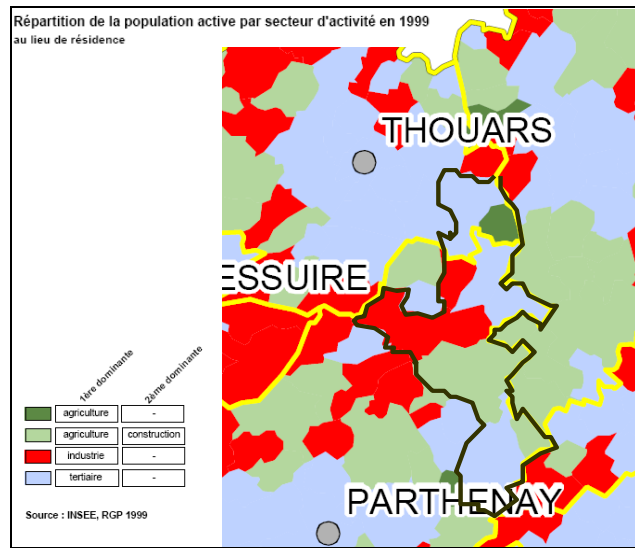
Carte 35 : Les services



La **Carte 36** met en relief **une typologie** par commune en tenant compte de la première et seconde dominante des secteurs d'activités.

Airvault et Irais concentrent les salariés du secteur industriel, Brie, Doux et Assais-les-Jumeaux ont une dominante agricole. La dominante du tertiaire concerne Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes, Marnes et Thénézay.

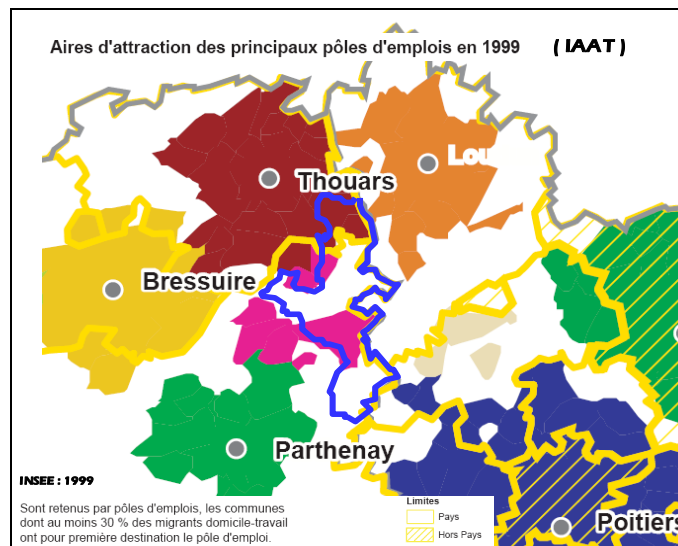
Carte 36 : Typologie par secteurs d'activité en 1999



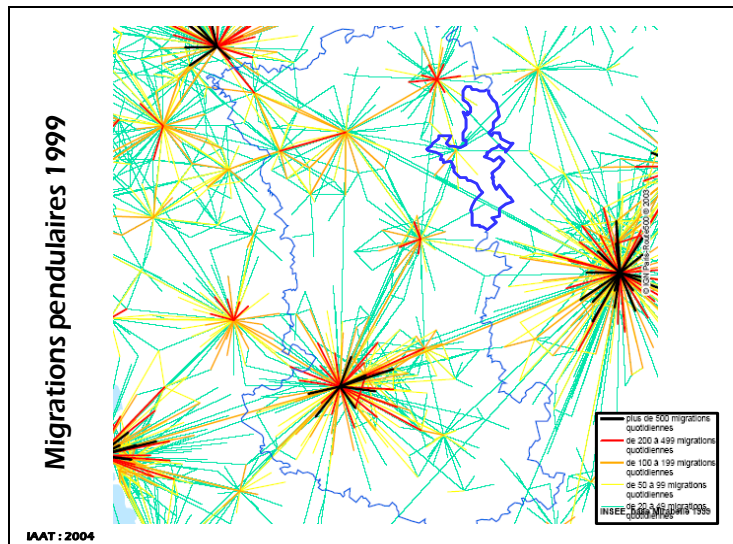
2-3 Les déplacements motivés par le travail

Airvault est le principal pôle d'emplois de la ZPS, mais un certain nombre de salariés se déplacent vers les pôles périphériques de la zone : Thouars et Parthenay (**Carte 37**), générant des flux quotidiens mis en valeur par la **Carte 38**.

Carte 37 : Aires d'attraction des principaux pôles d'emplois en 1999

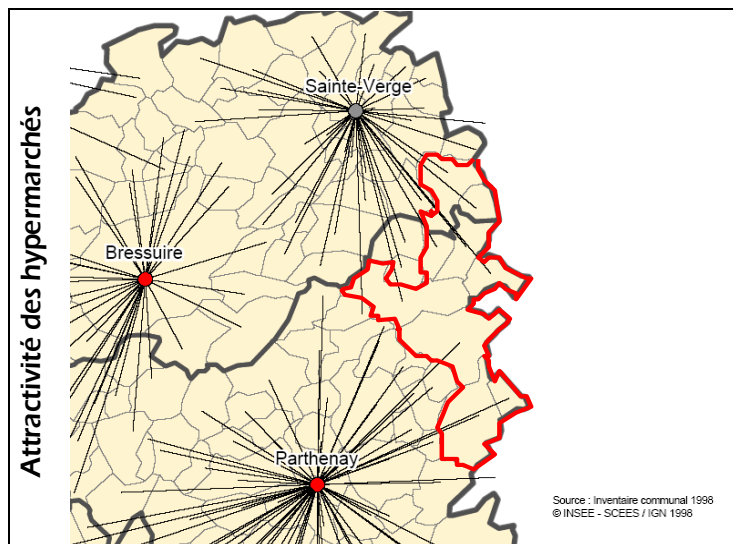


Carte 38 : Migrations pendulaires en 1999

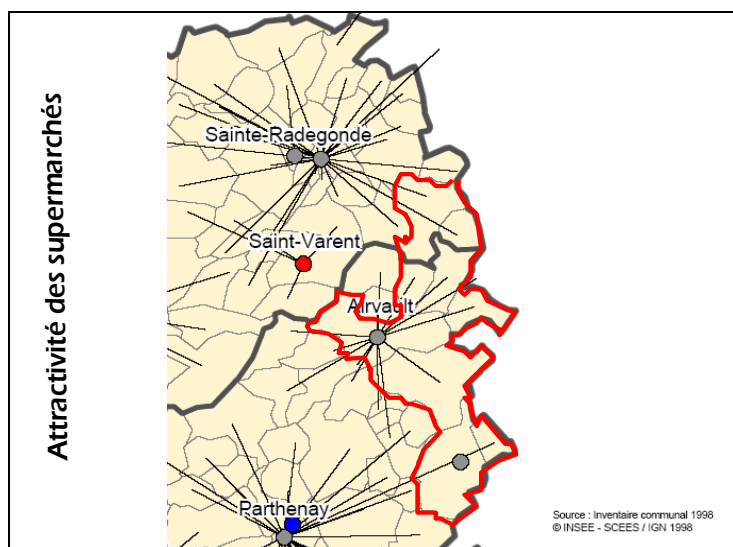


2-4 les déplacements à fin d'achats

Carte 39 : Déplacements vers les hypermarchés



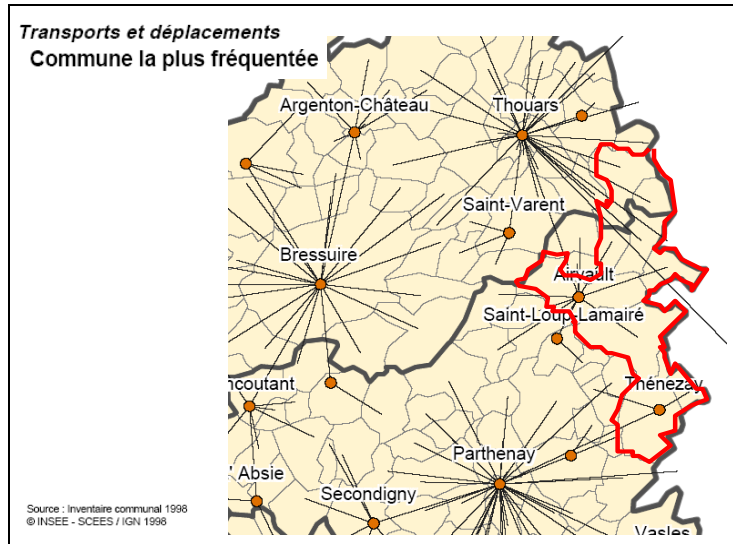
Carte 40 : Déplacements vers les supermarchés



Si les hypermarchés de Thouars et de Parthenay polarisent les déplacements des habitants des communes de la ZPS (**Carte 39**), Airvault concentre les déplacements vers son supermarché (**Carte 40**).

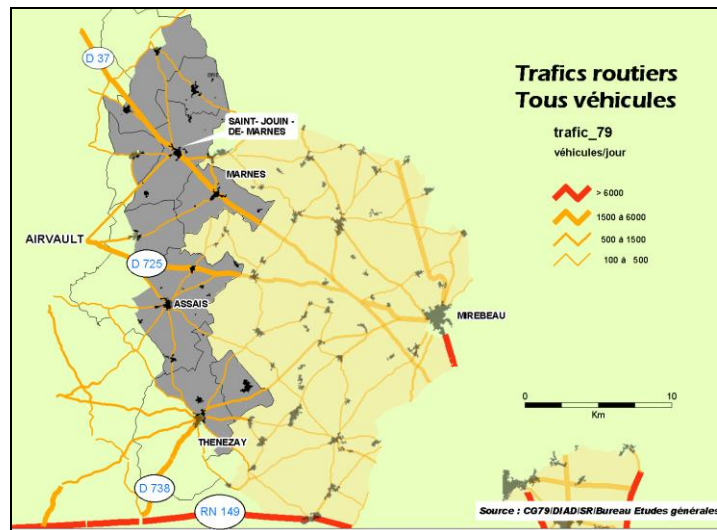
Ce qui fait qu'en totalisant déplacements à fin de travail et ceux à fin d'achats **trois aires d'attraction se dessinent** : Airvault est bien le pôle du bassin de vie du centre de la ZPS, le nord de celle-ci est plutôt attiré vers Thouars, alors que le sud se tourne de préférence vers Parthenay (**Carte 41**).

Carte 41 : Communes les plus fréquentées



Ce que confirment en définitive les principaux axes routiers (**Carte 42**) drainant la ZPS.

Carte 42 : Réseau routier de la ZPS



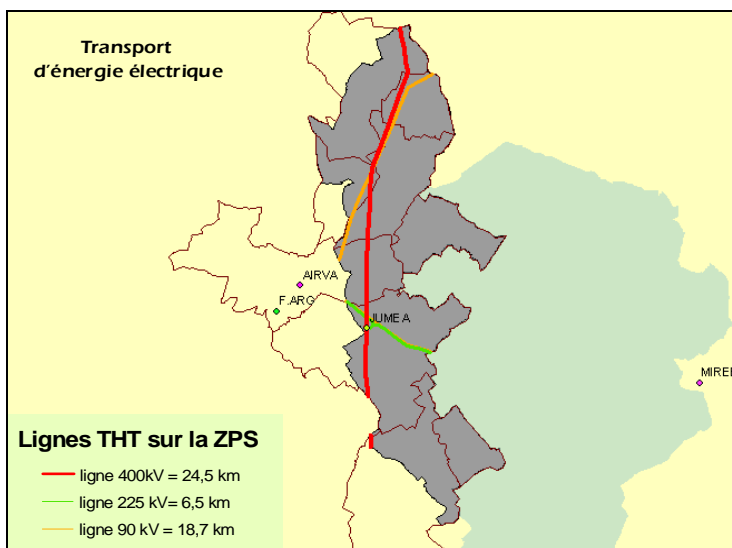
N.B. A ce jour le Conseil général n'a pas communiqué de projets d'infrastructures routières sur la ZPS.

3- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

3-1 : Transport électrique

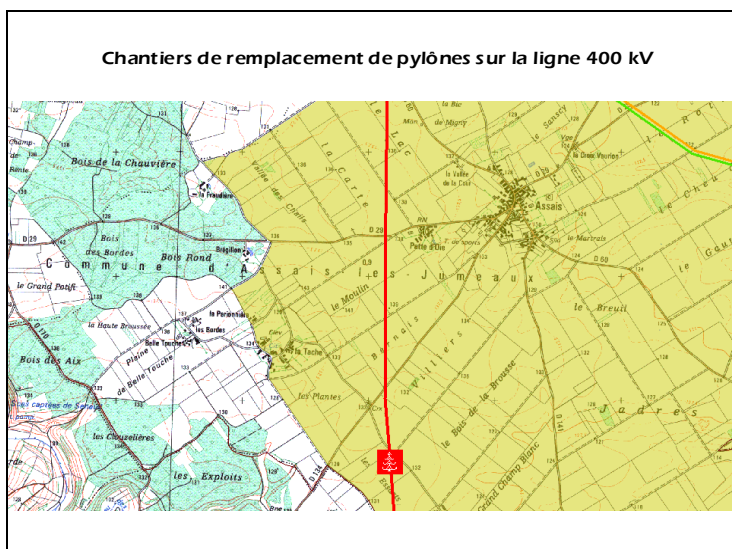
La ZPS est traversée (Carte 43) par des lignes très haute tension (THT) gérées par Réseau de Transport Électrique (RTE) : 24,5 km linéaire de 400 000 volts, 6,5 km de ligne 225 kV et 18,7 km de 90 kV. Aucune de ces lignes n'est à ce jour équipée de dispositif anticollision pour l'avifaune.

Carte 43 : Réseau de lignes électriques THT



Suite aux conséquences des tempêtes de 1999, RTE a entrepris la sécurisation du réseau français de transport électrique THT. Ce vaste chantier de renforcement des lignes pour éviter l'effet « domino » consiste à remplacer, à intervalles réguliers, certains pylônes par d'autres appelés « anti-cascades ». Au mois de mai 2005, RTE a installé l'un des ces pylônes sur la commune d'Assais-les-Jumeaux (Carte 44). A cette occasion, RTE a signé avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres une convention pour analyser l'impact de ce type de chantier sur l'avifaune environnante.

Carte 44 : Localisation du chantier d'installation d'un pylône anti-cascade sur la commune d'Assais-les-Jumeaux

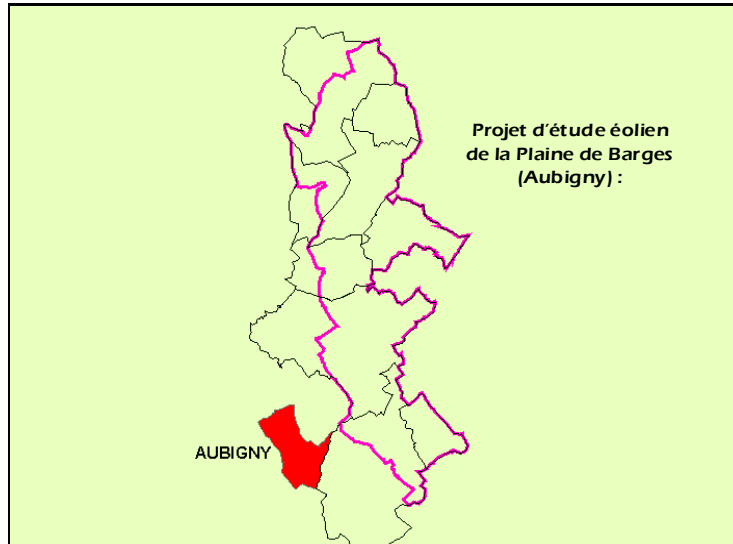


3-2 Énergie éolienne

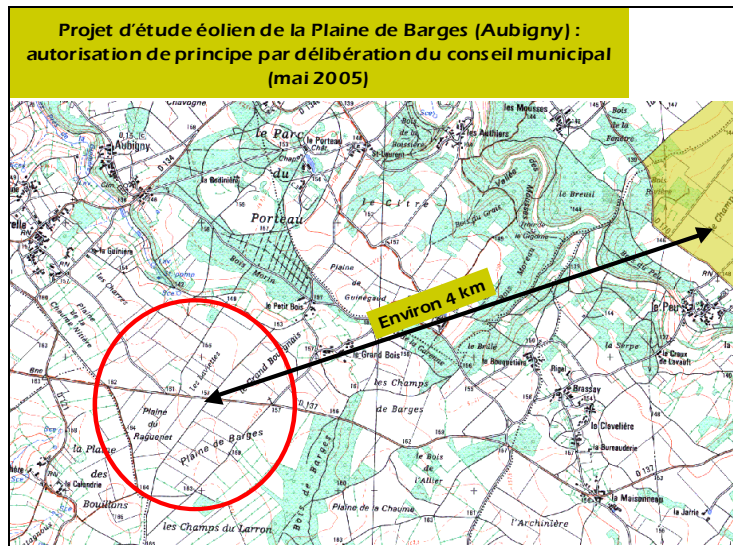
Dans le périmètre de la ZPS, trois projets de fermes éoliennes sur les communes de Doux, Thénézay et Assais-les-Jumeaux n'ont pas obtenu de permis de construire par décision préfectorale du 31 mars 2005.

En périphérie sud-ouest de la ZPS, sur le site dit de la « plaine de Barges » (Carte 46) de la commune d'Aubigny (Carte 45), la société Tencia de Toulouse, envisage une étude pour l'implantation éventuelle d'une ferme de dix éoliennes de 3 MW chacune. Au mois de mai 2005, par délibération, le conseil municipal donne son accord de principe pour cette étude.

Carte 45 : Localisation de la commune d'Aubigny



Carte 46 : la Plaine de Barges



3-3 Aménagements fonciers volontaires

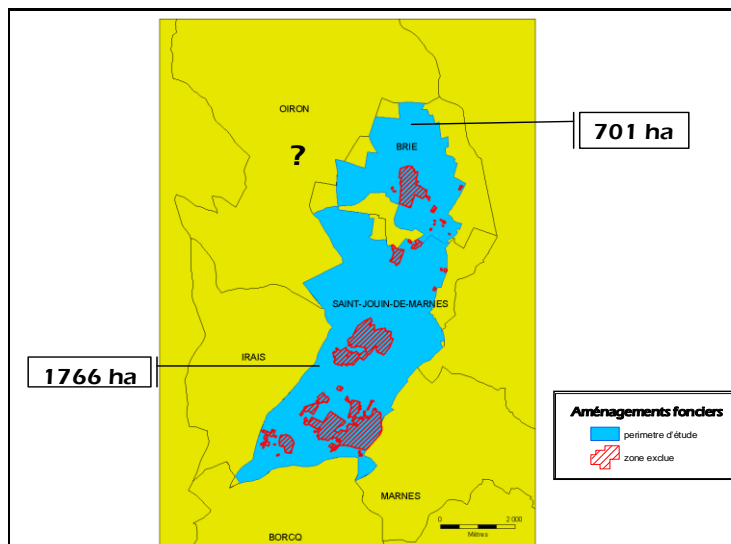
En 2002, sous l'égide du Conseil général, Concept Ingénierie – Safer Poitou-Charentes a réalisé deux études d'opportunité d'aménagement foncier sur les communes de Brie et de Saint-Jouin-de-Marnes (Carte 47) couvrant respectivement des surfaces de l'ordre de 700 et 1770 ha.

Les conclusions communes aux deux études conçoivent [qu'] « une procédure du type remembrement pourraient représenter la solution à l'amélioration efficace des structures » [des exploitations agricoles].

Elles soulignent également les freins à ce type d'opération :

- ✂ «Le grand nombre de très petites propriétés qui ne seront pas améliorées par l'aménagement,
- ✂ Le coût de l'opération,
- ✂ **Les nombreux enjeux environnementaux** qui nécessiteront d'être vigilants sur le contenu des schémas directeurs d'aménagement : ZNIEFF, périmètre de protection de captage » **auxquels aujourd'hui il faut associer le site Natura 2000.**

Carte 47 : Périmètres d'études d'aménagements fonciers sur les communes de Brie et Saint-Jouin-de-Marnes

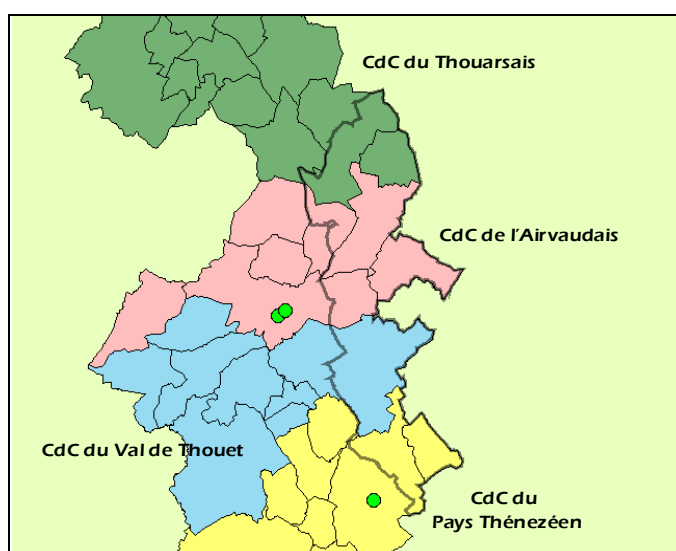


Début mars 2005, le Conseil municipal d'Oiron a donné un avis favorable à la demande des agriculteurs pour un réaménagement foncier. La demande a été transmise au Conseil général. De l'ensemble des aménagements, ces projets de type remembrement seraient les plus impactant sur la ZPS.

3-4 les Zones d'activités économiques (ZAE)

Compétence obligatoire, le développement économique est du ressort des structures intercommunales. Il est à noter que les ZAE se situent toutes en périphérie de la ZPS (Carte 48).

Carte 48 : Structures intercommunales et ZAE



3-5 Carrières d'intérêt ornithologique

Près de 30 hectares de carrières d'intérêt ornithologique ont été relevés sur la ZPS (Tableau 18).

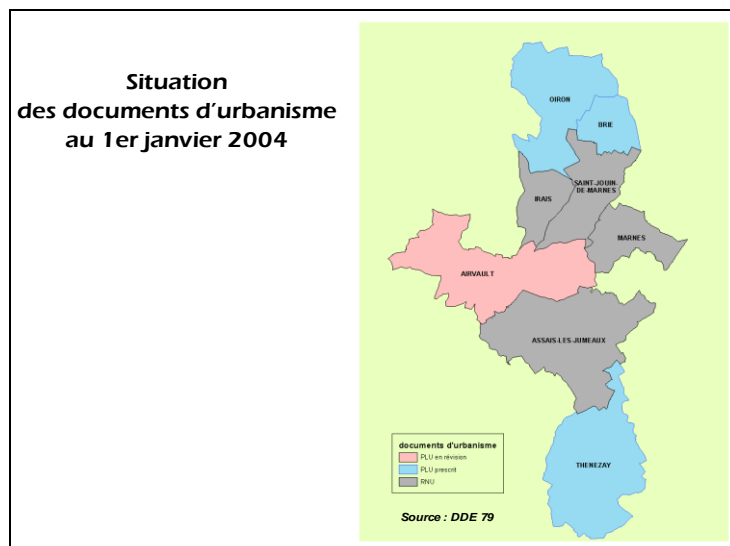
Tableau 18 : Carrières d'intérêt ornithologique

Carrières d'intérêt ornithologique		
communes	lieu-dit	Superficie en ha
Assais	Sur les Genêts	1,0
Doux	Les Mollets	5,0
Doux	Vallée de l'Arche	3,0
Irais	La Parnay	2,5
Marnes	sous les Monts	7,1
Marnes	l'Aubépin 1	4,4
Marnes	l'Aubépin 2	1,0
Marnes	l'Aubépin 3	0,6
Marnes	Les Monts	0,4
Marnes	Les Monts 1	0,1
Oiron	Le Champ des Ris	1,4
Oiron	La Met	0,9
Oiron	Grand Vault 1	0,6
Oiron	Grand Vault 2	0,5
Thénezay	Publanc	1,4
Total		29,8

3-6 Documents d'urbanisme

Ci-dessous, la Carte 49 de la situation des documents d'urbanisme des communes de la ZPS.

Carte 49 : Les documents d'urbanisme des communes de la ZPS



Les communes de Thénezay, Brie et Oiron ont prescrit leur Plan Local d'Urbanisme.

4- LOISIRS

Les activités de loisirs

La ZPS est très peu concernée par les activités et équipements de tourisme et loisirs. Sur la ZPS proprement dite, seule l'abbatiale de Saint-Jouin-de-Marnes d'accès non payant attire près de 20000 visiteurs par an (communication du maire de Saint-Jouin-de-Marnes lors d'un groupe de travail).

Hors ZPS, Oiron (40000 visiteurs) et Airvault, avec leurs monuments historiques et leurs activités culturelles et ludiques sont les pôles touristiques du secteur.

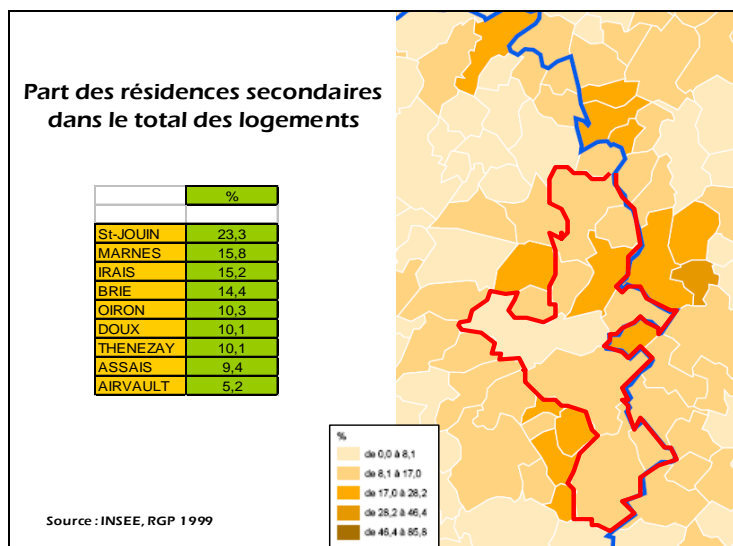
75

4-1 le parc de résidences secondaires

En valeur relative, Saint-Jouin-de-Marnes possède le plus fort taux de résidences secondaires. Cette information est à rapprocher du fort taux de personnes de plus de 60 ans (voir 1-2-3). La tendance de conversion des résidences secondaires en résidences principales après la retraite des propriétaires pourrait accentuer le taux communal de personnes âgées.

À la vue de la **Carte 50**, ci-dessous, les communes ayant un fort taux de résidences secondaires se situent en périphérie des communes de la ZPS. La localisation n'est pas due au hasard. En effet ce sont des communes ont un environnement paysager attractif (vallées boisées).

Carte 50 : la part des résidences secondaires dans le total des logements



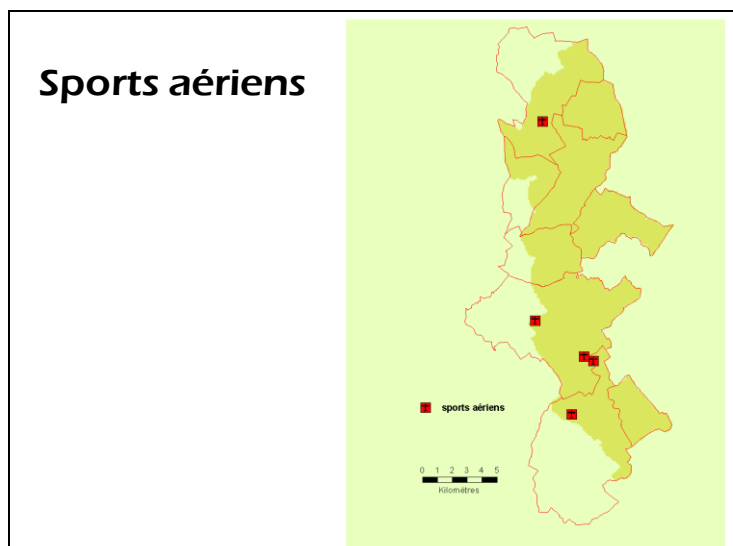
4-2 Sports aériens

Le parachute ascensionnel motorisé est apparu récemment suite à la création d'une entreprise-école de Saint-Loup-Lamairé : 4 sites d'envol sont actuellement connus sur la ZPS (**Carte 51**).

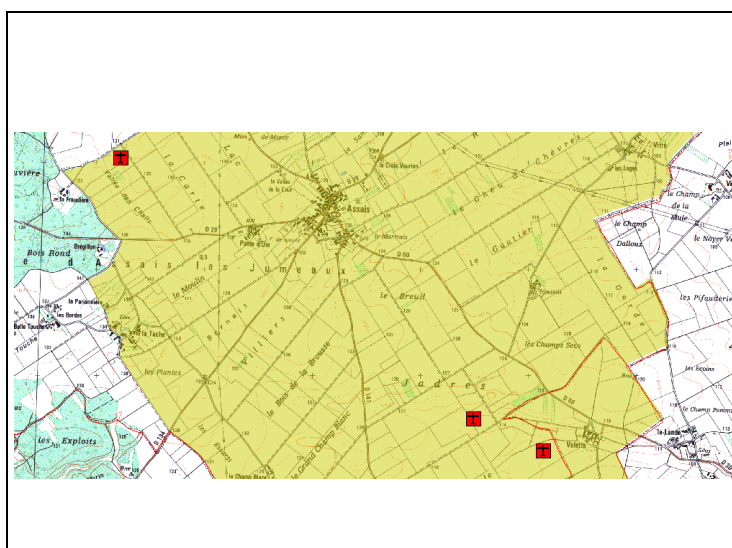
Les sites proches des lieux-dits Jadres et Valette (**Carte 51**) pourraient, s'il n'est pas pris de précautions, occasionner des dérangements pour l'avifaune de plaine.

Un rapprochement auprès des associations ou personnes pratiquant cette activité sportive est nécessaire.

Carte 51 : Sites d'activités sportives aériennes



Carte 52 : sites d'envol de parachute ascensionnel à risque pour l'avifaune de plaine : Jadres et Valette



4-3 Activité de la chasse

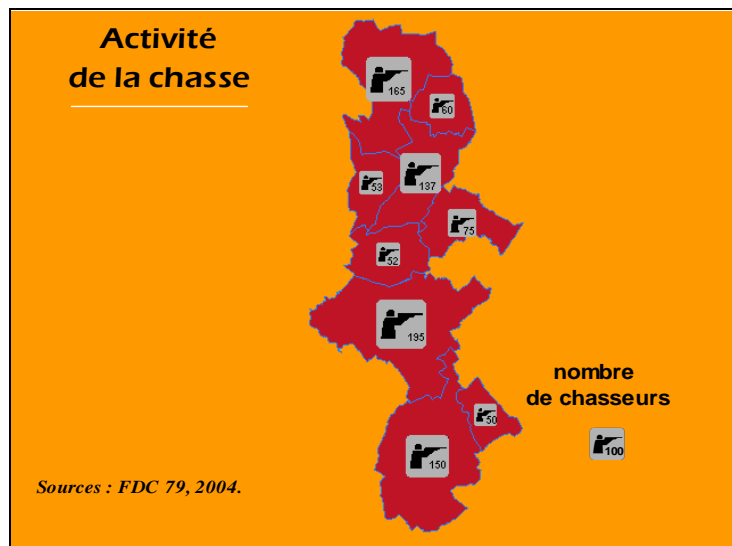
Près de 940 chasseurs sont inscrits aux ACCA des communes de la ZPS (Tableau 19, Carte 53).

Tableau 19 : Nombre de chasseurs sur les communes de la ZPS

Communes	chasseurs
ASSAIS-LES-JUMEAUX	195
OIRON	165
THENEZAY	150
SAINT-JOUIN-DE-MARNES	137
MARNES	75
BRIE	60
IRAIS	53
BORCQ	52
DOUX	50

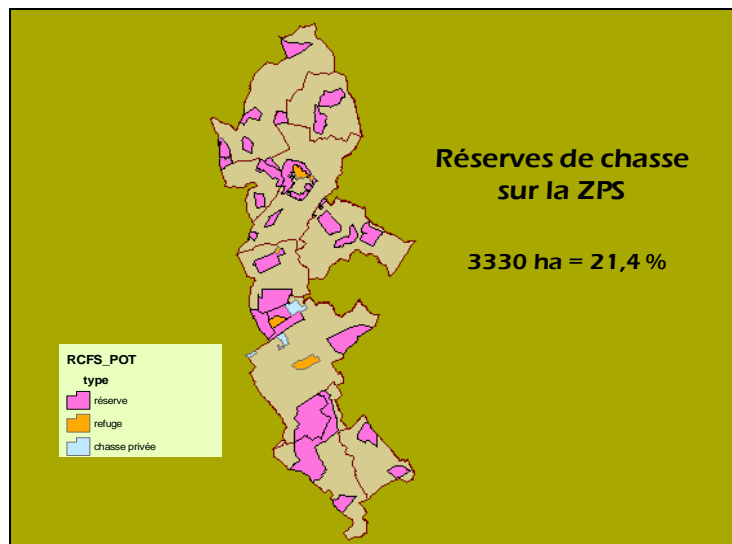
Sources : FDC 79, 2004.

Carte 53 : Répartition communale des chasseurs



3330 ha, soit près de 21% de la ZPS, sont en réserves de chasse (Carte 54).

Carte 54 : les réserves de chasse sur la ZPS



Il faut souligner l'effort du « monde » de la chasse dans la mise en place de parcelles (plus de 100 ha sur la ZPS) en Jachères Environnement Faune Sauvage (JEFS) favorables aux espèces cynégétiques et par conséquent à l'avifaune de plaine (Tableau 20).

Tableau 20 : Jachères Environnement Faune Sauvage

Jachères Environnement Faune Sauvage
106,42 ha sur la ZPS

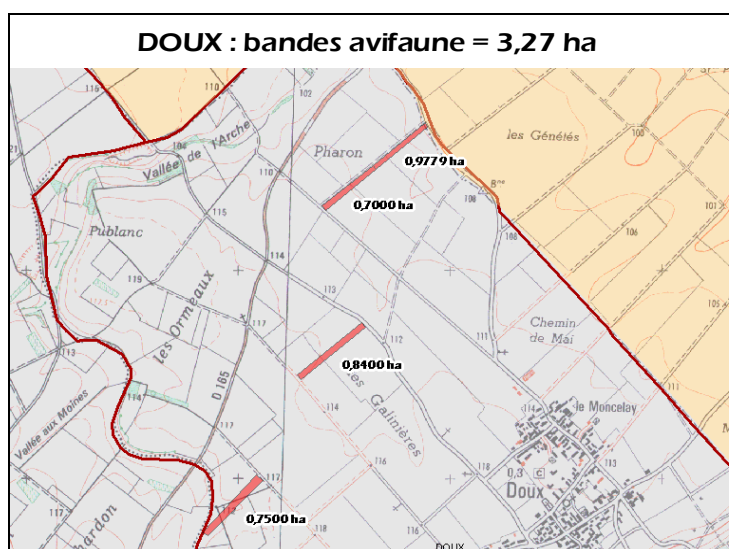
ACCA	surface communale	surfaces ACCA	RCFS totales	RCFS en ZPS	chasses privées en ZPS	surfaces refuges en ZPS	JEFS sur la commune	JEFS sur la ZPS
THENEZAY	4679	3826	698	563,6			19,06	3,23
DOUX	980	933	126	126			5,47	5,47
ASSAIS	5226	3346	691	691	3	100	16,8	9,19
Les JUMEAUX		1403	313,4	110				
BORCQ	1655	1500	389,5	306,4		10	0,38	
MARNES	1700	1630	231	231	1		5,61	5,61
IRAIS	1348	1250	237	176		5	18,3	11,17
St-JOUIN	2284	2201	340,4	309	1	46	14,63	14,63
BRIE	1200	887	113,3	113,3	3	113,3	7,52	7,52
NOIZE	840	815	168,7	155,6				
BILAZAIS	611	600	80,5	60,5				
OIRON	2178	1175	214	173,3	2	40	44,25	44,25
Totaux	22701	19566	3602,8	3015,7	10	314,3	132,02	101,07

4-4 Bandes avifaune

Lors de l'aménagement foncier de la commune de Doux, ont été attribués 3,27 ha de bandes avifaune compensatrices (Carte 55).

Celles-ci sont gérées sous l'égide du Conservatoire Régional des Espaces Naturels.

Carte 55 : Bandes avifaunes sur la commune de Doux



Sources des données socioéconomiques (hors Agriculture)

Institut National de la Statistique et des Études Économiques – **INSEE** (1999) ; Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale – **DATAR** ; Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres – **CCI** ; Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire en Poitou-Charentes – **IAAT** ; ex-Direction Départementale de l'Équipement des Deux-Sèvres – **DDE** ; Conseil Général des Deux-Sèvres – **CG79** ; Réseau de Transport Électrique – **RTE** ; Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres – **FDC79** ; Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes – **CREN** ; Institut Géographique National – **IGN** ; ex-Direction Régionale de l'Environnement – **DIREN**

Résumé synthétique de l'inventaire socioéconomique (hors agriculture)

La ZPS (Zone de Protection Spéciale) « Plaine d'Oiron-Thénezay » s'inscrit dans un territoire rural très peu peuplé réparti sur 9 communes. La densité démographique moyenne de la ZPS proprement dite est d'environ 20 habitants au km². Le bâti couvre environ 2% de la superficie de la ZPS.

L'évolution démographique des communes se caractérise par un fort déclin plus ou moins marqué avec un très fort vieillissement de la population plus accentué au nord de la ZPS.

L'activité économique d'Airvault, petit pôle de la zone, se caractérise par une dominante industrielle puis de services (transports, commerces). L'activité agricole dont la population connaît un fort déclin est la principale productrice du paysage caractérisé par des champs ouverts à « vocation » céréalière.

Les déplacements à fin de travail et d'achats dévoilent trois polarités découpant la zone en autant d'aires d'attraction : Airvault au centre, le nord de la ZPS est attiré par Thouars, le sud est sous l'attraction de Parthenay. Les axes principaux du réseau routier soulignent ces polarités.

Comme aménagements, pouvant fortement impacter la ZPS, se distinguent à ce jour (2004) deux voire trois projets d'aménagement fonciers volontaires sur les communes de Saint-Jouin-de-Marnes, Brie et Oiron, au nord de la ZPS.

L'activité de chasse est la principale activité de loisirs sur la ZPS, près de 940 chasseurs sont inscrits aux ACCA des communes concernées ; un peu plus d'un cinquième de la ZPS est en réserve de chasse. Concernant la mise en place de parcelles en couvert favorable à l'avifaune, le « monde » cynégétique de la plaine d'Oiron-Thénezay est actif ; un peu plus de 100 ha en Jachères Environnement Faune Sauvage (JEFS) ont été contractualisés.

En conclusion, aujourd'hui, en l'absence de projets d'aménagement d'envergure engagés, l'agriculture et le loisir de la chasse sont les deux principales activités se déployant sur le territoire de la ZPS de la plaine d'Oiron-Thénezay et ayant une forte relation avec la conservation de l'avifaune de plaine.

Diagnostic

Analyse des interactions

Il s'agit ici d'envisager les interactions entre les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire et les diverses activités humaines. Elles peuvent être directes, lorsqu'elles portent sur tout ou partie des individus d'une population, mais aussi indirectes quand elles concernent l'habitat de l'espèce (cf. glossaire). La directive Habitats-Faune-Flore 92/43/CEE du conseil du 21 mai 1992) demande de s'intéresser à « l'effet de l'ensemble des influences qui, agissant sur l'espèce, peuvent affecter à long terme la répartition et l'importance de ses populations sur le territoire visé ». Il convient donc de tenir compte des diverses exigences écologiques de chaque espèce pour répondre à leurs différents besoins vitaux (alimentation, abri, migration, reproduction...), eux-mêmes variables en fonction de la saison, du sexe ou de l'âge.

Les différentes activités socio-économiques localisées sur le site ou à proximité sont susceptibles lors de leur exercice et par leur développement d'avoir une influence sur les populations d'espèces d'intérêt communautaire. Selon l'activité ou la manière dont elle est entreprise, elle peut concourir au maintien des espèces, par préservation de leurs conditions écologiques nécessaires, ou bien participer à leur raréfaction, par dégradation de ces mêmes conditions ou par destruction directe d'individus.

Les tableaux ci-dessous présentent, pour chaque espèce de l'annexe 1, les interactions avec les situations actuelles, pratiques et activités, dans un cadre général. Un commentaire précise, pour les espèces représentatives de la ZPS, le poids relatif de l'agriculture, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et des loisirs pour leur bonne conservation.

Nota bene : Dans certains cas définis par le code de l'environnement (art. R414-19 et suivants), les projets spécifiques envisagés devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000. C'est-à-dire que le porteur de projet devra examiner au cas par cas, et de manière proportionnée, les interactions précises entre son projet et les enjeux de conservation des oiseaux ayant justifié la désignation de la ZPS. Il pourra à ses fins, se baser sur l'analyse des interactions et le diagnostic établis ci-après.

La Bondrée apivore

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence de boisements avec de grands arbres (en dehors du site).	
Présence de prairies et de zones ouvertes favorables aux hyménoptères.		Mortalité par collision et électrocution sur les lignes aériennes du réseau électrique moyenne tension...
		Diminution des zones de chasse (prairies, friches...).

Le Milan noir

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence de boisements avec de grands arbres.	Disparition et dégradation des zones prairiales.
	Présence de prairies fauchées ou pâturées et de milieux riches en insectes et petits rongeurs (campagnols).	Électrocution sur le réseau électrique moyenne tension.
	Présence de la rivière Dive.	Dérangement pendant la période de reproduction occasionné par les travaux forestiers et d'entretien (ouverture de pistes, débroussaillage, coupes de bois) et activités de loisirs (en dehors du site).
		Empoisonnement indirect (Bromadiolone utilisée dans la lutte contre les ragondins).

Le Circaète Jean-le-Blanc

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence de boisements présentant de grands arbres (en dehors du site).	Diminution des territoires de chasse par raréfaction des milieux ouverts favorables aux reptiles.
	Présence de prairies, de friches.	Mortalité par collision et électrocution sur les lignes aériennes du réseau moyenne tension
		Dérangement pendant la période de reproduction occasionné par les travaux forestiers et d'entretien (ouverture de pistes, débroussaillage, coupes de bois) et des activités de loisirs (en dehors du site).

Les busards des roseaux, Saint-Martin et cendré

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence de prairies, de luzernes, de jachères enherbées et de friches pour l'alimentation.	Récoltes (surtout orge et colza) intervenant avant l'envol des jeunes.
Sauvetage des nichées dans les cultures	Réduction des surfaces en herbe (prairies, luzernes, jachères enherbées, friches...) riches en proies.	

Faute de landes basses et de marais, les trois espèces de busards installent désormais leurs nids au sol dans des cultures de céréales. Mais la réussite de la reproduction est rendue très aléatoire par la précocité et la rapidité des moissons.

Les cultures ainsi que les prairies et les jachères, en particulier quand elles sont extensives et âgées de plusieurs années, fournissent la grande majorité des ressources alimentaires sous forme principalement de campagnols. Le cycle des populations de ce rongeur est connu pour influencer fortement la reproduction des busards.

→ **Contexte et pratiques agricoles majeurs pour leur conservation.**

Mais les délaissés, les bords de chemins, les bas-côtés et talus, les pieds de haies, etc. sont eux aussi des réservoirs de proies pour les busards. Ces rapaces très agiles en vol sont peu sensibles aux risques de collision sur les lignes électriques. Par contre, pour leur nidification, ils montrent une certaine défiance vis-à-vis des zones d'occupation humaine.

→ **Urbanisme et aménagement du territoire importants pour leur conservation.**

Après la reproduction, les busards forment en des lieux privilégiés des dortoirs nocturnes où stationnent aussi des individus en halte durant leur migration. Il s'agit d'une étape clé dans le cycle annuel et d'un stade sensible puisque les busards cendrés et des roseaux préparent alors un voyage au-delà du Sahara.

→ **Pratiques agricoles et activités de loisirs importantes pour leur conservation.**

Le Faucon pèlerin

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence de proies abondantes (rassemblement de vanneaux huppés et pluvier dorés notamment).	

Le Faucon émerillon

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence d'une mosaïque de milieux (cultures, chaumes, jachères en herbes, prairies) accueillant des bandes de passereaux (alouettes, fringilles).	
		Diminution des habitats semi-ouverts (landes)
		Destruction des zones humides

Ce petit faucon nordique passe l'hiver dans les plaines en se nourrissant de petits passereaux.

Cette disponibilité alimentaire est certainement la clé de bonnes conditions d'hivernage.

→ **Contexte et pratiques agricoles importants pour sa conservation.**

L'Outarde canepetière

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence sur le territoire de milieux herbeux (prairies, luzernes, jachères enherbées, friches...) favorables à la nidification et riches en proies, associés en mosaïque avec des cultures diverses.	Diminution de la surface des milieux herbeux (prairies, luzernes, jachères enherbées, friches...).
	Maintien dans l'assolement de cultures de printemps sèches, notamment du tournesol.	Augmentation de la taille des parcelles culturales et diminution de la diversité des cultures.
	Maintien des chaumes (notamment de colza) à l'automne.	Fréquence des fauches des luzernes et broyage des jachères de mai à juillet.
	Urbanisation et aménagement hors des espaces ouverts (dents creuses dans bourgs).	Développement urbain et aménagement consommateur d'espace en plaine.

85

À l'origine lié au milieu steppique, l'outarde recherche des grands espaces ouverts et diversifiés. Les parcelles nues ou d'herbe basse sont prisées par les mâles qui parquent tandis que les femelles exigent des milieux herbacés pour y cacher leur nid. Après l'éclosion, abri et nourriture riche en protéine sont aussi trouvés dans des parcelles de type prairie.

→ **Contexte et pratiques agricoles majeurs pour sa conservation.**

Les milieux herbeux non agricoles participent au réservoir d'insectes proies des outardes ainsi qu'à leurs possibilités de déplacement à couvert. Cependant, pour leurs déplacements en vol (lors des parades notamment), ces oiseaux peu habiles (= peu agiles en vol ?) sont très fragiles face aux obstacles aériens. Durant leur nidification, les canepetières montrent une forte défiance vis-à-vis de l'occupation humaine.

→ **Urbanisme et aménagement du territoire importants pour sa conservation.**

Avant leur départ pour hiverner en Espagne, les outardes se rassemblent en des lieux privilégiés où elles font leurs réserves. Elles recherchent la plus grande tranquillité car toute dépense énergétique fragilise leurs conditions de voyage.

→ **Activités de loisirs importantes pour sa conservation.**

L'Œdicnème criard

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence de zones sèches dénudées ou avec une végétation basse et clairsemée pour installer le nid (semis de tournesol, de maïs et inter rang de vigne principalement).	Destruction des habitats de l'espèce par modification des pratiques agricoles (agrandissement des parcelles, disparition des zones en herbe riches en proies, irrigation).
	Mosaïque de parcelles de culture et des zones en herbes (herbe (prairies, luzernes, jachères enherbées, friches...) riches en proies.	Diminution des ressources alimentaires disponibles due aux traitements pesticides.
	Destruction des nichées lors des travaux agricoles (semis et binage des tournesols notamment).	

Les cultures sèches tardives, pour y installer son nid, et les prairies ou jachères, en particulier quand elles sont extensives et âgées de plusieurs années, pour s'y nourrir d'insectes, sont indispensables à la reproduction de cet échassier. L'alimentation des adultes, mais surtout le nourrissage des poussins, sont altérés par le manque d'insectes proies dans les parcelles traitées strictement ainsi que par la forte rémanence de certains produits antiparasitaires qui intoxiquent ou éliminent les insectes coprophages.

→ **Contexte et pratiques agricole majeurs pour sa conservation.**

Les délaissés et bords de voirie participent à l'approvisionnement alimentaire et comme axes de circulation de ces oiseaux.

→ **Urbanisme et aménagement du territoire importants pour sa conservation.**

Avant leur départ vers l'Espagne pour y passer l'hiver, les oedicnèmes se regroupent en des lieux privilégiés et réguliers, parfois près de zones habitées. La plus grande tranquillité est alors requise car ils y constituent des réserves énergétiques pour le voyage.

→ **Activités de loisirs importantes pour sa conservation.**

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présences de prairies.	Techniques culturales défavorables à la vie du sol et notamment des lombrics.
	Techniques culturales favorables à la vie du sol et notamment des lombrics.	

Le Pluvier doré

Ce limicole niche dans le nord de l'Europe et s'associe volontiers au vanneau huppé en hiver dans les plaines d'Oiron-Thénezay. Ils se nourrissent des insectes et animalcules qu'ils trouvent dans les champs et prairies. La disponibilité alimentaire et la pression de chasse sur ces deux espèces gibiers sont les clés de réussite de leur hivernage.

→ **Contexte et pratiques agricoles importants pour sa conservation.**

→ **Activités de loisirs importantes pour sa conservation.**

Le Martin-pêcheur d'Europe

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence d'eau de bonne qualité.	Destruction des sites de reproduction par régularisation et artificialisation des cours d'eau.
	Présence de berges abruptes pour la reproduction.	Diminution des possibilités de chasse par augmentation de la turbidité et de la pollution des eaux.
	Présence de branches surplombant l'eau servant de perchoirs.	

Le Pipit rousseline

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Carrières de calcaire en activité ou récemment abandonnées présentant de larges plages de roche nue ou faiblement végétalisées.	
		Diminution des ressources alimentaires par traitements pesticides.

87

Passereau méridional et migrateur transsaharien, le pipit rousseline s'installe dans les milieux chauds, secs et à végétation rase ou nulle. Ses habitats privilégiés, les prairies sèches pâturées et le carreau des carrières de calcaires, sont rares ou dégradés.

→ **Contexte et pratiques agricoles, et aménagement du territoire majeurs pour sa conservation.**

La Pie-grièche écorcheur

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Présence de prairies pâturées encadrées par un réseau de haies buissonnantes avec de grands arbres ou non.	
Présence d'insectes.		Mortalité induite par l'utilisation excessive de pesticides).
		Mortalité due aux périodes de sécheresse sur les quartiers d'hivernage de l'espèce

Le Bruant ortolan

Situation actuelle, pratiques et activités	Contribue à l'état de conservation favorable	Contrarie l'état de conservation favorable
	Vignes, surtout avec des arbres fruitiers.	
Présence d'arbres en plaines, isolés ou en alignement (noyer, amandiers).		Disparition des arbres en plaine.
Présence de bosquets.		Diminution des ressources alimentaires par traitements phytosanitaires.

Migrateur transsaharien, ce passereau se trouve ici en limite d'aire de répartition. Arbres, buissons et autres grandes plantes servent de poste de chant au mâle tandis que la femelle cache le nid au sol. Les lisières herbacées, friches, haies et prairies leur fournissent les insectes dont ils se nourrissent exclusivement.

→ **Contexte et pratiques agricoles importants pour sa conservation.**

Associé aux vignes du Neuvillois, l'ortolan est aussi caractéristique des abords de villages.

→ **Urbanisme et aménagement du territoire importants pour sa conservation.**

Les deux tableaux suivants récapitulent les facteurs favorables et défavorables aux espèces d'oiseaux inféodés aux plaines d'Oiron-Thénezay.

Tableau 21 : Facteurs défavorisants possibles pour les espèces d'intérêt communautaire du site

Impacts : fort --- ; moyen -- ; modéré -

ESPÈCES	FACTEURS DÉFAVORABLES SUR LE SITE											
	Diminution des surfaces en herbe	Utilisation de phytosanitaires chimiques	Augmentation de la taille des blocs de culture	Broyage des jachères de mai à juillet	Fréquence élevée des fauches de luzerne	Moissons précoces	Diminution de la diversité des cultures	Disparition des arbres et des vignes familiales	Comblement et embuisonnement des carrières	Expansion urbaine et d'aménagement	Voirie : trafic et gestion inadaptée des abords	Lignes électriques (collision et/ou électrocution)
Busard des roseaux	---	-	-	-	-	---	--			--	-	-
Busard Saint-Martin	---	-	-	-	-	---	--			--	-	-
Busard cendré	---	--	-	-	-	---	--			--	-	-
Faucon émerillon	-	-	-				--					-
Œdicnème criard	--	---	---	-	-		---		-	---	--	-
Pluvier doré	---	---	-		-					-		
Outarde canepetière	---	---	---	---	---		---			---	--	-
Pipit rousseline	-	--	-	-			-		---			
Bruant ortolan	--	---	--	-	-		---	---		---	--	

Des projets structurants importants peuvent influencer le comportement des oiseaux. Au delà du risque de mortalité directe, les oiseaux vont dépenser un supplément d'énergie à éviter et contourner les obstacles, que ce soit dans leur quotidien ou lors de leur migration (effet barrière des éoliennes par exemple). De plus, par effet repoussoir, les oiseaux vont s'éloigner des aménagements pour nicher, et plus ou moins selon l'espèce pour chasser et se nourrir, constituant une perte directe d'habitat. Sur les espèces les plus fragiles en termes de conservation, certains aménagements peuvent avoir ainsi un impact dommageable notable.

Tableau 22 : Synthèse des interactions entre activités socio-économiques et patrimoine biologique

	Interactions négatives et menaces	Interactions positives
Contexte et pratiques agricoles	<p><i>Facteurs agissant sur Disponibilité alimentaire et en habitats favorables</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Uniformisation des cultures - Diminution des prairies semi-permanentes (dont luzerne) - Gel PAC en cultures industrielles - Rotation rapide des cultures - Labour profond - Utilisation de produits phytosanitaires - Augmentation de la taille des blocs cultureux - Suppression de haies et arbres isolés 	
	<p><i>Facteurs agissant sur Nichées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Précocité des récoltes - Date, nombre, fréquence des fauches incompatibles - Récolte ou fauche de la périphérie vers le centre - Grande vitesse des machines agricoles 	
	<p><i>Facteurs agissant sur Habitats sens large</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'activité polyculture-élevage - Déficit d'installations / Départ sans reprise - Évolution de la PAC 	
Urbanisme, aménagement du territoire & activités de loisirs	<p><i>Facteurs agissant sur Habitats favorables</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expansion des emprises urbaines - Expansion des grands aménagements (routes, carrières, ZAE, etc.) - Gestion inadaptée (ou disparition) des bords de voies et délaissés - Suppression de haies et arbres isolés 	
	<p><i>Facteurs agissant par Effarouchement et obstacles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Routes et trafic intense de véhicules - Lignes électriques (tous voltages) - Projet de ferme éolienne - Grandes manifestations de plein air, sports aériens 	
Connaissance du patrimoine naturel	<p><i>Facteurs agissant sur Habitats sens large</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ignorance et indifférence 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et sensibilité

Fiche technique des inventaires

Maître d'ouvrage

MEDDTL

Structure porteuse

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de POITOU-CHARENTES

Suivi de la démarche : **Patrick Boudarel, Muriel Chevrier** puis **Catherine Ménard** de la DREAL POITOU-CHARENTES

Opérateur

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES (GODS)

7, rue Crémeau

79000 Niort

05 49 09 24 49

Rédaction du document d'objectifs

Rédaction / Coordination / Cartographie : Jean-François Berthomé (GODS) ; contribution de **Thierry Dubois** (LPO Vienne).

Validation scientifique : CSRPN – rapporteur : **Vincent Bretagnolle**

Études complémentaires

Inventaire biologique (2004) : Alain Armouet (GODS)

Inventaire Agriculture (2004) : Delphine Fougères (ADASEA 79)

Inventaire socio-économique (hors agriculture) (2004) : Jean-François Berthomé (GODS)

Crédits artistiques

Alain Buchet (Buch Créations)

Référence à utiliser

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES, BERTHOMÉ JF, coord. (2011) – Annexes techniques du *Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR5412014 ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay*. GODS, Niort, 2004, 90 p.